

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

HIGHER TEACHER TRAINING  
COLLEGE

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY

L'ŒUVRE D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE A  
L'OUEST-CAMEROUN : LE COLLEGE NOTRE DAME DE  
L'IMMACULEE CONCEPTION DE DSCHANG  
(1964 – 2018), ETUDE HISTORIQUE

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de  
Professeur de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (DIPES II)

*Par*

**Kati Carine NDONTSOP**

*Licenciée en histoire*

**Devant le jury ainsi constitué**

Président : **Pr TANGA ONANA Joseph, (MC)**

Rapporteur : **Pr NDOBEGANG Michael MBAPNDAH, (MC)**

Examineur : **Dr NOPOUDEM Jules Ambroise, (CC)**

*Année académique 2018 - 2019*

## SOMMAIRE

DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATION ET ACRONYMES.....	iv
GLOSSAIRE.....	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	vi
RÉSUME.....	viii
ABSTRACT .....	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : L'ÉDUCATION DANS LA VILLE DE DSCHANG AVANT 1964 .....	17
I-SITUATION DE L'ÉDUCATION À DSCHANG À L'ÉPOQUE PRÉCOLONIALE ET COLONIALE .....	18
II-LES JEUNES DE DSCHANG ET L'EDUCATION COLONIALE .....	26
III-LE CONTEXTE DE CRÉATION DU CONODIC .....	34
CHAPITRE II : EVOLUTION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONODIC DE DSCHANG .....	40
I-ÉVOLUTION DU CONODIC .....	41
II-L'ORGANISATION DU COLLÈGE NOTRE DAME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE DSCHANG DE 1964 À 2017 .....	49
III-LE FONCTIONNEMENT DU CONODIC .....	69
CHAPITRE III : LE CONODIC DE DSCHANG ET SA CONTRIBUTION À LA FORMATION DE L'ÉLITE INTELLECTUELLE DU CAMEROUN .....	81
I-LES STRATÉGIES DE FORMATION .....	82
II-CONTRIBUTION DU CONODIC À LA FORMATION D'UNE ÉLITE CAMEROUNAISE .....	90
CHAPITRE IV : PROBLÈMES DU CONODIC DE DSCHANG ET PERSPECTIVES.....	97
I-DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LE CONODIC.....	98
II-PERSPECTIVES POUR PLUS DE RAYONNEMENT .....	103
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	108
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	111
ANNEXES .....	119
TABLE DES MATIÈRES .....	154

A

Mes parents Martin Nitewé et Ide Nitewé née Tonfack

Mon époux Hilaire Piegang Djiokoué

Mes enfants Lille Randy Nitewé et Samuel Arthur Ngansop

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été possible grâce aux efforts fournis par un certain nombre de personnes qui nous ont soutenu tout au long de notre formation et de nos recherches.

Tout d'abord, notre gratitude est exprimée à l'endroit de notre directeur de mémoire le Pr Michael Ndobegang Mbapndah qui a accepté diriger ce travail. Sa disponibilité, ses précieux conseils et sa rigueur nous ont permis de mener jusqu'à bout notre étude.

Ensuite, nous adressons nos profonds remerciements à tous les enseignants des départements d'Histoire, de Géographie, de Sciences de l'éducation de l'ENS de Yaoundé, qui ont chacun à leur manière contribué à notre formation professionnelle.

Notre reconnaissance va également à l'endroit de tout le personnel administratif et éducatif du CONODIC, en particulier au principal l'abbé Innocent Noboussé qui, malgré leurs occupations, ont bien voulu répondre à nos préoccupations.

A tous nos informateurs en l'occurrence Martin Asong, Etienne Sonkin, les Sœurs Jeanne Djuissi et Marthe Mazadjou pour leur disponibilité et la qualité des informations fournies.

Nous sommes également reconnaissante envers les responsables des centres de documentation et de lecture notamment le centre de documentation de l'ENS, le MINRESI, la bibliothèque de l'Université de Dschang, l'alliance Franco-Camerounaise de Dschang qui nous ont permis de collecter les informations nécessaires à l'élaboration de ce travail.

Nos sincères remerciements s'adressent à notre famille, particulièrement à Rachel Wounfack, Annette Djouaka, Esther Ngoufack, Alexis Sontsa, pour le soutien et l'amour indéfectibles qu'ils nous ont apporté durant notre formation.

Nous ne saurions terminer sans exprimer notre reconnaissance à tous nos amis de la 58<sup>e</sup> promotion qui, d'une manière ou une autre au cours d'une conversation, nous ont indiqué des pistes de réflexion.

Enfin, que tous ceux qui de près ou de loin ont œuvré pour l'élaboration de ce travail trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.



## LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATION ET ACRONYMES

<b>ACE</b>	:	Action Catholique de l'Enfance
<b>ACONODIC</b>	:	Archives du CONODIC
<b>ADDES</b>	:	Archives de la délégation départementale des enseignements secondaires
<b>AMIPER</b>	:	Amicale du Personnel
<b>APC</b>	:	Approche Par les Compétences
<b>APEE</b>	:	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
<b>APELCAB</b>	:	Association des Parents de l'Enseignement Libre Catholique de Bafoussam
<b>APPS</b>	:	Activités Post et Péri Scolaires
<b>BEEC</b>	:	Bureau des Etudes et des Examens Corrigés
<b>BEPC</b>	:	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
<b>CEP</b>	:	Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires
<b>CNPS</b>	:	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
<b>CONODIC</b>	:	Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception
<b>CGE</b>	:	Conseil Général des Elèves
<b>DDES</b>	:	Délégation Départementale des Enseignements Secondaires
<b>DIPES I, II</b>	:	Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire 1 <sup>er</sup> grade / 2 <sup>e</sup> grade
<b>ENS</b>	:	Ecole Normale Supérieure
<b>FENASSCO</b>	:	Fédération Nationale des Sports Scolaires
<b>JDECA</b>	:	Journée Diocésaine des Ecoles Catholiques
<b>JEC</b>	:	Jeunesse Estudiantine Chrétienne
<b>MINEDUC</b>	:	Ministère de l'Education Nationale
<b>MINESEC</b>	:	Ministère des Enseignements Secondaires
<b>MINRESI</b>	:	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
<b>ONU</b>	:	Organisation des Nations Unies
<b>OBC</b>	:	Office du Baccalauréat du Cameroun
<b>PLEG</b>	:	Professeur des Lycées d'Enseignement Général
<b>RD</b>	:	Rang Départemental
<b>SECA</b>	:	Secrétariat à l'Education Catholique

## GLOSSAIRE

**Angelus** : mot latin, est la Prière à Marie qui se dit le matin, à midi et le soir.

**Bezirk** : mot allemand qui est l'appellation administrative de la ville de Dschang par les Allemands créé en 1903 venant de Fontem.

**Kou'gang** : terme utilisé en yemba, langue locale dans la Menoua qui est le symbole de la puissance, c'est la danse des sociétés secrètes réservée à la chefferie ou aux castes des initiés à l'Ouest-Cameroun.

**Ndzi'moh** : terme utilisé en yemba, langue locale dans la Menoua qui signifie « nourrice » ou « nounou ».

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### Liste des tableaux

Tableau 1 : Présentation des matières et des horaires dans les écoles confessionnelles pendant la période coloniale .....	28
Tableau 2 : Récapitulatif des effectifs dans les écoles à Dschang de 1922 à 1933.....	32
Tableau 3 : Liste des principaux du CONODIC de 1953 à 2017.....	51
Tableau 4 : Liste des différents préfets des études du CONODIC de 1968 à 2016.....	56
Tableau 5 : Statistiques du personnel administratif de 2016.....	61
Tableau 6 : Effectif du personnel enseignant du CONODIC de 2016.....	62
Tableau 7 : Effectifs du personnel enseignant par grade ou niveau de qualification en 2015 .	63
Tableau 8 : Répartition des horaires journaliers de classe en 2017.....	70
Tableau 9 : Evolution des effectifs du collège de 1973 à 2018.....	75
Tableau 10 : Répartition des effectifs suivant l'appartenance religieuse en 2017.....	77
Tableau 11 : Résultats aux examens officiels de 2010 à 2018.....	85
Tableau 12 : Distinctions socioculturelles du CONODIC .....	89
Tableau 13 : Quelques anciens élèves du CONODIC dans les postes de l'administration .....	94
Tableau 14 : Quelques anciens élèves du CONODIC exerçant dans le secteur privé .....	95
Tableau 15 : Quelques sportifs sortis du CONODIC.....	95
Tableau 16 : Carte scolaire de la ville de Dschang .....	102

### Liste des figures

Figure 1 : Organigramme du CONODIC .....	68
--	----

### Liste des diagrammes

Diagramme 1 : Evolution des effectifs du CONODIC de 1973 à 2018.....	75
Diagramme 2 : Pourcentages de réussite du CONODIC aux examens officiels de 2010 à 2018 .....	86

### Liste des photos

Photo 1 : Bâtiment du Noviciat ayant abrité les premiers élèves du CONODIC de Dschang.	38
Photo 2 : Direction du Collège Notre Dame de Dschang en 1968.....	38
Photo 3 : Bâtiments abritant le deuxième site du CONODIC.....	42
Photo 4 : Sœur Marthe Mazadjou, Directrice du CONODIC 1968-1972.....	43
Photo 5 : Révérende Sœur Jeanne Djuissi, pionnière de la mise en place de l'actuel CONODIC de 1972 à 1988 .....	52
Photo 6 : Premier bâtiment du site actuel du CONODIC en 1973.....	53
Photo 7 : Extension du site du CONODIC en 1976.....	53
Photo 8 : Abbé Innocent Noboussé, Principal du CONODIC depuis 2016.....	55
Photo 9 : Emmanuel Tchuenta, surveillant général coordonnateur depuis 2015 .....	58
Photo 10 : Statue de la Vierge Immaculée, Matrone du CONODIC .....	73
Photo 11 : Une séance de prière de l' <i>Angelus</i> à midi .....	73
Photo 12: Remise des ordinateurs lors du cinquantenaire du CONODIC .....	92
Photo 13: Remise des dons aux élèves lors du cinquantenaire du CONODIC .....	93

### Liste des cartes

Carte 1 : La ville de Dschang et ses démembrements.....	46
Carte 2 : Localisation du Collège Notre Dame de Dschang .....	47

## RÉSUMÉ

« **L'œuvre d'enseignement catholique à l'Ouest - Cameroun : le collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang (1964-2018) : étude historique** » est le thème retenu pour notre mémoire. De façon synoptique, cette étude présente la contribution de l'œuvre d'enseignement catholique à la formation de la jeunesse de Dschang en particulier et du Cameroun en général à travers le CONODIC.

Au lendemain de son indépendance, le Cameroun prend en charge son destin politique, économique social, et le secteur de l'éducation n'est pas en reste. Dès lors, on assiste à la création des institutions scolaires publiques. Seulement, nombreux sont les parents qui s'intéressent davantage à l'éducation confessionnelle, de préférence l'enseignement catholique légué par les missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus notamment les Sœurs de la Sainte Union des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie arrivée à Dschang le 22 février 1931. Le CONODIC tire ses origines du Noviciat créé en 1945. Il faut attendre 1953 pour y voir intégrer l'instruction. C'est ainsi qu'en 1964 que le collège est officiellement créé et accueille uniquement les filles. En 1968, on assiste à la mixité de ce dernier et à l'ouverture du second cycle en 1986.

L'utilisation des sources de l'histoire et l'analyse des différents types d'informations recueillies sur le terrain nous amènent à comprendre que les valeurs prônées par l'institution ont permis d'atteindre leurs objectifs : la scolarisation et la formation de la jeunesse. Leur intégration dans la société et le monde d'emploi a favorisé la naissance d'une élite susceptible d'apporter sa contribution à la construction de l'idéal national camerounais. Tout ceci nous permet d'apprécier l'effort de ce dernier à la formation de la jeunesse camerounaise.

Malgré les efforts consentis au quotidien, force nous est donnée de constater que l'établissement est confronté à des difficultés qui portent atteinte à sa notoriété d'antan d'où les propositions de solutions afin de réécrire les plus belles pages de son histoire.

## ABSTRACT

**"The Catholic education in Western Cameroon: The College of Our Lady of the Immaculate Conception of Dschang (1964-2018): Historical Study"** is the theme for our thesis. In a synoptic way, this study presents the contribution of the Catholic education the training of the youth of Dschang in particular and of Cameroon in general through the CONODIC.

In the aftermath of its independence, Cameroon takes charge of its political, social, and economic destiny while the education sector is not left out. Therefore, we are witnessing the creation of many public academic institutions. However, many parents were more interested in confessional education, notably Catholic education bequeathed by the missionaries of the Sacred Heart of Jesus including the Sisters of the Holy Union of the Sacred Hearts of Jesus and Mary who arrived at Dschang February 22, 1931. The CONODIC has its origins in the Novitiate created in 1945. It was not until 1953 that education was integrated as part of the program. Thus, in 1964, the college was officially created and welcomed only girls. In 1968, we witness the mix both sexes and the opening of the second cycle in 1986.

The analysis of the different types of information gathered in the field leads us to understand that the values advocated by the institution have achieved their objectives: those of schooling and training of youth. Their integration into society and the world of employment has favored the birth of an elite likely to contribute to the construction of Cameroon's national ideal. All this allows us to appreciate the effort of the latter to the training of the Cameroonian youth.

Despite the efforts made on a daily basis, we have been given the opportunity to note that the school faces difficulties that undermine its reputation of yesteryear; hence the proposals for solutions to rewrite the most beautiful pages of its history.

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

## I- CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU SUJET

La naissance des institutions éducatives confessionnelles au Cameroun se situe dans la mouvance de la philosophie coloniale qui était d'asseoir et d'étendre son influence et sa civilisation. Ici l'école confessionnelle était un moyen de l'évangélisation car elle servait d'instrument essentiel pour la diffusion et l'approfondissement de la foi. Aujourd'hui, celle-ci entre dans le grand cadre de l'enseignement privé, qu'il soit catholique, protestant, islamique ou laïc. Le volet qui nous intéresse dans le cadre de notre recherche étant l'enseignement catholique, il peut être défini comme un ordre d'enseignement privé confessionnel qui a pour vocation principale la formation intégrale de l'Homme, c'est-à-dire, une formation qui prend en compte la dimension spirituelle morale, humaine, et intellectuelle.

Il est apparu au Cameroun grâce à l'action des pères Pallotins qui arrivent sur les côtes de Douala le 18 Mars 1890. En 1910, deux Pallotins, Wiennord et Ernest Rouf arrivent et s'installent à la mission centrale de Dschang qui de nos jours, est devenue la Paroisse Sacré-Cœur de Dschang<sup>1</sup>. Après la défaite allemande au cours de la Première Guerre mondiale, la France et la Grande Bretagne prennent en charge le destin des Camerounais suite à la partition du Cameroun matérialisée par la signature de l'accord du 04 Mars 1916<sup>2</sup>. C'est ainsi qu'au Cameroun oriental, particulièrement en pays bamiléké bastion des prêtres du Sacré-Cœur, l'activité missionnaire s'intensifie avec les Français du Saint Esprit et les prêtres du Sacré-Cœur. Ceux-ci, dans l'optique de mener à bien leur mission d'évangélisation, doivent l'accompagner des politiques éducatives<sup>3</sup>, d'où la naissance des premiers collèges à l'Ouest-Cameroun notamment le collège Saint Jean de Mbanga (1953), Saint Paul de Bafang (1956), Saint Laurent de Bafou (1958), Sainte Cécile de Mbanga (1962), Saint Thomas D'Aquin de Bafoussam(1963). A Dschang, l'apport de certaines congrégations des sœurs étant indispensable, entrent alors en jeu les sœurs de la Sainte- Union qui, en 1931 commencent avec la pouponnière qui consiste à accueillir les bébés dont les mamans mourraient après l'accouchement. Dès 1932, avec l'ampleur de la pouponnière, celle-ci est accompagnée du SIXA, avec à ses côtés un dispensaire et une école des garçons l'école Saint Michel de Dschang. En 1945, on assiste à l'ouverture du Noviciat dont l'objectif consistait à

---

<sup>1</sup>C. Fouellefak Kana, « Acteurs locaux de l'implantation du catholicisme dans le pays Bamiléké », in *Chrétiens et société XVI – XX<sup>e</sup> siècle*, N°13, Université Jean Moulin III, France, 2006, mis en ligne en 2009, disponible sur <http://www.theses.fr>, consulté le 06-01-2018.

<sup>2</sup>D. Abwa, *Cameroun, Histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, Editions CLE, 2010, p.135.

<sup>3</sup>G. Le Bayon, *Les prêtres du sacré cœur et la naissance de l'église au Cameroun .Kumbo-Nkongsamba-Bafoussam*, Paris, procure des Missions SCJ., 1986, p.84.



former les filles qui aspiraient à la vie religieuse. C'est cette institution qui donne naissance au tout premier collège confessionnel de la ville de Dschang qui est le Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang (CONODIC), créé en 1964 par la loi n° 4 du 22 septembre 1964 sous l'impulsion de Sœur Marie Lutgarde, Sœur Julienne, et Sœur Sabine Marguerite<sup>4</sup>. C'est dans ce contexte que se situe ce travail intitulé « **L'œuvre d'enseignement catholique à l'Ouest-Cameroun : le Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang (1964-2017), Etude historique.** » Il vise à appréhender l'œuvre de l'enseignement catholique dans la région de l'Ouest en général et dans l'arrondissement de Dschang en particulier.

## II- LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Nous allons épiloguer sur les raisons personnelles et académiques.

- **Raisons personnelles**

Pour une recherche scientifique, le choix du sujet n'est pas fortuit. Plusieurs raisons ont sous-tendu le choix de cette thématique. Durant notre tendre enfance, nous parcourions environ 4km à pieds pour nous rendre à l'école catholique Saint Joseph de Bafoussam. Mais à côté de nous, nos aînés du quartier sortaient très tôt pour se rendre au Collège Saint Thomas d'Aquin de Bafoussam. Ce qui aiguillait notre curiosité, celle de voir les parents envoyer leurs enfants dans ces écoles confessionnelles situées à des kilomètres alors que tout autour, il existait des établissements publics et privés laïcs. En plus, lors des Journées Diocésaines des Ecoles Catholiques (JDECA), on observait l'effervescence des écoles et collèges catholiques à l'esplanade de la grande cour de la cathédrale Saint Joseph de Bafoussam. Au cours de nos études supérieures à l'Université de Dschang, nous remarquons que, certains enfants des villages environnants parcouraient aussi des dizaines de kilomètres pour se rendre au Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang. Ceci nous a poussé à nous poser de nombreuses questions sur les ordres d'enseignement et même sur la préférence de l'enseignement privé catholique par nos parents aux dépens des autres.

De plus, le CONODIC n'a pas fait à ce jour l'objet d'une recherche historique. Or nous savons le rôle que cette institution a joué dans la formation scolaire et spirituelle des jeunes de la ville de Dschang, et par ricochet de l'élite locale.

---

<sup>4</sup>Entretien réalisé avec J. Tchoussou, 59ans, surveillant général bloc3eme, ancien professeur et préfet des études du CONODIC entre 1993 et 1996, Dschang, 30 Décembre 2017.

- **Raisons académiques**

Ayant eu l'occasion de rédiger un mémoire de recherche scientifique dans le cadre de notre formation à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, nous avons pensé qu'il est nécessaire d'éclairer toutes ces zones d'ombres qui constituaient nos questionnements d'enfance, en apportant notre modeste contribution à l'historiographie de l'éducation au Cameroun, et spécifiquement à la connaissance de l'œuvre missionnaire à l'Ouest-Cameroun. Le faisant, nous voulons aussi permettre aux générations futures de trouver dans notre travail des points de repères à leurs interrogations concernant ce champ d'étude.

### **III- INTÉRÊT DU SUJET**

Cette étude revêt un intérêt à la fois académique, scientifique et historique.

- **L'intérêt académique**

Cet intérêt émane des exigences de l'Ecole Normale Supérieure. Car pour sortir de cette école de formation, tout élève-professeur de Vème année doit rédiger et soutenir publiquement devant les membres de jury un travail de recherche scientifique fondamental ou didactique sanctionné par l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire de Deuxième Grade (DIPES II). Ainsi, ce sujet nous permet de mettre en pratique et valoriser la qualité des enseignements reçue au cours de notre formation.

- **L'intérêt scientifique**

L'intérêt scientifique est pluriel. Cette étude pourrait être une source secondaire pour les potentiels chercheurs puisqu'elle pourra non seulement apporter des connaissances nouvelles mais aussi ouvrir d'autres pistes de recherches sur l'histoire de l'éducation au Cameroun. Par ailleurs, il faut noter que le développement de l'éducation constitue l'une des préoccupations majeures de la plupart des pays africains. C'est dans ce sillage que plusieurs chercheurs apportent des clarifications aux problèmes du système éducatif auxquels fait face l'Afrique et le Cameroun. Les historiens ont compris qu'il fallait davantage travailler sur cette thématique. En l'étudiant de fonds en comble, elle permet de comprendre les fondements du succès et de la performance des élèves issus de cet ordre d'enseignement. Cette pédagogie peut être un prototype ou les éléments de solutions aux problèmes qui se sont enracinés dans le passé. Ces dispositifs pédagogiques peuvent ainsi contribuer d'un point de vue didactique à

l'élaboration des nouvelles politiques en matière d'éducation dans un pays en pleine mutation comme le nôtre.

- **L'intérêt historique**

L'intérêt historique n'est pas à négliger car, cette étude permet de retracer l'histoire d'une institution et son œuvre à travers l'implantation et la vulgarisation du catholicisme en pays bamiléké d'une part et d'autre part met en exergue la relation entre religion et développement social. Elle comble ainsi un vide sur l'histoire de l'éducation au Cameroun.

#### IV- LA DÉLIMITATION DU CADRE SPATIAL ET TEMPOREL

- **Cadre spatial**

Pour éviter la navigation à vue, une bonne recherche historique doit s'inscrire dans un cadre spatio-chronologique car « c'est à travers le temps que l'homme fait l'histoire. Et l'historien qui veut remonter le passé sans repère chronologique ressemble au voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur une piste sans bornes kilométriques »<sup>5</sup>. Le présent travail prend pour référentiel la ville de Dschang où est situé le CONODIC. C'est une ville historique découverte en 1895 par l'allemand Zintgraff et la mission allemande va s'y installer définitivement en 1903<sup>6</sup>. Elle va abriter la capitale de la région bamiléké avant son transfert à Bafoussam en 1963. Actuellement, cette ville est le chef-lieu du département de la Menoua et de l'arrondissement de Dschang. Ville universitaire, elle regorge d'une kyrielle de peuples aux obédiences religieuses et nationalités variées, faisant d'elle une ville cosmopolite. Les différentes richesses artisanales, hydrauliques, le patrimoine matériel et immatériel, les lieux de mémoire historique font d'elle une destination touristique.

- **Cadre temporel**

Notre étude s'étend de 1964 à 2018. L'année 1964 est la date de création du Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang, tandis que 2018<sup>7</sup> marque la date de la célébration du cinquantenaire de cette institution d'enseignement.

---

<sup>5</sup>J. Ki-zerbo, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, p. 16.

<sup>6</sup> A.F. Dikoume, et T. Ngoufo, « le peuplement des hautes terres de l'Ouest-Cameroun », in M. Kuété (s/d), *Espace, pouvoir et conflits dans les hautes terres de l'Ouest-Cameroun*, Yaoundé, PUY-CEREHT, 2000, p.50.

<sup>7</sup> Cinquante-quatre ans après la création de l'établissement, 2018 est l'année choisie par les autorités diocésaines pour célébrer le cinquantenaire de cette institution scolaire même si en réalité ce cinquantenaire était en 2014. C'est donc du 14 au 15 Décembre 2018 que les festivités marquant ce cinquantenaire sont organisées.

## V- CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Pour mieux comprendre cette thématique, il est impérieux de procéder par la définition de certains concepts. De concert avec Emile Durkheim, il est à souligner que : « les mots de la langue usuelle comme les concepts qui les expriment, sont toujours ambigus et le savant qui les exploite tel qu'il les reçoit de l'usage sans leur faire subir d'autres élaborations s'exposerait aux plus graves confusions »<sup>8</sup>. Ainsi, étymologiquement, le mot scolaire vient du latin « scholaris » ou « schola » qui veut dire ce qui est en rapport avec l'école, à l'enseignement. Se dit de ce qui évoque l'enseignement livresque et a un caractère pédagogique<sup>9</sup>. La scolarisation est l'art de scolariser et ce dernier renvoie à une soumission de fréquenter l'école.

Le mot éducation vient du latin *educare* qui veut dire élever les animaux et par extension prendre soin des enfants, former, instruire. C'est donc l'action de faire sortir une personne de son état premier ou de faire sortir de lui ce qu'il possède virtuellement. C'est aussi l'art de former une personne, spécialement un enfant ou un adolescent en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales de façon à lui permettre d'affronter la vie personnelle, sociale avec une personnalité suffisamment épanouie<sup>10</sup>.

Collège est un mot polysémique. Du latin « collegium », il désigne dans ce contexte, un établissement d'enseignement privé du premier cycle, du second cycle<sup>11</sup>.

Le mot enseignement vient du latin *insignare* qui veut dire faire connaître. C'est l'action, la manière de transmettre les connaissances<sup>12</sup>. C'est l'ensemble des influences, des événements sélectionnés, planifiés pour initier, activer et soutenir l'apprentissage chez l'humain<sup>13</sup>. Subdivisé en plusieurs niveaux, l'enseignement joue un rôle déterminant dans l'édification de la société grâce à des programmes bien définis afin que les élèves, à travers ces niveaux précis, soient aptes à relever les défis de demain.

L'enseignement catholique est par ricochet cet ordre d'enseignement qui allie à la fois la formation intellectuelle, morale, physique de l'Homme, et l'apprentissage de la spiritualité marquée par les principes du catholicisme, invitant par là même à regarder le chemin proposé

---

<sup>8</sup> E. Durkheim, *Le suicide*, Paris, PUF, 1930, p.1.

<sup>9</sup> *Encyclopédie universelle grand Larousse*, Paris, Imprimerie Jean Lamour, Vol.13, 1993, p.9426.

<sup>10</sup> G. Tsafack, *Comprendre les sciences de l'éducation*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.19.

<sup>11</sup> *Encyclopédie universelle grand Larousse*, Paris, Imprimerie Jean Lamour, Vol.4, 1993, p.2371.

<sup>12</sup> *Encyclopédie universelle grand Larousse*, Paris, Imprimerie Jean Lamour, Vol.6, 1993, p.2371.

<sup>13</sup> G. Tsafack, *Comprendre les sciences de*, p.27.

par le Christ, comme affirme Paul Lontsie-Keuné : « dans l'école catholique, on s'engage plus profondément encore dans un échange vertical continu où s'exprime dans toute sa force la dimension religieuse de l'éducation »<sup>14</sup>.

## VI- REVUE DE LA LITTÉRATURE

Dans le cadre d'une recherche scientifique, la revue de la littérature est une étape importante et indispensable comme l'affirme Olivier Lawrence :

La revue de la littérature est importante à plus d'un titre (...) Il s'agit d'une étape essentielle dans la démarche de la recherche. Seules la mise à jour des connaissances et l'analyse critique de celles-ci permettent le développement du savoir dans une discipline scientifique. En leurs absences, on ne voit comment on pourrait arriver à formuler une problématique et une thèse originales qui permettent de faire progresser notre compréhension du monde(...) Elle est le produit d'un travail ardu de confrontation avec la littérature scientifique.<sup>15</sup>

Le sujet abordé dans la présente étude a déjà été évoqué dans quelques ouvrages, thèses et mémoires. Cependant, aucune étude spécialisée n'a jamais été effectuée sur le collège. Néanmoins, en abordant l'enseignement privé confessionnel au Cameroun, certains auteurs ont analysé la question de l'enseignement catholique. C'est le lieu de nommer Pierre Lucien Bétene et Jean Paul Messina qui, dans leur ouvrage<sup>16</sup>, présentent les réalisations de l'église catholique en cent ans de présence au Cameroun dans le domaine de l'éducation. Ils partent du contexte général de cet ordre d'enseignement depuis l'implantation de l'église catholique à l'indépendance du Cameroun pour aboutir aux produits finis de cette catégorie d'enseignement. Ils présentent les décrets de création de certains collèges catholiques du Cameroun en insistant sur les stratégies et les problèmes rencontrés par cette catégorie d'enseignement. Ils chutent en présentant quelques produits de l'enseignement catholique dans la vie active. Cette étude nous intéresse en ce sens qu'elle analyse l'éducation confessionnelle catholique au Cameroun. Elle ne fait cependant pas allusion au CONODIC de Dschang, objet de la présente recherche.

---

<sup>14</sup>P. Lontsie-keuné, *L'éducateur*, Douala, Macacos, 2007, p.163.

<sup>15</sup> O. Lawrence (s/d) et al, *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils, méthodes*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.86.

<sup>16</sup>J.L. Bétene et J.P. Messina, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Bologna, Presso Grafiche Dehoniane, 1992.

L'Abbé Paul Lontsie-Keune<sup>17</sup> quant à lui présente dans l'*Educateur* un instrument d'information et de formation d'éducateurs de l'ordre d'enseignement privé catholique. Dans cet ouvrage, il met l'accent sur la responsabilité des enseignants catholiques dans le monde en mutation, de même que sur l'organisation, la planification des institutions catholiques d'aujourd'hui et la dimension religieuse du processus éducatif. Il montre les biens fondés de l'enseignement religieux dans la formation de la personnalité des apprenants. Ceci est intéressant d'autant plus qu'il définit les objectifs de l'enseignement catholique dans l'ensemble. Mais seulement, il ne fait pas allusion au CONODIC.

Du même auteur, nous avons *L'enseignement privé au Cameroun de 1976 à 2005*<sup>18</sup>. On y retrouve un recueil de textes fondateurs constitués de lois, d'arrêtés, de circulaires, de déclarations de notes de services qui montrent que l'enseignement privé catholique demeure utile et soutient l'Etat dans sa mission éducative. Partant de la loi n°76/15 du 08 Juillet 1975, portant organisation de l'enseignement privé au Cameroun à la lettre circulaire de l'enseignement privé au Cameroun, la lettre circulaire n°1867/05/LLC/MINESEC/SG relative au traitement des dossiers de création et à l'ouverture des écoles d'enseignement privées catholiques d'une part. Il présente l'organisation de l'enseignement catholique au Cameroun et les critères d'attribution des subventions d'autre part.

Dans *Les écoles des missions*<sup>19</sup>, Thomas Fondjo s'attarde principalement sur les questions du financement des écoles qui devraient être reconnues comme des services sociaux d'utilité publique. Il y aborde ainsi les problèmes de subventions que rencontrent ces écoles. Ceci nous intéresse davantage puisque l'auteur met en exergue l'une des difficultés rencontrées par les institutions scolaires catholiques sans toutefois s'attarder sur un cas spécifique. Le CONODIC n'est pas en reste, car il rencontre des problèmes d'ordre financier évoqué par l'auteur.

A sa suite, Engelbert Mveng<sup>20</sup> présente dans son ouvrage *Histoire du Cameroun* l'œuvre sociale missionnaire en insistant sur l'éducation. Il met en relief l'évolution de l'enseignement avec les différentes congrégations et leur apport respectif. Toutefois il va s'attarder sur les généralités de l'œuvre coloniale en insistant sur les métropoles telles que Yaoundé et Douala.

---

<sup>17</sup>P. Lontsie-Keune, *L'éducateur*, Douala, Macacos, 2007.

<sup>18</sup>P. Lontsie-Keune, *L'enseignement privé au Cameroun 1976-2005*, Douala, Macacos, 2005.

<sup>19</sup>T.Fondjo, *Les écoles des missions*, Yaoundé, Saint Paul, 2006.

<sup>20</sup>E.Mveng, *Histoire du Cameroun*, TII, Yaoundé, CEPER, 1985.

Du même auteur, *L'Eglise catholique au Cameroun 100 ans d'évangélisation, 1890-1990, Album du centenaire*<sup>21</sup>. Ici il présente les photographies des temps forts de l'église catholique de 1890 à 1990, de même que les personnages ayant influencé ou contribué à l'élaboration du catholicisme au Cameroun. Cette œuvre est d'une importance capitale en ce sens qu'elle présente la naissance de l'Eglise catholique au Cameroun, laquelle église doit œuvrer dans le social dont l'aboutissement est la création des institutions scolaires. Cependant, l'ouvrage en question ne traite pas des institutions scolaires.

Augustin Sagne<sup>22</sup> quant à lui présente dans son livre *Cameroun. L'évangile à la rencontre des chefferies 1917-1964*, la réaction des indigènes face aux nouvelles religions imposées par la colonisation notamment le catholicisme et la Société des Missions Evangéliques de Paris. Il analyse le rôle des acteurs locaux dans l'implantation de ces églises et l'héritage missionnaire allemand, français, anglais à l'Ouest-Cameroun. Cette étude nous intéresse à plus d'un titre car elle présente le contexte et raisons de création des collèges confessionnels dans le diocèse de Nkongsamba. Il fait une ébauche de l'aspiranat et du Noviciat de Dschang. Mais il ne dit pas ce que sont devenues ces structures.

Engelbert Atangana<sup>23</sup> dans son ouvrage *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun. Réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours)*, fait un bilan de cent ans d'éducation au Cameroun tout en montrant les différents établissements phares qui ont marqué l'histoire de l'éducation du pays, mais aussi et surtout démontre que le système d'éducation actuel est juste une conséquence de ce que le colon a voulu qu'il soit. Ses travaux ont aidé à mieux organiser le travail sur l'éducation coloniale à Dschang, mais il ne traite pas de la spécificité des écoles confessionnelles encore moins du collège qui fait l'objet de notre recherche.

Dans son ouvrage intitulé *Les prêtres du Sacré-Cœur et la naissance de l'église au Cameroun, Kumbo-Foumban-Nkongsamba-Bafoussam*, Goustan Le Bayon<sup>24</sup> analyse l'œuvre des prêtres du Sacré-Cœur au Cameroun, dans les localités de Kumbo, Foumban, Nkongsamba, Bafoussam. Il met en lumière l'arrivée des premières religieuses à Dschang

---

<sup>21</sup>E. Mveng, *L'Eglise catholique au Cameroun, 100 ans d'évangélisation 1890-1990. Album du centenaire*, Bologna, Presso Grafiche Dehoniane, 1990.

<sup>22</sup> A. Sagne, *Cameroun. L'évangile à la rencontre des chefferies 1917-1964*, Suisse, Presses de l'œuvre Saint-Augustin, 1997.

<sup>23</sup> E. Atangana, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun. Réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours)*, Paris, L'Harmattan, 1996.

<sup>24</sup>G. Le Bayon, *Les prêtres du Sacré-Cœur et la naissance de l'église au Cameroun, Kumbo-Foumban-Nkongsamba-Bafoussam*, Paris, Procure des missions SCJ, 1986.

notamment les sœurs de la Sainte Union des sacrés-cœurs de Marie et Jésus, le 27 février 1931. Ce sont ces sœurs qui mettent sur pied la pouponnière, le Sixa<sup>25</sup>, l'aspiranat et plus tard le Noviciat qui sera à l'origine du CONODIC.

En ce qui concerne les thèses, celle de Madiba Essiben<sup>26</sup> présente l'évolution de l'enseignement au Cameroun et met l'accent sur les fondements de la scolarisation française. Il analyse succinctement les activités de la congrégation des pères Pallotins, celle des pères du Saint Esprit et de la mission de Bâle. Il met en exergue l'apport éducatif de ces congrégations dans l'épanouissement intellectuel des camerounais qui devaient être préparés à la gestion de leurs propres affaires socioéconomiques et politiques.

Emmanuel Mengolo<sup>27</sup> quant à lui met en lumière la mise en place de l'enseignement catholique au Cameroun dès ses premiers contacts avec les indigènes. Il analyse les acteurs et les œuvres de ces missions tant sur la période coloniale allemande que française et britannique. Il présente l'évolution de ces systèmes éducatifs entre permanences et mutations. Bien que cette thèse aide à comprendre l'implantation et l'évolution générale du système éducatif catholique au Cameroun, elle ne mentionne en aucun cas les établissements confessionnels.

Dans le registre des mémoires, celui qui a retenu notre attention est le travail de recherche de Linus Bounougou<sup>28</sup>, dans lequel il présente l'apport de l'église catholique dans le social, en particulier dans le secteur éducatif. Il analyse le point de vue selon lequel pour mieux s'implanter, évangéliser et répandre leur idéologie chrétienne, il fallait créer les écoles d'où le Collège Notre Dame de Mimetala. C'est dans cette optique qu'il montre l'apport de ce collège dans l'éducation des jeunes au Cameroun. Ce mémoire nous intéresse à plus d'un titre car il permet de constater l'impact de ce collège dans la formation de la jeunesse du pays. Ce travail, en rapport avec notre thème de recherche, permet de cerner l'évolution de l'aspiranat à l'école des filles, et plus tard au collège mixte de Mimetala.

---

<sup>25</sup>C'était une institution para scolaire créée par les missionnaires allemands en 1904 pour la formation humaine et chrétienne des jeunes filles destinées à épouser les chrétiens au détriment des païens et des vieux polygames.

<sup>26</sup>M. Essiben, « Evangélisation et colonisation en Afrique : l'héritage scolaire du Cameroun 1885-1956 », Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Bale, 1976.

<sup>27</sup>E. Mengolo, « L'œuvre catholique d'enseignement au Cameroun (1890-2014) : une progression dans l'exigence de la qualité. Approche en droit canonique et en droit camerounais », Thèse de Doctorat en Droit, l'Université de Paris-Sarclay, 2016.

<sup>28</sup>L. Bounougou, « L'Eglise catholique et l'éducation des jeunes au Cameroun : cas du collège notre dame de Mimetala de 1940 à 2007 », mémoire de Maitrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2009.



Larissa Bilong<sup>29</sup> dans son mémoire analyse la contribution du collège Saint Michel de Douala à la formation d'une jeunesse camerounaise. Elle part du constat selon lequel l'enseignement confessionnel est l'œuvre des missions pour l'évangélisation, d'où l'importance d'avoir, à travers leurs œuvres, un plus grand nombre de personnes sur le chemin de la foi, du travail, d'égalité. Ce travail permet d'apprécier les méthodes des missionnaires pour l'éducation intégrale de l'homme.

Clémence Mawa<sup>30</sup> présente dans son mémoire l'école occidentale comme une suite conséquente de l'évangélisation amorcée en amont par la *Baptist Missionary Society* dont la base était à Londres. Les catholiques et autres prennent ensuite le relai. Elle analyse l'enseignement confessionnel de 1887 à 1987, période durant laquelle ces écoles confessionnelles ont contribué à la formation des intellectuels et les cadres au Cameroun. Cette étude nous intéresse car elle met en exergue l'organisation de l'enseignement au Cameroun, mais n'insiste pas ni sur l'origine et l'évolution des établissements catholiques encore moins sur le CONODIC de Dschang.

Le mémoire de Nadège Ngongang Kapgué<sup>31</sup> présente l'organisation du sixa à l'Ouest-Cameroun sous administration française. Elle analyse les grandeurs, turbulences, mutations et le déclin de cette structure de formation féminine. Elle montre les bienfaits et les méfaits du sixa dans cette partie du Cameroun, plus précisément à Dschang et à Bafang. Cette étude nous intéresse car elle met en lumière l'organisation de ces structures missionnaires à caractère féminin. Le CONODIC qui fait l'objet de notre étude aujourd'hui tire ses origines du Sixa et du noviciat. Mais seulement, elle ne s'attarde pas sur ce qu'est devenue cette institution après son déclin.

## VII- PROBLÉMATIQUE

Tout travail de recherche scientifique requiert la formulation d'une problématique, car elle constitue la colonne vertébrale dudit travail. Le catholicisme a trouvé terre fertile à l'Ouest particulièrement à Dschang, grâce à l'apport des chefs traditionnels et des notables. Dans leurs multiples œuvres, les missionnaires catholiques européens créent un collège

---

<sup>29</sup>L. Bilong, « Le collège Saint Michel de Douala (1963-2013) et sa contribution à la formation d'une jeunesse camerounaise : essai d'une analyse historique », mémoire de DIPES II en histoire, ENS de Yaoundé, 2016.

<sup>30</sup> C. Mawa, « L'enseignement privé confessionnel au Cameroun : 1887-1987 », mémoire de DEA en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.

<sup>31</sup>N. Ngongang Kapgué, « Le Sixa à l'Ouest-Cameroun sous administration française : 1922-1960 », mémoire de Maitrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2004.

d'enseignement privé d'envergure. Il s'agit du CONODIC. Ce dernier a pleinement assuré l'éducation des jeunes à Dschang au lendemain de l'indépendance du Cameroun. Il devient alors indéniable que l'enseignement confessionnel catholique occupe une place de choix dans le secteur éducatif au Cameroun.

Dès lors, il s'agit de présenter l'œuvre d'enseignement catholique à l'Ouest-Cameroun à travers le rôle joué par le CONODIC dans la scolarisation des jeunes camerounais. Autrement dit, quel a été, de façon authentique, l'apport de cette institution dans la formation de l'élite intellectuelle à l'Ouest Cameroun depuis sa création jusqu'en 2018 ? Mieux encore, quel est le bilan du collège après cinquante-quatre ans d'existence ? Autour de cet axe névralgique s'articulent d'autres interrogations non moins importantes à savoir : quel est le contexte de création du CONODIC ? Comment fonctionnait-il ? Comment a-t-il évolué ? Quels ont été les moyens utilisés pour atteindre ses objectifs ? Quelle est sa philosophie éducative ? Quelle est sa place dans la formation de l'élite spirituelle et intellectuelle à l'Ouest Cameroun ? Quelles sont les difficultés auxquelles il fait face ? Tels sont les axes sur lesquels ce travail de recherche a été orienté.

### VIII- DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ET SOURCES

L'histoire en tant que discipline scientifique repose sur des canons méthodologiques à savoir : les sources et la démarche critique. Parlant des sources en histoire, Joseph Ki-zerbo stipule que « l'homme a rendu historique tout ce qu'il a touché de sa main créatrice, depuis le bois le plus vulgaire jusqu'au bijou le plus précieux, il s'agit de l'histoire poly-sources »<sup>32</sup>. Aussi, Lucien Fèbvre renchérit lorsqu'il affirme :

L'histoire se fait de documents écrits sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire sans documents écrits s'il n'en existe point. Avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser pour fabriquer son miel à défaut des fleurs usuelles. Donc avec les mots, les signes, le paysage, et les tuiles(...) <sup>33</sup>

Ainsi donc, pour mener à bien cette recherche, nous avons eu recours à plusieurs sources de l'histoire notamment les sources écrites, les sources orales, les sources

---

<sup>32</sup> J. Ki-Zerbo, « La tradition orale en tant que source pour l'histoire africaine » in D. Laya (s/d), *La tradition orale*, Niamey, CRDTCO, 1972, p.96.

<sup>33</sup> L. Fèbvre, *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Collins, 1953, p.428.

iconographiques et en dernier ressort, nous avons eu recours au numérique qui nous a permis de consulter les documents en ligne.

Premièrement, les sources écrites sont constituées essentiellement des sources de première main qui sont les Archives et celles de seconde main dont les ouvrages et les articles scientifiques, les thèses et les mémoires. Pour la collecte des données de première main, nous nous sommes rendus aux Archives du CONODIC, à la délégation départementale des enseignements secondaires de la Menoua, à la Paroisse Sacré Cœur de Dschang, au Secrétariat à l'Education Catholique de Bafoussam. Concernant les sources de seconde main, nous les avons collectées au centre de documentation de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé I, à la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, au Cercle d'Histoire, Géographie et Archéologie de l'Université de Yaoundé I, à l'Institut Français du Cameroun et à la bibliothèque de l'Université Catholique de l'Afrique Centrale de Yaoundé. De plus, nous avons travaillé à la bibliothèque de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dschang, à la bibliothèque centrale de l'Université de Dschang, à l'Alliance Franco-camerounaise de Dschang.

Par ailleurs, il faut reconnaître le grand rôle que jouent les sources orales dans l'écriture de l'histoire du peuple africain. C'est en cela que nous avons eu recours à ces dernières car, déclare Ahmadou Hampate Bâ'a : « la tradition orale est la seule voie pour pénétrer réellement l'histoire et l'âme du peuple africain »<sup>34</sup>. Dans le même sillage, Théodore Gayibor Nicoué affirme :

Dans les civilisations sans écriture, la parole, vecteur des messages essentiels à la vie revêt une importance singulière, importance perdue dans les sociétés dotées de l'écriture. Dans les civilisations orales, dire ou nommer c'est agir, perdre possession, de créer ; d'où l'importance de la tradition orale dans la connaissance de l'histoire africaine.<sup>35</sup>

Pour la collecte de cette tradition orale, un guide d'entretien a été élaboré en adoptant une méthode de catégorisation ; c'est-à-dire interroger les individus en fonction de leur statut au sein de l'établissement (enseignants, élèves ; personnels d'appui, vendeuses à la cantine, parents d'élèves, anciens élèves, villageois etc.). Les méthodes participatives ont été utilisées

---

<sup>34</sup>A. Hampaté Bâ'a, « La tradition vivante », in J. Ki-zerbo (s/d), *Histoire générale de l'Afrique : Méthodologie et préhistoire africaine*, Vol1, Paris, Présence africaine, 1986, p.99.

<sup>35</sup>T. Nicoué Gayibor, *Sources orales et histoire africaine : approches méthodologiques*, Paris, L'Harmattan, 2011, p.18.

pour mieux cerner le sujet et recueillir les informations pertinentes. Ainsi, nous avons pu organiser certaines discussions au cours desquelles nous avons utilisé le magnétophone, le téléphone portable et le support papier pour recueillir les informations. Pour les informateurs qui n'ont pas pu nous consacrer suffisamment de temps, nous leur avons remis un questionnaire malgré ses limites.

Les sources iconographiques constituées de photos permettent d'illustrer les grandes figures ayant marqué l'histoire du CONODIC et de présenter l'organisation et l'évolution matérielles de l'établissement.

En dernier ressort, nous avons utilisé les sources numériques qui ont permis de consulter les documents en ligne.

Le deuxième temps fort de la démarche est celui de l'analyse des informations recueillies sur le terrain qui s'est faite à travers plusieurs approches. L'approche quantitative empruntant un peu à la démarche hypothético-déductive, consiste au recueil des données observables, mesurables, quantifiables aboutissant à la construction des diagrammes, des tableaux statistiques susceptibles de donner une vue d'ensemble sur l'évolution du CONODIC.

Cette étude requiert en grande place l'approche pluridisciplinaire car comme le souligne Marc Bloch et Lucien Fèbvre, il s'agit de briser l'esprit de spécialité, promouvoir la pluridisciplinarité, favoriser l'union des sciences. C'est pourquoi nous avons utilisé les méthodes diachronique et analytique qui ont permis de comprendre les différentes mutations que le CONODIC a connues au cours de son évolution. L'approche synchronique a permis de regrouper et d'expliquer les différentes idées par centres d'intérêts.

## **IX- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

Le présent travail de recherche n'a pas été un long fleuve tranquille. Les difficultés majeures auxquelles nous avons fait face sont liées d'une part à la réticence de certains informateurs à fournir des renseignements clés pour la rédaction dudit travail. Il fallait les convaincre et leur expliquer le bien-fondé de ce travail. Aussi, nous avons fait face aux problèmes de la mémoire historique. Compte tenu de l'âge avancée, de la maladie, quelques-uns de ces informateurs ne se souvenaient presque plus de certains détails importants liés à notre recherche. Pour venir à bout de cette difficulté, nous avons confronté nos différentes

sources d'information. D'autre part, ils hésitaient de répondre aux questions liées à l'aspect financier.

En outre, le CONODIC a connu un incident en 1997. Il s'agit d'un incendie qui a détruit le bureau du préfet des études, consumant ainsi les Archives du collège ; ce qui a rendu notre travail davantage pénible. Aux archives départementales des enseignements secondaires de la Menoua, la tâche n'était pas facile non plus. Non seulement les Archives étaient presque inexistantes, mais on les trouvait dans plusieurs salles et sur différents sites ceci du fait de la délocalisation constante des bureaux de ladite délégation.

Enfin, retrouver les anciens élèves du collège pour la collecte de certaines informations n'a pas été facile. Ceci étant dû au fait que la majorité ne vit plus sur place et il n'existe pas encore une association des anciens élèves du CONODIC. Il a fallu se rendre à Bafoussam, Douala et Santchou pour les rencontrer lorsqu'urgence s'imposait.

## **X- PLAN DU TRAVAIL**

La critique des informations collectées a donné une synthèse qui est en fait la matière grise de notre travail. En effet, pour mieux appréhender notre thématique, nous avons organisé nos résultats en quatre chapitres.

Le chapitre premier traite de l'éducation dans la ville de Dschang avant 1964. Il y est question de présenter à la fois les généralités de l'éducation traditionnelle chez les peuples de la Menoua avant l'avènement de l'école dite moderne et l'éducation de la jeune fille et du jeune garçon à l'époque précoloniale. Ici, il s'agit d'analyser l'éducation des jeunes de Dschang à l'époque coloniale et enfin les facteurs de création du CONODIC à Dschang.

Le second chapitre retrace l'évolution, l'organisation et le fonctionnement du collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang. Il y est question d'analyser le processus évolutif de cette institution tant sur le plan statutaire que sur le plan infrastructurel. Aussi présente-t-il la structure administrative du collège et les différentes activités qui contribuent à son épanouissement.

Le troisième chapitre met en exergue la contribution du collège à la formation de l'élite intellectuelle au Cameroun. Il s'agit également de montrer qu'à travers les différentes philosophies et stratégies éducationnelles mises en place, cette institution a apporté sa pierre à

la construction de l'édifice national à travers les jeunes qui occupent de hautes fonctions de l'administration et la vie socioprofessionnelle.

Le chapitre quatre s'intéresse aux problèmes auxquels fait face l'institution et les perspectives pour plus de rayonnement. L'objectif ici est de montrer grosso modo les difficultés internes et externes rencontrées par l'établissement. Il s'agit aussi de proposer des solutions qui pourraient lui permettre de maintenir la dragée haute en termes de formation intégrale dans la ville de Dschang en particulier et au Cameroun en général.



**CHAPITRE I : L'ÉDUCATION DANS LA VILLE DE  
DSCHANG AVANT 1964**

Parler d'éducation dans la ville de Dschang avant 1964 renvoie à l'étude de l'éducation traditionnelle qui avait cours avant l'arrivée du colonisateur, puis de l'éducation formelle qui prend corps avec l'administration coloniale jusqu'à l'obtention de l'indépendance du Cameroun oriental le 1<sup>er</sup> Janvier 1960. En effet, c'est au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que l'on peut parler de l'introduction de l'école au Cameroun. C'est ainsi qu'en 1843, Joseph Merrick, missionnaire de la *Baptist Missionnary*, arrive à Fernando Po et fonde la première école. Mais avant cela, la tradition orale constituait la seule forme de transmission de valeurs de génération en génération. Alors comment était faite l'éducation traditionnelle à Dschang avant l'arrivée des colonisateurs ?

## **I- SITUATION DE L'ÉDUCATION À DSCHANG À L'ÉPOQUE PRÉCOLONIALE ET COLONIALE**

La formation de la jeunesse de Dschang a commencé avant l'arrivée des premiers administrateurs européens. Elle était basée sur un système d'éducation traditionnelle bamiléké qui concourait à la formation de l'homme dans son être.

### **A. GÉNÉRALITÉS DE L'ÉDUCATION TRADITIONNELLE CHEZ LES PEUPLES DE DSCHANG**

Il s'agit ici de présenter l'enfant dans le contexte social dans cette aire géographique et les différentes institutions et techniques qui sous-tendent son éducation.

#### **1. L'enfant dans le contexte social**

L'enfant, dans le contexte traditionnel africain, est une bénédiction divine. Son arrivée au monde renvoie toujours à une joie immense prédisposant les parents, surtout la mère, à un traitement particulier<sup>36</sup> et au respect de toute la société.

Durant la période précoloniale, il existait une sorte de *baby-sitting* extraordinaire appelé *Dzi'moh* qui s'occupait de l'enfant comme le sien et dans certains cas, l'allaitait si elle était une mère d'enfant comme l'affirme madame Jeannette Sobzé : « j'allaitais l'enfant de ma coépouse avec sa permission quand elle partait au champ et ne revenait qu'au soir. Nous

---

<sup>36</sup> Cette dernière est bien nourrie à base des aliments qui vont booster la coulée mamelle. Il lui est interdit d'effectuer les tâches difficiles. La reprise des travaux champêtres se fait après 6 mois. Entre temps, ce sont les femmes du village qui s'occupent de son champ.



ne connaissions pas tout ce que le blanc a apporté notamment le lait qu'on met dans les bouteilles avec de l'eau chaude.»<sup>37</sup>. Ceci signifie qu'à cette époque, les mères ne connaissaient pas la notion d'allaitement artificiel, avec tout ce qui y va. Rajoute-t-elle : « cette *Dzi'moh* pouvait être une quelconque femme du clan dont les mœurs et les habitudes sont très bons.»<sup>38</sup>L'éducation de l'enfant commence à partir du moment où il prononce un certain nombre de mots sensés. Les parents, mais surtout la mère et la *baby-sitter* avec qui il passe régulièrement le temps, lui apprennent la différence entre une éducation orientée vers le sens et celle orientée vers le touché, c'est-à-dire ce qui brûle ou pas ce qui chauffe ou pas, la différence entre les objets et les animaux.

De plus, l'éducation traditionnelle était caractérisée par son aspect collectif, fonctionnel, pragmatique, oral, continu, mystique, homogène, polyvalent et intégrationniste.

## **2. Les institutions éducatives traditionnelles et techniques d'enseignement**

L'éducation traditionnelle à Dschang était basée sur des institutions bien organisées et spécifiées. Parlant de ces institutions précoloniales, il ne s'agissait pas d'écoles construites où les enfants du village se rendaient pour être encadrés par un maître. Il est question d'analyser les socles et milieux où cette éducation avait lieu. Parmi ces institutions, il existe entre autres la famille, la société, les castes.

### **a) La famille et la communauté**

La famille était l'institution la plus importante dans laquelle l'enfant recevait l'essentiel de l'éducation. Les parents fournissaient des efforts considérables pour son éducation. Durant la période précoloniale, la société blâmait les parents dont les enfants avaient de mauvais comportements et encourageait ceux dont les enfants étaient exemplaires. En sus de la famille nucléaire, la société, en tant que communauté, était un autre agent pédagogique qui assurait cette éducation comme l'affirme Pius Soh :

*At the level of the whole community in African traditional education everybody has the moral obligation to educate young people. An elderly person who was passing and saw young doing or saying something that was not correct had to stop, took sometimes off and correct them and taught them the right things.*<sup>39</sup>

<sup>37</sup> Entretien réalisé avec J. Sobzé, environ 85 ans, ménagère, Fongo-Tongo, 14 juillet 2018.

<sup>38</sup> Ibid

<sup>39</sup> P. Soh, *Pre-colonial Traditional Education in the North-West Grass field of Cameroon*, Yaoundé, ONAREST, 1979, P. 37.

On comprend alors que l'enfant n'est pas la propriété d'une famille, mais de toute une communauté à laquelle incombe son éducation. Dans la même optique, l'éducation se faisait au sein des grandes assemblées où les vieillards disposaient de leur temps pour enseigner aux jeunes la culture et certains aspects des traditions du terroir. C'est là que certaines valeurs et interdits du village étaient véhiculés ; d'où la transmission de la culture d'une génération à une autre. Ainsi, Etienne Tsane déclare :

Mon père ne cessait jamais de me faire des remontrances lorsque je revenais de l'école de la mission avec des prières et des comportements nouveaux que nos catéchistes nous demandaient d'adopter... il me disait nous n'avons pas connu cela. A notre époque, les jeunes du village se réunissaient auprès des notables ou certains sages du village qui nous enseignaient ce qu'il fallait faire ou pas dans la société, on apprenait à chanter et on nous racontait les histoires.<sup>40</sup>

Il renchérit en disant : « les jours du marché, après avoir fini de vendre ou d'acheter, on ne rentrait pas. Certains enfants, surtout les curieux, se rapprochaient des vieillards qui se reposaient à l'ombre et ceux-ci se mettaient à causer, à raconter des devinettes et autres proverbes, à poser des questions»<sup>41</sup>. De ces affirmations découle le caractère collectif de l'éducation comme le dit Mungala :

L'éducation traditionnelle revêt un caractère collectif et social qui fait qu'elle relève non seulement de la responsabilité de la famille, mais aussi celle du clan, du village, de l'ethnie. L'individu se définit en fonction de la collectivité et c'est dans le groupe social que l'enfant fait son apprentissage ; il est soumis à la discipline collective et à l'action éducative de tous.<sup>42</sup>

## **b) La notion de caste**

Les castes sont des cercles et des sociétés qui peuvent être secrètes ou pas. Elles sont spécialisées dans un domaine précis tel que le métier de forgeron, d'artisans, de docteurs traditionnels, de guérisseurs, de prêtres, de sculpteurs, de tisserands et de commerçants qui participent à la formation des enfants. Il est question d'une formation professionnelle où certains enfants viennent du lignage, c'est-à-dire du père au fils, tandis que d'autres viennent

<sup>40</sup> Entretien réalisé avec E. Tsane, 75 ans, agriculteur, Fongo-Tongo, 14 Juillet 2018.

<sup>41</sup> Ibid.

<sup>42</sup> S. Mungala, « l'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales », in *Revue socialiste de culture négro-africaine, l'Ethiopique* N°29, 1982, disponible sur [http //éthiopiennes](http://éthiopiennes). Réfer. Sn, consulté le 10 Juillet 2018.

de la grande communauté. La formation peut aussi être politique et secrète. Dans ce cas elle est l'apanage du conseil des 9<sup>43</sup>. Elle peut être aussi culturelle et demande une initiation. C'est le cas de la danse du *Kougang* Comme l'affirme Ngoune:

Tout le monde ne participe pas à cette danse. C'est un clan fermé et seuls les initiés peuvent le faire. Lorsqu'on danse, la foule ne doit pas nous accoster. Le fait qu'un danseur touche un individu dans la foule est un mauvais signe. Cette personne peut avoir des sérieux problèmes. Sauf si cet individu est un fils ou arrière fils d'un danseur qui a pris la peine de protéger son lignage.<sup>44</sup>

On comprend que les castes sont des institutions très fortes où l'éducation prend corps après une certaine initiation comme l'affirme Jean Nyobe : « En marge du caractère non formel de cette éducation, il faut noter qu'elle se déroulait à travers les rites d'initiation. Enfin certains enseignements étaient ésotériques et l'on en était exclu à cause de la non appartenance à une classe d'âge ou à une société secrète.»<sup>45</sup>

## **B. L'ÉDUCATION DU JEUNE GARÇON ET DE LA JEUNE FILLE DE DSCHANG PENDANT LA PÉRIODE PRÉCOLONIALE**

A l'Ouest Cameroun en général et à Dschang en particulier, les populations ont élaboré un système d'éducation basé sur les us et coutumes. Ce système se transmet d'une génération à une autre dans une conservation jalouse des valeurs. C'est un processus de scolarisation et socialisation avec des stratégies adéquates qui permettent aux jeunes garçons et jeunes filles d'être bien éduqués afin d'être des Hommes dans la société. Cette éducation est caractérisée par l'utilitarisme comme le souligne Jean Nyobe : « la société traditionnelle africaine se distinguait par un système d'éducation essentiellement utilitaire dont le but était de faire de la jeune fille ou du jeune garçon une personne capable de remplir les obligations imposées par la société à l'homme ou à la femme»<sup>46</sup>.

---

<sup>43</sup>La société bamiléké est très hiérarchisée à la tête le chef puis les collèges de 9 constitué de 8 notables puissants plus le chef lui-même. Leur rôle est de designer le nouveau chef, l'introniser, le protéger, le conseiller.

<sup>44</sup>Entretien réalisé avec Ngoune, 73ans, Notable à la chefferie Lap (Foto), Dschang, 16 juillet 2018.

<sup>45</sup> J. Nyobe, « l'enseignement privé confessionnel le présent vu à travers le passé », Mémoire de Maitrise en sociologie, Université de Yaoundé, 1982, p.12.

<sup>46</sup> Ibid., p.12.

## 1. L'éducation traditionnelle de la jeune fille de Dschang à l'époque précoloniale

Au sein de la famille, l'éducation traditionnelle est avant tout le devoir de la femme. Qu'il s'agisse de la fille ou du garçon, c'est à l'âge de 7 ans qu'on assiste à une sorte de répartition où l'éducation de la fille est l'apanage de la mère et l'éducation du garçon revient au père. En effet, les femmes assurent la formation de la jeune fille avant et pendant le mariage.

### a) La tendre enfance (6-10 ans)

Durant cette période, l'éducation de la jeune fille est essentiellement orale et pratique. Dès la tendre enfance, la gestuelle quotidienne de la maman suscite la curiosité de sa fille qui, de temps à autre, lui pose des questions. La maman ne se limite pas à répondre à la question, mais prend le temps d'expliquer au-delà de cette question posée par sa fille.

Dès l'âge de 6 à 8 ans, la petite fille entre dans la phase de l'initiation aux activités domestiques et de production<sup>47</sup>. L'apprentissage se fait par mimétisme en suivant la maman dont le but est de pouvoir forger en la fille les capacités qui lui permettront d'assurer convenablement le rôle et le statut attendu par la société. A partir de 10 ans, l'initiation aux travaux domestiques devient plus effective. La maman apprend à l'enfant comment préparer les différents mets, surtout les préférés du terroir. A cet effet, Jeannette Sobze affirme :

La jeune fille va chercher de l'eau à la rivière, accompagne sa maman au marché, l'aide dans les travaux champêtres, fait la vaisselle, aide la maman à la cuisine et s'occupe des jeunes frères et sœurs. N'oublions pas que, pour prendre une femme pour épouse, certains hommes se rassuraient de ses aptitudes culinaires<sup>48</sup>.

Il ressort de cette déclaration que l'éducation traditionnelle assurée par les femmes en pays bamiléké avait pour objectif de forger chez la jeune fille un certain nombre de valeurs sociétales en fonction des us et coutumes afin d'inculquer les savoir-faire nécessaires à la vie.

---

<sup>47</sup>G. Ladurantie, « quelques aspects actuels de l'éducation des filles au Cameroun », in *Encyclopédie mensuelle d'outre-mer*, vol IV, Novembre 1953, p.216.

<sup>48</sup>Entretien réalisé avec J. Sobze, 85ans, ménagère, Fongo-Tongo, 14- juillet 2018.

En outre, les mères apprenaient à leurs filles l'hygiène générale de la maison, la propreté corporelle. Elles les éduquaient sur le respect des tabous institués par la société. Il s'agissait en fait des lois à ne pas enfreindre. A cet effet, Pius Soh affirme:

*In the Ngemba society, a women who was menstruating was barred from cooking food for the family, she had the special seat that was reserved for her during the period of menstruation and was not to sit on any chair that was used by men, she was also to avoid to appearing frequently in public during this period and if she did, she was to stay for behind and not to appear in men section of large gathering<sup>49</sup>.*

Ceci montre à quel point l'éducation de la jeune fille était basée sur les interdits sociaux. Dans le même sillage, Noupa déclare :

Les interdits ont un très grand impact sur le sujet politique et le système éducatif qui soutiennent et sous-tendent la base du dynamisme Bamiléké lequel est le produit d'une éducation et non de l'hérédité. Mieux encore ce dynamisme s'expliquerait par la socialisation c'est-à-dire l'ensemble des éléments sociaux et culturels ou universaux propres au territoire et dont l'enfant s'imprègne au cours de sa croissance à la fois physique, intellectuelle (psychologique) et morale. Bref une vision du monde ou une sorte de philosophie acquise depuis l'enfance sous l'influence du collectif de base.<sup>50</sup>

Certaines activités liées à l'éducation de la jeune fille étaient portées au-delà de l'espace familial et impliquait l'enfant dans les rapports de production et d'apprentissage.

## **b) La phase de l'adolescence**

A l'âge de l'adolescence, la jeune fille était mise dans une case de réclusion où elle subissait un régime fait de repas de toutes sortes, de repos, d'entretien corporel. On l'épargnait de tous travaux difficiles, l'enduisait de la poudre de Padou (essence d'arbre de couleur rouge qui servait de soin esthétique, c'est un produit de beauté traditionnel chez les Bamiléké). Elle en sortait potelée, mamelue, fessues, et des formes pleines et rondes, répondant ainsi au critère de femme selon les Bamiléké<sup>51</sup>. Le but de cette phase était aussi de préparer la jeune fille au mariage. Car le jour de sa sortie de la case d'initiation, elle était

---

<sup>49</sup> P. Soh, *Precolonial Traditionnal Education*, p.21.

<sup>50</sup>Noupa, *Code de politesse Bamiléké ouest-Cameroun les interdits : valeurs de culture et de dynamisme*, 2e Edition, Dschang, PUD, 1986, p. 2.

<sup>51</sup>Ibid., p. 4.

conduite sur la place du marché pour présentation dans l'optique de lui trouver un mari si elle n'en avait pas encore<sup>52</sup>.

Ces différentes activités domestiques et de production prédisposaient la jeune fille bamiléké en général et de Dschang en particulier à développer ses aptitudes physiques et intellectuelles afin d'asseoir une autorité personnelle et un caractère digne dans la société. Celles-ci la préparaient à la future gestion de la famille. C'est dire que la maman préparait la fille à son rôle de mère et à son statut de femme dans la société<sup>53</sup>. Voilà présenté en gros l'éducation de la jeune fille pendant la période précoloniale. Qu'en est-il de l'éducation du garçon ?

## **2. L'école traditionnelle et le garçon à Dschang**

Il s'agit de présenter les principes sur lesquels est basée l'éducation traditionnelle du jeune garçon à Dschang.

### **a) Le principe de l'autosuffisance : base de l'éducation du jeune garçon**

L'éducation du garçon pendant la période précoloniale incombe essentiellement au père. Il exerce la fonction du Maître, le garçon étant son disciple ou son élève<sup>54</sup>. En effet, passée la phase de la tendre enfance jusqu'à l'âge de sept ans, où l'enfant est encore influencé par sa mère, il est désormais sous la conduite de son papa et dans un cadre élargi ses oncles et les autres hommes de la communauté. Le père joue un rôle cardinal dans le processus de l'éducation de ce dernier qui est basée sur le principe fondamental de « l'autosuffisance »<sup>55</sup>. Ceci signifie que le jeune garçon apprend à exécuter les activités basiques qu'un homme doit réaliser dans sa société. Dans la société bamiléké et plus précisément à Dschang, l'éducation du garçon dès l'adolescence est sacrée. Le père regarde l'enfant dans ce qu'il fait, l'amène dans les différentes activités au quotidien où il apprend en observant les différentes tâches de la vie sociale : ils vaquent ensemble aux travaux champêtres, apprend à l'enfant des techniques de construction.

---

<sup>52</sup>Ibid., p.30.

<sup>53</sup>E. Atangana, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun : réflexion sur la nature les moyens et les objectifs de l'entreprise 1885 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.45.

<sup>54</sup>P. Mukene, *L'ouverture entre l'école et le milieu en Afrique Noire pour une gestion pertinente des connaissances*, Fribourg, Vivaldi, 1998, p.88.

<sup>55</sup>P. Soh, *Precolonial Traditional Education*, p.22.

Ainsi, lors des repas dans la case du père, ce dernier parachève l'éducation intellectuelle au travers des charades ou des devinettes chaque soir autour du feu. Aussi, s'agit-il pour le père de jauger le niveau de sagesse de son fils<sup>56</sup>. Les contes, les légendes constituent la tradition orale question de leur faire connaître notamment l'histoire de leurs ancêtres ou de leur lignage.

### **b) L'adolescence et la professionnalisation**

Durant cette phase, l'éducation devient de plus en plus sérieuse, intégrationniste et complète. Ici, le garçon apprend un ou plusieurs métiers et au fur et à mesure les adultes lui confient les secrets du clan, voire de la tribu pour un apprentissage professionnel. Le père peut confier son fils à un spécialiste qui peut être un forgeron, un docteur traditionnel, un artisan, un tisserand, un prêtre, un architecte, un sculpteur. Après plusieurs années d'initiation, le jeune garçon sort étant qualifié. Mais généralement, ces arts se transmettent de père en fils et de génération en génération.

Le passage de l'adolescence à la vie adulte est marqué par les rites d'initiation dont l'objectif est de combler les lacunes de l'éducation reçue antérieurement<sup>57</sup>. Il s'agit de rendre le jeune adolescent de la Menoua capable de porter le poids des activités professionnelles, de supporter les difficultés et de pénétrer les secrets de la nouvelle vie. Ces épreuves difficiles inhérentes à ces pratiques rituelles ont pour objectif de développer l'endurance, de lui imposer la soumission totale afin de préserver et de garantir la survie du groupe.

En outre, l'éducation du jeune garçon était basée sur la pratique du sport et de certains jeux, les danses qui mettaient en exergue une richesse socioculturelle. Il devait apprendre tous ces aspects de la vie sociale pour le perfectionnement de son éducation. Ceci étant, le jeune garçon progressait ainsi vers l'âge adulte qui le prédisposait plus tard au mariage.

Eu égard à ce qui précède et d'un point de vue pédagogique, il se dégage que l'éducation du garçon était constituée de trois grands moments : l'observation, l'imitation et la créativité. Après avoir observé, l'enfant passait à l'imitation puis à l'initiation qui était non

---

<sup>56</sup>P. Mukéné, *L'ouverture entre école et le milieu*, p.95.

<sup>57</sup>S. Mungala, « L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales », in *Revue socialiste de culture négro-africaine, l'Ethiopique* N°29,1982, disponible sur [http //éthiopiennes](http://éthiopiennes). Réfer. Sn, consulté le 10 Juillet 2018.

seulement une reproduction mais également un apprentissage parce que ce dernier était en mesure d'agir, de créer de façon personnelle et de vivre de son art<sup>58</sup>.

Cet enseignement lui permettait de connaître ses véritables capacités et ses limites, de faire de lui un homme épanoui tant sur le plan physique que moral et ce dans tous les aspects de la vie sociale, intellectuelle, artistique et culturelle. Il lui permettait de devenir responsable et solidaire envers les autres membres de la société.<sup>59</sup> L'éducation se situait dans un contexte où le milieu social, l'environnement étaient pris en compte, répondant ainsi aux exigences des lois et des interdits à ne pas transgresser au sein de la société. Cette éducation traditionnelle s'adaptait à la vision du monde selon laquelle la collectivité, le groupe doit primer sur l'individualisme afin de déboucher sur l'intérêt commun. L'éducation était au centre de l'existence de l'homme de ce milieu.

Le système éducatif européen est introduit en Afrique vers la fin de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette éducation dite moderne ou formelle a considérablement modifié la notion traditionnelle de l'éducation. Le savoir initiatique s'estompe et cède sa place à « l'école ». Dès lors, les missionnaires et administrateurs européens apportent des mutations fondamentales à l'éducation traditionnelle camerounaise et à l'Ouest Cameroun. L'arrondissement de Dschang plus précisément ne sera pas en reste. Qu'en est-il de l'éducation coloniale ?

## **II- LES JEUNES DE DSCHANG ET L'EDUCATION COLONIALE**

La scolarisation dite « formelle » des jeunes de la ville de Dschang a débuté bien avant 1964, date à laquelle le Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception (CONODIC) voit officiellement le jour. 1960 marque l'année de l'indépendance du Cameroun oriental. Désormais, les camerounais ont la responsabilité de conduire leur destin. Ils ont la gestion de leurs propres affaires y compris l'éducation. Mais avant cela ce sont les missionnaires surtout, et l'administration coloniale qui avaient la charge de la scolarisation de ces jeunes.

---

<sup>58</sup> N. Ossama, *L'éducation au Cameroun précolonial : Aperçu historique*, Yaoundé, Saint Paul, 1987, p.78.

<sup>59</sup> M. Towa, *Les principes de l'éducation au Cameroun précolonial*, Yaoundé, CEPER, 1963, p. 32.



## 1. Les écoles confessionnelles pendant la colonisation

Le principal mérite revient aux missionnaires d'avoir introduit l'enseignement scolaire au Cameroun à travers les différentes écoles. Ainsi, c'est en 1843 que Joseph Merrick, fils d'un esclave noir libéré d'origine jamaïcaine et missionnaire à la *Baptist Missionary Society* fonde la première école dans la région de Bimbia.<sup>60</sup> En 1845, la seconde est créée à Douala par Alfred Saker.

### a) L'arrivée des pères Pallotins à Dschang

S'agissant spécialement de l'église catholique, il est important de noter que les Pallotins qui arrivent au Cameroun dans la nuit du 24 au 25 Octobre 1890 ne sont pas bien reçus par les missionnaires protestants déjà bien installés. Von Puttkamer alors gouverneur Allemand leur suggère de s'accorder avec le pasteur Bohner à la tête de la mission Baloise basée à Douala<sup>61</sup>. Il était question pour ce gouverneur allemand d'éviter au Cameroun les guerres de religion. Les Pallotins vont se diriger à Edéa pour commencer leur apostolat. Ils vont s'établir sur un petit site que va leur accorder le chef Toko Ngango. C'est de là que va naître la première mission dénommée Marienberg. En 1891, les missionnaires mettent sur pied la première école à Marienberg<sup>62</sup>. C'est dans cette optique qu'ils progressent vers *l'hinterland* jusqu'à atteindre le pays Bamiléké, plus précisément la ville de Dschang en 1910. Leur travail devenant trop pesant, ils cédèrent les parties Ouest et Nord du pays à la congrégation du Sacré-Cœur de Saint-Quentin<sup>63</sup>. Ainsi, le 10 Octobre 1910 est créée la première mission centrale aujourd'hui paroisse Sacré-Cœur de Dschang. Dschang va devenir la mère, la grand-mère et l'arrière grand- mère de toutes les paroisses des diocèses de Nkongsamba et de Bafoussam. A chaque fois que les missionnaires ouvraient des stations, ils créaient également des écoles à tel enseigne que les locaux de l'église servaient parfois d'école. Pour ainsi matérialiser leur idéologie, l'école dans cette perspective n'était utile que dans la mesure où elle était au service de la cause coloniale.

---

<sup>60</sup>A. Mvesso, *L'école malgré tout. Les conditions d'une contribution de l'école à l'essor africain*, Yaoundé, PUY, 1998, p.45.

<sup>61</sup> J.P. Messina et J.V. Slängeren, *Histoire du Christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Paris, Editions Karthla, 2005, p.141.

<sup>62</sup>P.L. Bétene et J.P. Messina, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Bologna, Presso Grafiche Dehoniane, 1990, p.32.

<sup>63</sup>J. Magni « les prêtres du Sacré-Cœur dans l'Ouest Cameroun, leurs actions et ses conséquences 1912 – 1945 », mémoire du DIPES II en histoire, ENS de Yaoundé, 1982, p.26.

## b) Les objectifs

Ne perdons pas de vue que les missionnaires travaillaient en étroite collaboration avec les colons d'où le principe des « 03 M » de la colonisation.

L'objectif principal était à la fois de former des auxiliaires de l'exploitation coloniale, des cadres, des catéchistes, des moniteurs, et d'étendre la culture de la puissance coloniale. Comme l'affirme Jean Nyobé :

L'administration coloniale a encouragé l'œuvre scolaire missionnaire parce qu'elle accélérerait l'assimilation mais surtout parce qu'elle permettait la formation des cadres locaux pouvant participer efficacement à l'exploitation effrénée des colonies. L'administration avait besoin de l'apport de la population locale. Les colons ne disposaient pas d'un personnel suffisant pour la mise en valeur de la colonie. Ils formèrent donc les africains (camerounais) plus par nécessité que par action humanitaire<sup>64</sup>.

De ceci découlent les intérêts inavoués de l'école coloniale où l'action idéologique des missionnaires était complémentaire à celle des militaires afin d'assujettir les groupes locaux.

A Dschang, les cours dans ces écoles confessionnelles portaient surtout sur la religion et l'enseignement de la langue étrangère comme nous présente le tableau ci-dessous :

**Tableau 1 : Présentation des matières et des horaires dans les écoles confessionnelles pendant la période coloniale**

Matières	1 <sup>er</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> Année	4 <sup>ème</sup> Année	5 <sup>ème</sup> Année
Religion	2H	2H	4H	4H	4H
Allemand/français/ anglais	2H	3H	3H	3H	4H
Calcul mental, mathématique	2H	3H	3H	3H	4H
Géographie de l'Allemagne, France, Angleterre	1H	2H	2H	2H	2H
Histoire Naturelle	1H	1H	1H	1H	1H
Douala	1H	1H	2H	2H	1H
Méthodes et techniques d'administration	2H	3H	4H	4H	4H
Total	11H	13H	19H	19H	19H

**Source** : X. Yacono, *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, PUF, 1982, p.23.

<sup>64</sup> J. Nyobe, « l'enseignement privé confessionnel au Cameroun », p.14.

Il ressort de ce tableau que la religion constituait l'ossature des enseignements. On y retrouve également la langue, la connaissance de la culture occidentale, les méthodes et techniques d'administration. Nous pouvons ainsi comprendre que toute la machine était mise en branle pour valoriser la culture et l'histoire allemande, française et anglaise. Certains missionnaires protestants accordaient une place aux langues locales dans leurs écoles tandis que les missionnaires catholiques n'accordaient ces langues locales que dans les deux premières années d'études. Dans les trois autres niveaux, les enseignements se faisaient uniquement en Allemand<sup>65</sup>.

Quant aux français, leur politique d'interdiction s'appliquait à tout élève s'exprimant en langue maternelle dans l'enceinte l'école. Ce dernier s'exposait à des punitions, comme le stipulait l'article 64 de l'arrêté du 10 Mai 1924 : « le français est seul en usage dans les écoles. Il est interdit aux maîtres de se servir des idiomes du pays »<sup>66</sup>.

## **2. L'administration coloniale : acteur de l'éducation**

Nous allons pencher notre réflexion sur l'éducation coloniale allemande et française à Dschang.

### **a) L'école sous administration coloniale allemande à Dschang**

Dschang est une ville historique qui a été découverte en 1895 par l'allemand Zintgraff et la mission allemande s'y installe définitivement en 1903. S'il est vrai que ce sont les missionnaires qui étaient les pionniers de l'action éducative au Cameroun, retenons qu'elle reste timide du côté de l'administration à cause de la réticence des parents qui ne voulaient pas envoyer leurs enfants à l'école occidentale. Alors, les allemands ont contraint ces derniers à y envoyer leur progéniture. Dans ces écoles, la plus grande sévérité était déployée pour combattre les absences et les désertions. A cet effet, deux écoles professionnelles furent ouvertes en 1909<sup>67</sup>. Il s'agit d'une école d'agriculture et d'une école des eaux et forêts. Ici, les jeunes s'initiaient à l'agriculture, au jardinage, à l'élevage et à la pisciculture à telle enseigne qu'au cours de l'année 1914, 82 élèves fréquentaient assidument ces deux écoles<sup>68</sup>. Malheureusement, la Première Guerre mondiale va porter préjudice à l'œuvre allemande.

<sup>65</sup>P.L. Bétene et J.P. Messina, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, p.33.

<sup>66</sup>J.P. Guifo, *Le statut international du Cameroun 1921-1961*, Yaoundé, Editions de l'ESSOAH, 2007, p.221.

<sup>67</sup>A . P. Temgoua, *Le Cameroun à l'époque des Allemands 1884- 1916*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.221.

<sup>68</sup>Ibid., p.222.

## b) L'école sous administration coloniale française à Dschang

Après avoir vaincu l'Allemagne, la question de la réouverture des écoles du Cameroun devient une urgence pour la France. Il s'agit pour elle de procéder à une « dégermanisation » rapide du pays au profit de la « francisation ». Ainsi, les nouveaux objectifs furent assignés en ce qui concerne l'éducation. On assiste à la révision des programmes et la nouvelle hiérarchisation des écoles. Pour les français, les allemands avaient presque laissé le monopole de l'éducation des indigènes aux chrétiens. Il fallait résoudre ce problème, malgré l'indifférence des parents qui sollicitaient plus les écoles confessionnelles en raison de leur qualité.

Dès lors, l'administration française décide d'accorder l'importance à l'éducation des jeunes camerounais. C'est dans cette optique que dès 1921, on assiste à la création de l'école régionale de Dschang car :

Il est important d'assurer notre influence sur les jeunes camerounais avides de connaissances. Avec les jeunes, on pénètre plus facilement dans les zones reculées, on touche à la moindre condition de vie de tous les camerounais, on prend l'enfant à la naissance et on lui assure une protection nécessaire<sup>69</sup>.

Cette école avait pour mission d'accueillir les populations des villes voisines étant donné que Dschang était la capitale de la région bamiléké. Certains nationalistes et illustres personnalités camerounais s'y ont séjournés notamment Felix Roland Moumié, Enoch Kwayeb.<sup>70</sup>

A travers les jeunes, la France pouvait répandre rapidement et efficacement son idéologie. De plus, la diffusion d'un bon enseignement et d'une éducation rationnelle de la jeunesse est l'un des facteurs essentiels du relèvement de la race qui s'opère dès la naissance de l'indigène. Ceci est clair quand on lit André Mvesso dans ces propos : « Pour transformer la mentalité de ces peuples primitifs, nous n'avons qu'un nombre limité de moyens et le plus sûr est de prendre l'indigène à la naissance »<sup>71</sup>.

---

<sup>69</sup>Rapport annuel à la S. D. N, 1923, p.245, cité par J.C. Ngo Ngue Meboua, « Le lycée de Ndom et sa contribution dans la formation de la jeunesse Camerounaise (1971–2015): monographie historique », Mémoire du DIPES II en histoire, ENS de Yaoundé, 2018, p.24.

<sup>70</sup>J.M Tchinda, « Grandeur, décadence et renaissance d'une ville camerounaise : Dschang (1903-2007) », mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Dschang, 2009, p.97.

<sup>71</sup>A. Mvesso, *L'école malgré tout*. p.46.

Ainsi, entre 1923 et 1928, l'administration créa plusieurs écoles officielles, professionnelles et techniques à Dschang notamment l'école professionnelle de Dschang par l'arrêté du 8 novembre 1923.<sup>72</sup> Hiérarchiquement, celle-ci était égale ou supérieure à l'école de village ou de brousse.

Dans l'optique de sauvegarder leur pouvoir colonial au détriment des autorités traditionnelles qui voyaient en l'école occidentale une cause majeure de l'effritement de leur autorité en tant que chefs traditionnels, ces derniers imposaient à leurs enfants de ne pas fréquenter l'école occidentale l'administration coloniale ne désarma pas face au veto que les chefs traditionnels continuaient à imposer à leur progéniture de ne pas fréquenter cette école occidentale. Ainsi, par l'arrêté du 27 décembre 1933, le Gouverneur des colonies Bonnacarrere, commissaire de la République Française au Cameroun créa et organisa les écoles de préparation des futurs chefs. Il s'agit de l'école des fils du chef dont une section fut créée à Dschang.<sup>73</sup> Actuellement, cette école est située à la chefferie supérieure Foto sous l'appellation d'école publique de Foto-chefferie. L'école des fils des chefs de Dschang était en outre réservée aux anciens élèves de l'école régionale de la ville créée en 1922 par la circulaire du 21 Juillet 1921<sup>74</sup>. Pour être admissible dans cette école de fils de chef, les élèves devaient avoir une moyenne aux différentes matières à présenter pour l'obtention du certificat de Fin d'Etudes à la fin du cycle complet CMII<sup>75</sup>.

Dschang étant la capitale de la région bamiléké où la société est hiérarchisée et centralisée autour du chef, cette école des chefs visait deux buts essentiels : d'une part fabriquer des intermédiaires fidèles et entièrement acquis à la cause coloniale, c'est-à-dire former les futurs chefs au respect des valeurs françaises. D'autre part, diminuer l'autorité des chefs hostiles dans cette région où les structures sociales étaient bien hiérarchisées.

Nonobstant le refus de certains chefs d'envoyer leurs enfants à l'école occidentale, les effectifs augmentaient si bien qu'entre 1922-1933, on pouvait avoir les effectifs suivants :

---

<sup>72</sup> J.P. Guifo, *Le statut international du Cameroun 1921-1962*, p.23.

<sup>73</sup> V.J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985. Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, p.82.

<sup>74</sup> E. Atangana, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun. Réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours)*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.156.

<sup>75</sup> L'enseignement était structuré du 1<sup>er</sup> au 2<sup>nd</sup> cycle. Au niveau de la subdivision ou avait une école rurale jusqu'au CEII. Au niveau de la région une école régionale à cycle complet CMII. A la fin du CMII. Les titulaires du certificat de fin d'étude primaire élémentaire (CFEP) étaient admis aux cours de sélection pour une scolarité d'un an. Après la sélection, les candidats poursuivaient soit à l'école primaire supérieure de Yaoundé ou à l'école professionnelle de Douala.

**Tableau 2 : Récapitulatif des effectifs dans les écoles à Dschang de 1922 à 1933**

Années	1922	1926	1931	1932	1933
Nbre d'écoles	06	10	21	8	8
Effectifs	323	925	1000	568	540

**Source :** E. Atangana, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun. Réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours)*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.150.

Au regard de ce tableau il apparaît que, entre 1922 et 1931, les effectifs ont considérablement accru grâce à la politique éducative de la France coloniale. En 1932, on assiste à la fermeture de certaines écoles dont la conséquence est la baisse des effectifs. Les raisons de la fermeture de ces écoles sont multiples. De prime abord, certains chefs et une partie de la population voyaient en ces institutions scolaires une arme de destruction pour leur tradition, d'où leur réticence d'y envoyer leur progéniture.

Par ailleurs la disparition de ces écoles émanait de la volonté du pouvoir coloniale de freiner le développement de l'enseignement. Il fallait que les diplômés soient proportionnels à l'emploi car les noirs instruits et inoccupés étaient de fait des fauteurs de troubles. Il se posait également un problème financier pour la formation des Noirs. En rendant intellectuels les indigènes, ceci les conduisait à une prise de conscience de l'exploitation et de l'oppression auxquelles ils sont soumis. C'est en ce sens que l'école ou alors l'instruction s'est avérée comme l'un des facteurs internes de la décolonisation de l'Afrique en générale et du Cameroun en particulier. Pour l'administration, la solution était de fermer les écoles.

Les années 1944-1945 marquèrent un tournant décisif dans l'évolution de l'histoire de l'éducation au Cameroun. En effet, l'une des clauses de la conférence de Brazzaville était la révision du système d'enseignement en vue d'assurer la formation d'une élite africaine intellectuellement éclairée et par ricochet des camerounais qui devaient occuper des postes élevés dans l'administration afin de mieux gérer les hommes et biens. Dès que l'ONU remplace officiellement la SDN en 1945, son article 76 stipule qu'il faut :

Promouvoir le progrès politique, économique, social et éducatif des habitants des territoires sous tutelle et leur évolution progressive vers le gouvernement autonome ou

l'indépendance comme approprié aux conditions particulières de chaque territoire et ses populations concernées, et tel que prévu par les termes de l'accord de tutelle<sup>76</sup>.

En parcourant ce passage, on s'aperçoit que l'aspect éducatif est pris en compte. Dans ce sillage, l'enseignement du second degré et l'enseignement technique ne vont pas être en reste. La participation des africains à leurs propres affaires supposait l'amélioration qualitative de l'enseignement via l'enseignement secondaire. Dès lors, on voit naître d'autres institutions plus solides que celles des années précédentes. La création en 1951 de la Section de l'Apprentissage et d'Artisanat Rural (SAR) et les Sections Ménagères (SM) à Dschang dont l'objectif est de former les élèves certifiés ou non qui n'ont pas pu accéder au second degré par le concours d'entrée en sixième. Ils reçoivent des formations polyvalentes telles que la maçonnerie, la menuiserie, l'agriculture leur permettant de s'établir à leur propre compte comme des artisans au village. La scolarisation durait deux ans. Les plus studieux pouvaient concourir aux centres d'apprentissage pour une formation qualifiée en ajustage, électricité, affutage, maçonnerie, menuiserie.

Pour la formation des cadres du service de la jeunesse et des sports, l'administration coloniale créa dès 1950 à Dschang un centre d'éducation physique, sportive et pratique qui avait la charge de former non seulement les moniteurs d'éducation physique chargés des sports scolaires, mais aussi certains fonctionnaires notamment les policiers et les gendarmes<sup>77</sup>, l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Instituteurs Adjoints (ENI-ENIA) créée en 1952 par le pédagogue français Antoine Galliazi. En 1995, cette école doit être transformée en Ecole Normale d'Instituteurs d'Enseignement Général (ENIEG)<sup>78</sup>. Jusqu'en 1957, tout le territoire en comptait quatre, dont Dschang<sup>79</sup>.

Somme toute, il faut retenir que l'administration coloniale prit les rênes de l'éducation dans l'optique d'affirmer son idéologie d'où son caractère assimilationniste dans les programmes et la création des institutions éducatives où tout était fait à la gloire « des Gaulois nos ancêtres » pour emprunter le terme à Albert Jiotso<sup>80</sup>. Il fallait attendre les années 1944 – 1945 pour voir la qualification et le niveau soutenu de l'enseignement à travers les lois

<sup>76</sup>V. J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985*, p.114.

<sup>77</sup>J. Kepgué, « l'enseignement au Cameroun sous la période française : 1947 – 1957 », *Mémoire du DIPLEG en histoire*, ENS de Yaoundé, 1987, p.100.

<sup>78</sup>J. M. Tchinda, « Grandeur, décadence, et renaissance d'une ville camerounaise : Dschang (1903-2007) », *mémoire de Maîtrise en histoire*, Université de Dschang, 2009, p.99.

<sup>79</sup> Les autres écoles normales étaient situées à Fouban, Bertoua pour les garçons et Ebolawa pour les filles.

<sup>80</sup>A. Jiotso, « Programmes et manuels scolaires au Cameroun sous administration coloniale française : 1916-1960 », *mémoire de Maîtrise en histoire*, Université de Yaoundé I, 2007, p.36.

d'orientations de 1947, 1950, 1952 et 1957. Au lendemain de l'indépendance en 1960, le gouvernement camerounais prend en charge l'éducation et crée le Lycée Classique de Dschang. Malgré cet effort, les missions catholiques avaient conservé et renforcé leur monopole en matière d'éducation. C'est dans cette optique que l'on vit naître plusieurs collèges privés d'enseignement confessionnel, à l'instar du CONODIC.

### **III- LE CONTEXTE DE CRÉATION DU CONODIC**

L'implantation du CONODIC dans la ville de Dschang est la résultante de plusieurs facteurs. Tout d'abord, il y a les facteurs d'ordre historique, puis les raisons d'ordre religieux et social.

#### **A. LES RAISONS DE CRÉATION**

Il s'agit de présenter les raisons d'ordre historique et religieux.

##### **1. Les raisons d'ordre historique**

Il est question de présenter l'implantation des sœurs de la Sainte Union des Sacrés Cœur de Jésus et Marie à Dschang, pionnière du Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception.

Les sœurs de la Sainte Union arrivent au Cameroun le 22 février 1931. Ce n'est précisément que le 1<sup>er</sup> mars de la même année qu'elles atteignent leur premier poste à la Mission Centrale de Dschang créée en 1910 par les Pallotins, les pères Wienold et Rouf. Elles sont au nombre de quatre, notamment sœur Alfred Thérèse dont la dépouille repose au cimetière de la Paroisse Sacré Cœur de Dschang<sup>81</sup>, sœur Jeanne Rachel, sœur Octavie Marie et sœur Claire Imelda<sup>82</sup>.

Rapidement, elles se mettent au travail en prenant soin des malades, en formant les ménagères et les futures épouses, en œuvrant pour la pouponnière et le catéchisme. L'autre but non moins important que ces sœurs assument à Dschang est la formation à la vie

---

<sup>81</sup>Retenons que trois mois et demi après leur arrivée, c'est –à-dire en Juin 1931, la Sœur Supérieure Mère Alfred Thérèse succombe suite d'une congestion cérébrale. En Décembre de la même année, deux autres Sœurs arrivent : Sœur Juliette et Sœur Marie Lutgarde.

<sup>82</sup>G. Le Bayon, *Les prêtres du Sacré-Cœur et la naissance de l'Eglise au Cameroun*, p.83.



religieuse d'une congrégation de filles indigènes appelée « Sœur des Sacrés Cœurs de Jésus et Marie ».

Cette congrégation naît en 1936 à la demande de quelques jeunes filles camerounaises qui désiraient être des religieuses. C'est ainsi que Monseigneur Bouque est favorable à la demande de ces premières candidates, en assure lui-même la fondation et en confie la direction aux sœurs de la Sainte Union, avec Marie Lutgarde comme mère supérieure. Elle était affectueusement appelée « Notre Mère » par les sœurs qu'elle formait<sup>83</sup>. Elle sera assistée dans cette tâche par sœur Sabine Marguerite. C'est elle qui sera la première directrice du CONODIC entre 1953 et 1964. Progressivement, les Sœurs de la Sainte Union des sacrés Cœurs de Jésus et Marie vont changer de dénomination. A partir de 1980, on va parler de la Congrégation des Filles de la Sainte Famille dont la maison mère est située à Dschang.

## 2. Les raisons d'ordre religieux et social

La création du collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang s'inscrit dans le cadre de la formation des futures religieuses de la congrégation des Dames et la Sainte Union des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. S'agit-il aussi pour ces sœurs d'associer les autochtones à l'œuvre de l'évangélisation et de l'implantation des églises. C'est ainsi que ces dernières sont recrutées d'abord dans les familles chrétiennes, surtout les catéchistes, l'internat des filles, particulièrement celles qui avaient beaucoup d'attrait de la vie des sœurs blanches, ensuite dans les orphelinats, enfin dans l'école des filles où est enseignée la supériorité de la virginité sur le mariage en vue du service de Dieu<sup>84</sup>. Ainsi, la congrégation aura d'abord pour fin générale de procurer la gloire de Dieu et la sanctification de ses membres par la pratique de trois vœux simples d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Son but secondaire est de fournir des auxiliaires aux missionnaires dans leur ministère apostolique.

Sur le plan social, l'ascension à l'indépendance du pays a vite montré les lacunes de cette congrégation en matière de formation intellectuelle de leurs pensionnaires. Pour combler ce retard, les Sœurs vont se fixer un double objectif notamment s'arrimer à l'évolution de la société et relever le niveau intellectuel des aspirantes et des postulantes qui passe nécessairement par la création d'un établissement.

---

<sup>83</sup>Ibid., p.86.

<sup>84</sup>A. Sagne, *Cameroun. L'évangile à la rencontre des chefferies, 1917-1964*, Suisse, Œuvre Saint Augustin, 1997, p.140.

## B. GENÈSE DU CONODIC DE DSCHANG

La naissance du collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang est un long processus qui s'inscrit dans le cadre de la croissance des œuvres sociales des missionnaires catholiques à l'Ouest-Cameroun en général et l'arrondissement de Dschang en particulier. L'objectif étant non seulement l'éducation et l'instruction, mais revêt une autre dimension en tant que moyen d'évangélisation<sup>85</sup>.

### 1. Le noviciat : socle de l'éducation de la jeune fille à Dschang

Tout commence avec les jeunes filles indigènes qui aspiraient à la vie religieuse. Ces aspirantes étaient les enfants dont les parents étaient chrétiens, venant de tous les côtés du vicariat de la région bamiléké, où les missionnaires choisissent les meilleures filles et les envoient faire leur aspirât à Dschang. Elles venaient aussi de la zone anglophone du pays où certaines originaires de Kumbo étaient rejetées chez eux à cause de leur niveau d'instruction bas. Au cours de leur séjour à Dschang, les Sœurs ouvrent une école pour celles qui s'intéressent déjà à l'instruction. D'abord l'école Sainte Odile en 1942, uniquement pour les filles située à côté de l'école de la mission de Sacré Cœur qui est l'école Saint Michel pour les garçons. De nos jours, l'école Sainte Odile n'existe plus. Ses locaux sont occupés par le collège technique sainte Marilac. Le noviciat ouvre ses portes officiellement en 1945 ; nous sommes à la fin de la deuxième guerre mondiale. Le calme est revenu, la formation des aspirantes et des postulantes reprend son cours. Parmi ces aspirantes figuraient la sœur Marthe Mazadjou<sup>86</sup>, directrice du CONODIC de 1968 à 1972, et sœur Jeanne Djuissi, directrice de 1972 à 1988. C'est cette dernière qui sera la pièce maîtresse du CONODIC que nous connaissons aujourd'hui. Bien entendu, elles étaient toutes des anciennes élèves de ce qui est aujourd'hui le CONODIC.

En 1950, seules les sœurs de la Sainte Union et les sœurs indigènes se consacrent aux œuvres sanitaires et scolaires féminines. De plus, se pose le problème de l'éducation de ces jeunes religieuses qui voulaient continuer les études, car elles ne fréquentaient que trois jours par semaine et le reste de temps, elles cultivaient les plantations qui leur procuraient leur nourriture. Sœur Jeanne Djuissi<sup>87</sup> nous rappelle que celles qui voulaient aller au-delà de cette

---

<sup>85</sup>Ibid., p.250

<sup>86</sup>Entretien réalisé avec M. Mazadjou, 81ans, ancienne directrice du CONODIC (1968 – 1972), Dschang, 29 Août 2018.

<sup>87</sup> Entretien réalisé avec J. Djuissi, 76ans, ancienne directrice du CONODIC (1972-1988), Dschang, 27 Août 2018.

alphabétisation se rendaient à Mbanga, à Nkongsamba, à Yaoundé ou à Douala. Pour éviter cet exode, il fallait créer un cadre institutionnel pour l'enseignement.

## 2. La naissance du CONODIC

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les jeunes filles qui ont manifesté leur désir d'être religieuses avaient été confiées par Monseigneur Bouque à sœur Marie Lutgarde, soutenue dans sa tâche par sœur Sabine Marguerite, appelée affectueusement « Grande sœur ». Le nombre évoluant rapidement, l'internat des filles comptait en 1955 40 aspirantes, 10 postulantes et 12 novices<sup>88</sup>. Les sœurs continuaient leurs œuvres à travers la formation des jeunes filles dans les écoles, les services des ouvriers, la pouponnière et le soin des malades. Dès 1956, la congrégation accueillait les nouvelles sœurs pour leur engagement de vœux perpétuels. Par ailleurs ces dernières s'intéressaient à l'instruction ce qui attirait la curiosité des jeunes filles de l'extérieur.

De plus en plus, les parents s'intéressaient à la qualité de la formation de ces Sœurs, désormais, elles admettent les externes, c'est-à-dire quelques « filles du quartier » qui n'aspiraient pas à la vie religieuse, juste à l'instruction. Face à cette montée de la masse des jeunes et de leur immense soif de savoir, la nécessité de créer une institution officielle avec un cadre beaucoup plus spacieux dans les champs missionnaires se pose avec beaucoup d'acuité. C'est alors qu'en 1964, le Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception voit officiellement le jour à la faveur du décret national N°004 du 22 septembre 1964 et reconnu sous le N°06/ABJEC/SP/BP du 03 mars 1967<sup>89</sup>, avec pour première directrice sœur Sabine Marguerite.

---

<sup>88</sup>A. Sagne, *Cameroun. L'évangile à la rencontre*, p.198.

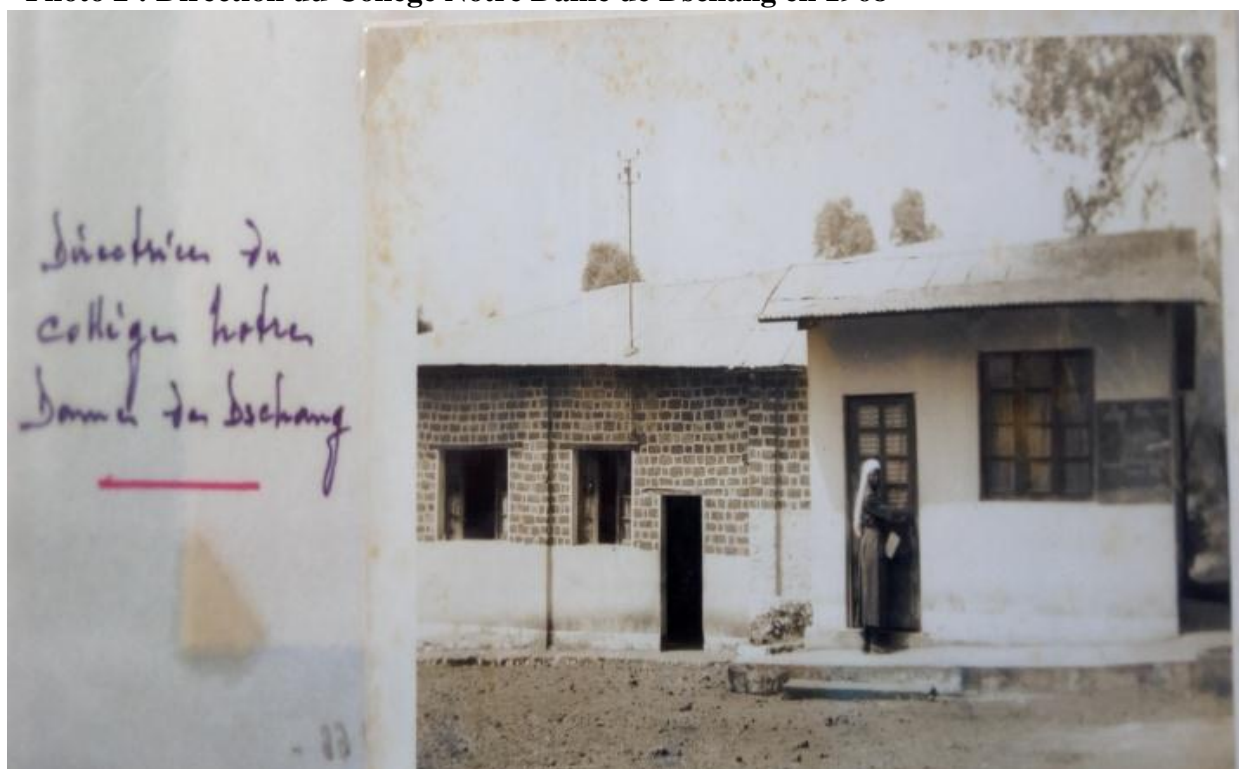
<sup>89</sup> ACONODIC, Lettre du président des parents d'élèves, Jean-Marie Tonleu, adressée au SEDUC de Bafoussam, 1983.

**Photo 1 : Bâtiment du Noviciat ayant abrité les premiers élèves du CONODIC de Dschang**



Source : Archives privées, Marthe Mazadjou, Dschang, 28 Août 2018

**Photo 2 : Direction du Collège Notre Dame de Dschang en 1968**



Source : Archives privées, Marthe Mazadjou, Dschang, 28 Août 2018

Au sortir de ce chapitre, il ressort que Dschang, ville historique, a été un lieu favorable à l'implantation des missionnaires Pallotins et des Sœurs de la Sainte Union des Sacrés Cœurs de Marie et Jésus ; bien plus favorable à l'éclosion de leurs œuvres, notamment l'œuvre éducative. Il s'est donc agit pour nous d'analyser l'enseignement précolonial, les institutions scolaires coloniales, pour enfin aboutir à l'action éducative des missionnaires, d'où la naissance du CONODIC en septembre 1964.

**CHAPITRE II : EVOLUTION, ORGANISATION ET  
FONCTIONNEMENT DU CONODIC DE DSCHANG**

Officiellement ouvert en 1964, le Collège Notre Dame est une institution qui accueille uniquement le genre féminin. Il faut attendre 1968 pour voir admettre en son sein le genre masculin ; d'où sa mixité. Il va être délocalisé à son site actuel en 1973. Alors, il est question pour nous de mettre en exergue son évolution, son organisation et son fonctionnement.

## **I- ÉVOLUTION DU CONODIC**

Parler de l'évolution du CONODIC revient à présenter les différentes étapes franchies afin d'occuper le statut actuel.

### **A. DE LA VIE RELIGIEUSE À L'ÉDUCATION MIXTE**

Parlant de l'évolution du CONODIC, il s'agit pour nous de mettre en lumière les différentes étapes qui ont conduit à l'introduction du genre masculin au sein de l'établissement en 1968.

#### **1. De l'école des filles à l'école mixte**

A sa création, le CONODIC garde sa spécificité, celle d'encadrer uniquement la jeune fille. S'occuper de l'éducation du genre féminin était son leitmotiv. Car jusqu'ici, il n'y avait pas dans la ville de Dschang une institution confessionnelle qui prenait en charge l'éducation de la jeune fille. Les parents qui prisaient la qualité de formation, le comportement et surtout la personnalité des enfants qui y fréquentaient étaient flattés et y envoyèrent leurs filles. Sœur Jeanne Djuissi affirme que, lorsqu'elle est venue de Bafang pour un séminaire à Dschang, on pouvait dénombrer au moins 200 élèves<sup>90</sup>. Retenons qu'elle fut novice dans ce qui est aujourd'hui le CONODIC.

L'année 1968 marque un tournant capital dans l'évolution du collège. En fait, le CONODIC présente sa première cuvée de candidates au BEPC et la session se solde par un taux de réussite décevante pour les éducatrices de l'établissement<sup>91</sup>. Aux abois, les dirigeantes du CONODIC décidèrent alors de revoir leur stratégie éducative en introduisant le genre masculin dans son cursus scolaire. A leurs yeux, les élèves garçons constituaient une meilleure opportunité d'enranger les lauriers et d'accroître le taux de réussite de l'établissement.

---

<sup>90</sup>Entretien réalisé avec Sœur Jeanne Djuissi, 76 ans, ancienne directrice du CONODIC, le 27 Août 2018.

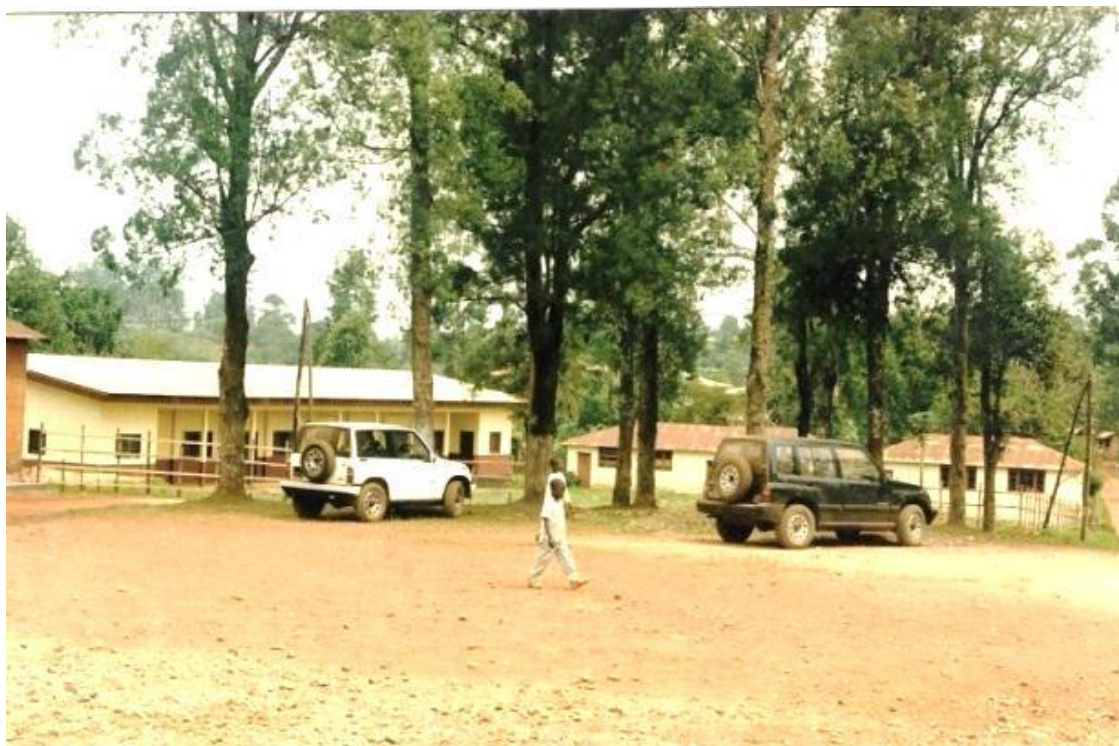
<sup>91</sup>Entretien réalisé avec M. Mazadjou, 81 ans, ancienne directrice du CONODIC, Dschang, le 29 Aout 2018.



L'autre raison majeure de la mixité est liée à la recherche de l'autonomie financière. Il se trouve que l'assistance financière du diocèse de Bafoussam devenait insuffisante. Par conséquent, la gestion de l'établissement n'était plus facile<sup>92</sup>. Alors, la présence des élèves garçons constituait un apport financier important permettant de venir à bout des difficultés financières qui commençaient à se faire ressentir.

Avec la présence des élèves garçons, l'effectif a implosé au point où les locaux sont devenus étroits. Alors, les administrateurs se retrouvent dans l'obligation d'agrandir le collège. Dans ce sillage, un deuxième site est aménagé non loin du premier site, c'est-à-dire en face de la paroisse sacré cœur de Dschang, et abrite les classes de quatrième et troisième<sup>93</sup>. C'est ce bâtiment qui est baptisé aujourd'hui « le bâtiment du centenaire de l'implantation des missionnaires à Dschang » et fait également office de foyer culturel de la paroisse.

**Photo 3 : Bâtiments abritant le deuxième site du CONODIC**



**Source :** Cliché Kati Carine Ndontsop, Dschang, 27 septembre 2018

---

<sup>92</sup>Ibid.

<sup>93</sup>Ibid.



## 2. Les premières années du collège mixte (1968 – 1972)

Il s'agit de montrer le nouveau mode de fonctionnement du collège avec l'introduction du genre masculin.

### a) La rigueur de l'administration

De l'année où le collège devient mixte en 1968 à la veille de la délocalisation sur son site actuel, il est géré par la Sœur Marthe Mazadjou (1968-1972) qui cumule plusieurs fonctions. Hormis le fait qu'elle soit directrice, elle joue également le rôle d'économe et d'enseignante. Elle est assistée dans ses tâches par Takoundek Augustin, à la fois surveillant général et préfet des études.

Le recrutement des enseignants se faisait sur étude de dossiers et sur la base de la compétence. A ce propos, Sœur Marthe Mazadjou indique que : «je ne recrutais personne par complaisance, l'enseignant devait prouver qu'il est compétent après trois mois d'essai. Les règles identitaires qui nous commandent aujourd'hui n'existaient pas »<sup>94</sup>. On peut comprendre que c'est le mérite qui prônait au-delà des affinités.

#### Photo 4 : Sœur Marthe Mazadjou, Directrice du CONODIC 1968-1972



**Source :** Cliché Kati Carine Ndontsop, Dschang, 28 Août 2018

---

<sup>94</sup>Entretien réalisé avec M. Mazadjou, 81 ans, ancienne directrice du CONODIC, Dschang, le 28 Août 2018.

## b) Les élèves et les enseignements dispensés

Le recrutement des élèves se faisait uniquement par voie de concours. Ce concours pouvait avoir lieu deux ou trois fois en début de l'année scolaire pour donner une chance aux retardataires d'intégrer l'établissement. Il fallait être bon élève pour avoir une place au collège. Pour ce faire, le candidat devait constituer un dossier comprenant les trois bulletins de notes trimestriels de l'année scolaire précédente, prévoir 300 FCFA pour les frais de concours et se munir de son matériel de composition.<sup>95</sup>

Les enseignements dispensés étaient conformes aux curricula définis par le Ministère de l'Education Nationale. Par ailleurs l'accent était mis sur le travail manuel, ce qui a valu à l'établissement le nom de « collège j'ai ma houe ». Les cours de chants et de solfège faisaient la particularité de l'établissement. Le but du chant était d'inculquer aux apprenants le sens du patriotisme, les valeurs de courage et d'ardeur au travail. A cet effet, Sœur Marthe Mazadjou affirme :

Je me souviens que, lors des défilés, les élèves du Collège Notre Dame levaient les foudres par leurs pas, leurs chants et les autorités ne cessaient de nous envoyer des lettres d'encouragement. Les anciens élèves qui me rencontrent ne s'empêchent jamais de faire des éloges sur les cours de chants qu'ils entonnaient<sup>96</sup>.

Hormis ces enseignements, figuraient en bonne place le latin et la religion.

L'année 1972 marque une date importante dans l'histoire du CONODIC de Dschang. Comme nous l'avons dit précédemment, c'est à dessein que nous allons étudier son organisation à partir de 1972. Sœur Marthe Mazadjou tombe malade après avoir exercé quatre ans avec acharnement au collège. Le diocèse lui accorde un repos, elle va se soigner en Europe. Elle affirme : « j'avais été envoyée par la Révérende Mère de notre congrégation porter un message à la communauté sœur de Bagangté<sup>97</sup>. Une fois arrivée, j'ai rencontré l'évêque, Mgr Ndongmo qui suggéra d'aller me faire soigner en Europe ». Ainsi partie, c'est la Sœur Jeanne Djuissi, de retour de France, qui prend les rênes du collège en septembre 1972.

Il est important de noter qu'en 1960, Mgr Albert Ndongmo, fondateur du quotidien *l'Essor des jeunes*, est nommé directeur des « Ecoles et des œuvres diocésaines ». Ainsi, il

<sup>95</sup>ACONODIC, les conditions d'admission au CONODIC.

<sup>96</sup>Entretien réalisé avec M. Mazadjou, 81 ans, ancienne directrice du CONODIC, Dschang, 29 Aout 2018.

<sup>97</sup>C'est en 1955 que la congrégation des sœurs indigènes manifeste des signes de maturité et d'autonomie. Ces sœurs se sont séparées pour la première fois des sœurs de la Sainte Union pour fonder leur première communauté indépendante dans la mission de Bagangté où elles dirigent l'école des filles et l'ouvroir.

prend la charge de réorganiser l'enseignement et lui imprime un nouvel élan. Malheureusement, il se heurte à des problèmes d'ordre scolaire du moment, à l'instar du retard éducatif des filles et des religieuses africaines, l'insuffisance notable d'un personnel qualifié, l'éternel manque de moyens financiers<sup>98</sup>. Pour remédier à ces problèmes, il prend la résolution d'envoyer certaines sœurs en Europe pour se former. C'est dans ce sens que Sœur Jeanne Djuissi nous affirme :

En 1965, quand j'échoue le probatoire, ayant composé à Nkongsamba, Monseigneur Albert Ndongmo, décide de m'envoyer en France avec d'autres sœurs. Je fais Terminale en France et je passe le Baccalauréat. J'obtiens aussi ma Licence en théologie à Strasbourg et en même temps, l'autre à la Faculté des Lettres Modernes<sup>99</sup>.

A son retour, elle est bien outillée pour s'occuper de l'éducation des jeunes de la ville de Dschang et des localités voisines. Elle est nommée principale du collège CONODIC en 1972. Un an plus tard, elle délocalise définitivement le collège sur son site actuel. Sœur Jeanne Djuissi va ainsi être la pièce ouvrière du collège que nous connaissons aujourd'hui. Elle est d'ailleurs à l'origine du plan de construction de l'établissement.

## **B. GÉOLOCALISATION ET DÉLIMITATION TERRITORIALE DU CONODIC**

### **1. Localisation de la zone d'étude**

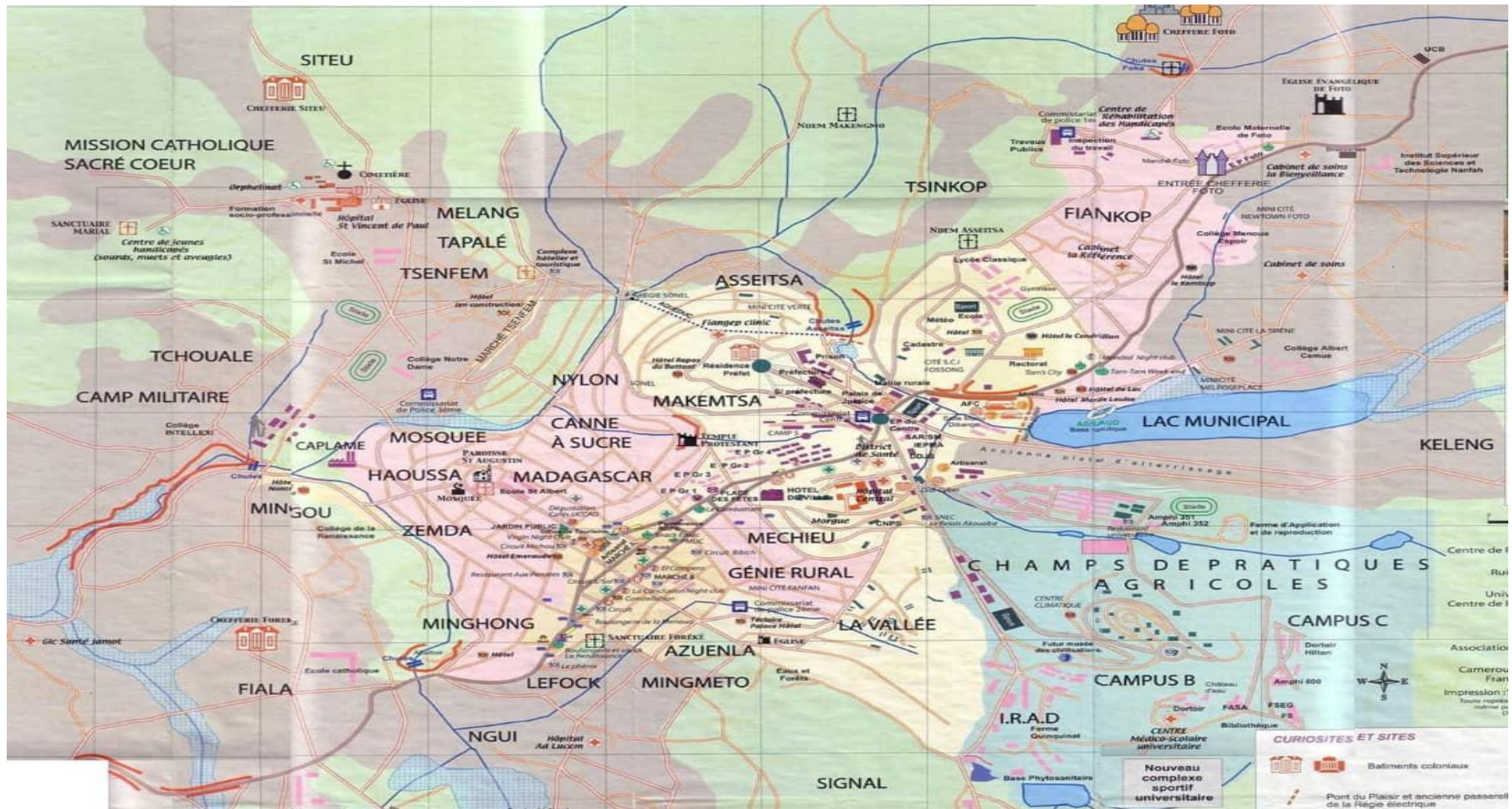
Dans le cadre de la meilleure présentation du collège, il serait judicieux de procéder à sa géolocalisation.

---

<sup>98</sup>A. Sagne, *Cameroun. L'évangile à la rencontre des chefferies*, p.251.

<sup>99</sup>Entretien réalisé avec Sœur J. Djuissi, 76 ans, ancienne directrice du CONODIC, le 27/08/2018.

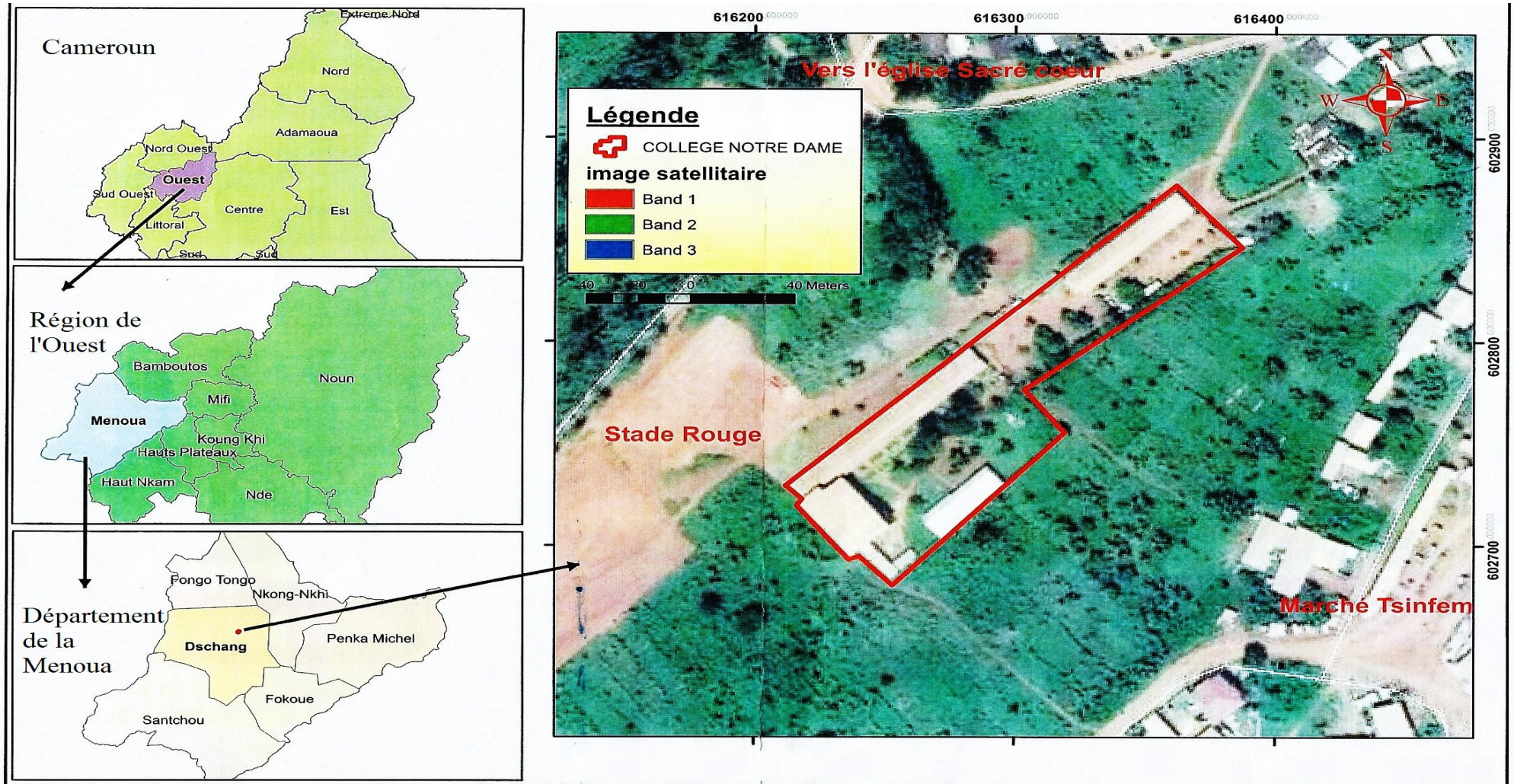
Carte 1 : La ville de Dschang et ses démembrements



Source : Commune de Dschang, Plan communal de développement de Dschang, p.35.



Carte 2 : Localisation du Collège Notre Dame de Dschang



Source : Carte réalisée par nous à partir de Google Earth, base de données Atlas

## 2. Délimitation territoriale du CONODIC de Dschang

Le CONODIC est un établissement confessionnel situé dans ce qui fut la capitale de la région bamiléké, c'est-à-dire Dschang avant son transfert à Bafoussam en 1963. Chef-lieu du département de la Menoua, la ville de Dschang est l'un des arrondissements que compte ce département. Peuplé d'environ 101385 habitants, cette ville cosmopolite et universitaire s'étend sur une superficie de 262km<sup>2</sup> et est constituée de cinq<sup>100</sup> grands groupements dont le plus vaste est Foto avec 99km<sup>2</sup>.

Le CONODIC est situé dans le groupement Foto, sur les terres de la grande mission de Dschang ou « mission centrale », créée en 1910 par les pères Pallotins. Ce grand espace d'environ 59 hectares s'étend de l'actuel pont militaire jusqu'au quartier Sinteuh, autrefois appelé colline des singes<sup>101</sup>. Nous constatons ainsi que la paroisse Sacré Cœur, l'hôpital Saint Vincent de Paul, le camp militaire, autrefois appelé *Bezirk* de Dschang, le Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception, l'école primaire catholique Saint Michel, le Collège Technique Marilac, Saint Paul's Catholic school constitué de l'école primaire bilingue, d'un cycle complet de l'enseignement secondaire anglophone à régime externe et interne sont intégrés dans ce grand espace. Ce territoire fut cédé aux colons européens par le chef du quartier Sinteuh Fo'o Siteuh Teubou Barthelemy<sup>102</sup> sous les recommandations du chef Foto Nelo (1892-1915)<sup>103</sup>, 4<sup>e</sup> chef de la dynastie Foto, pendu par les allemands en 1915. Ce chef était nommé Fo'o Siteuh Teubou Barthelemy<sup>104</sup>. Dans ce grand ensemble, le CONODIC lui-même s'étend sur une superficie de 15 hectares<sup>105</sup>. On comprend qu'au cours de l'histoire de l'évangélisation au Cameroun, la conception pallotine de l'école situait celle-ci au cœur du programme d'apostolat missionnaire qui s'articulait autour de l'ensemble trinomial Eglise-Ecole-Dispensaire. Cette association assurait l'épanouissement intégral de l'homme du milieu. Ce grand espace est situé au sud-ouest du quartier administratif sur une colline d'environ

---

<sup>100</sup>Les autres groupements sont : Foréké – Dschang, 86 km<sup>2</sup>, Fongo – Ndeng, 31 km<sup>2</sup>, Fossong Wentcheng, 18 km<sup>2</sup>, Fotetsa, 11 km<sup>2</sup>.

<sup>101</sup>G. Quartullo Giuliana, « L'art et l'artisanat à Dschang : du sacré à la profanation (1907 – 2012) », Thèse de Doctorat en histoire, Université de Dschang, 2010, p.44.

<sup>102</sup>Archives du CONODIC, histoire du collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang, 1983.

<sup>103</sup>. G. Quartullo Giuliana, « L'art et l'artisanat à Dschang : du sacré à la profanation (1907 – 2012) », pp.149-150.

<sup>104</sup>ACONODIC, Lettre de sœur J Djuissi directrice du CONODIC, adressée au diocèse de Bafoussam, 1979.

<sup>105</sup> Ibid.

1400 mètres<sup>106</sup>, véritable eldorado climatique qui a favorisé l'implantation européenne sur le site.

## **II- L'ORGANISATION DU COLLÈGE NOTRE DAME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE DSCHANG DE 1964 À 2017**

Dans les années 60, les établissements scolaires et de formations privées sont placés sous l'autorité du Ministère de l'Education Nationale, tandis que l'administration de l'établissement des formations privées est assurée par les organes et responsables suivants : la fondation, le principal, la préfecture des études, la surveillance générale, l'agent financier.

Dans ce cas de figure, c'est Monseigneur l'évêque en fonction qui fait office de fondateur. En ce qui concerne le diocèse de Bafoussam, depuis sa création en 1970, il a connu le passage de quatre évêques. L'organisation du collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang est similaire à celle des autres établissements confessionnels catholiques.

### **A. LE PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CONODIC**

Depuis sa création en septembre 1964, le CONODIC a connu un organigramme qui lui a permis de mieux gérer l'établissement. Bien hiérarchisé, chaque responsable de l'institution a des attributions qui lui sont bien définies et s'attèle à jouer convenablement son rôle pour le bon fonctionnement de l'école. Ainsi, de façon descendante, nous avons le fondateur, l'administration, le corps enseignant, le personnel d'appui.

#### **1. Le fondateur**

Comme le définit Edzoa<sup>107</sup>, l'administration est un ensemble d'individus qui assure la gestion d'une structure. Contrairement à l'organisation des établissements publics, selon la loi fixant les règles de l'organisation de l'enseignement privé au Cameroun, le fondateur est responsable de la vie civile, administrative, financière, pédagogique et du bon fonctionnement de son établissement de formation privée, tout en respectant les règles de la république. Il préside le conseil des établissements de son territoire de compétence. De plus, il adresse au secrétariat national de l'organisation pour l'enseignement catholique les demandes sur les manquements et les états de lieu des établissements de son diocèse.

---

<sup>106</sup>A.P. Temgoua, *Le Cameroun à l'époque des allemands, 1884-1916*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.223.

<sup>107</sup>T. Edzoa, *Méditations de prison*, Yaoundé, Shabel, 2008, p.56.

## 2. Le principal : locomotive du collège

Le collège Notre Dame a été dirigé dès sa création par les sœurs de la congrégation de la Sainte Union des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, devenue en 1980 Congrégation des Filles de la Sainte Famille. Puis, il a été également dirigé par des pères du Sacré-Cœur de Jésus, des prêtres diocésains et des laïcs. L'optique étant la formation intégrale de l'Homme au service de la société et la pérennisation de l'institution dans la voie de la chrétienté.

### a) Mécanisme de nomination

Le choix du principal n'est pas fait de façon fortuite. En effet, il doit jouir d'une certaine capacité morale et intellectuelle. Il doit faire preuve d'une certaine piété, de spiritualisme et doit se singulariser par son professionnalisme.

L'enseignement confessionnel s'occupe aussi de la formation spirituelle. C'est cela qui fait sa particularité. Il faut des personnes sûres pour la direction de l'établissement. Ces conditions de sélection vont parallèlement avec les articles 8 et 9 de l'arrêté n°00178/J1/23/MINEDUC/DEP du 07 septembre 1976 et Paul Lontsié-Keuné de dire : « ne peut être nommé principal que celui dont la présence est permanente à l'activité scolaire ou de formation privée. Pour être nommé, le candidat doit au préalable justifier d'une autorisation d'enseigner »<sup>108</sup>. On comprend que pour être principal, il faut être doté d'un certain nombre de valeurs.

### b) Les missions et rôles

Une fois en poste, plusieurs attributions sont reconnues au principal tant sur le plan administratif que pédagogique. Sur le plan administratif, il dirige, contrôle et veille sur les agents de l'établissement, notamment l'équipe pédagogique, le personnel de vie scolaire. Il est tenu de noter périodiquement (trimestre ou année) tout le personnel dans son activité scolaire et rédige les rapports d'activités. Il supervise la gestion comptable de l'institution et répartit les différents budgets. Le principal propose au fondateur tous les aménagements qu'il juge utiles à l'amélioration des conditions de vie et de travail<sup>109</sup>.

<sup>108</sup>P. Lontsié-Keuné, *L'enseignement privé au Cameroun, 1976-2005*, Douala, Macacos, 2006, p.102.

<sup>109</sup>Arrêté n°41/J1/23/MINEDUC/DEP/1995, Section 2, article portant définitions des attributions des différents organes et responsables des établissements scolaires ou de formation privée.



En plus des fonctions administratives, le principal veille sur le régime pédagogique. A ce niveau, il applique la politique éducative et pédagogique de l'établissement et veille au respect du règlement intérieur. C'est aussi à lui d'animer, mieux de présider les différentes réunions pédagogiques et les conseils de classe. En cas d'incident, il intervient et reçoit éventuellement les parents. Par ailleurs, son rôle est de s'assurer que les élèves évoluent dans les meilleures conditions possibles d'apprentissage. Il organise les plannings annuels, la mise en place des activités post et péri scolaires, l'admission et l'accueil des nouveaux élèves. Ce sont ces missions plurielles et assez complexes qui gravitent finalement autour d'un objectif principal : la réussite de tous les élèves aux examens officiels et au niveau supérieur pour ceux des classes intermédiaires<sup>110</sup>.

**Tableau 3 : Liste des principaux du CONODIC de 1953 à 2017**

N°	Périodes	Principaux	Nationalité	Nombre d'années
1	1953-1964	Sr Sabine Marguerite	Française	11 ans
2	1964-1968	Sr Marie Mao	Camerounaise	4 ans
3	1968-1972	Sr Marthe Mazadjou	Camerounaise	4 ans
4	1972-1988	Sr Jeanne Djuissi	Camerounaise	16 ans
5	1988-1993	Abbé Isidore Sahatsop	Camerounaise	5 ans
6	1993-1994	Abbé Philippe Kahaké	Camerounaise	1 an
7	1994-1996	Abbe Honoré Meli	Camerounaise	2 ans
8	1996-1998	Sr Marie Claire Tchouga Kamdem	Camerounaise	2 ans
9	Février-Juillet 1998	Dr Grégoire Biankeu	Camerounaise	6 mois
10	1998-2002	M. Simplicie-Thomas Tchassep	Camerounaise	4 ans
11	2002-2006	Sr Zulay Trinidad Lujan Funes	Vénézuelienne	4 ans
12	2006-2016	Abbé Mathieu Sokoudjou	Camerounaise	10 ans
13	Depuis 2016	Abbé Innocent Noboussé	Camerounaise	→

**Source:** Archives du CONODIC, tableau synoptique des principaux du CONODIC.

De ce tableau, nous pouvons retenir que, la plupart des principaux ont passé un nombre d'années assez important à la tête du collège, en dehors de l'Abbé Meli, de Sœur Tchouga Kamdem et du Dr Grégoire Biankeu. Ce dernier n'a fait que six (06) mois. Au courant de l'année 1997 – 1998 se pose un problème de gestion et de mœurs. Sœur Tchouga Kamdem qui était directrice du collège se voit remplacer par le diocèse par Dr Biankeu qui

<sup>110</sup>Entretien réalisé avec I. Noboussé, 49 ans, actuel principal du CONODIC, Dschang, 09 Septembre 2018.

était déjà principal au collège Saint Laurent de Bafou créé en 1958. Il dirige les deux collèges et cette trêve dure 6 mois, de février à juillet 1998<sup>111</sup>.

Par ailleurs, ce qui retient davantage notre attention est la Révérende Sœur Jeanne Djuissi. Cette dernière a passé 16 ans à la tête du collège et l'a marqué par plusieurs réalisations. C'est sous sa direction qu'on délocalise définitivement le collège à son site actuel en 1973. Monseigneur Ndongmo accorde favorablement cette demande et vient lui-même bénir le site, car l'emplacement du nouveau site permettait de raccourcir la distance des enfants qui venaient de la ville et d'autres villages<sup>112</sup>.

**Photo 5 : Révérende Sœur Jeanne Djuissi, pionnière de la mise en place de l'actuel CONODIC de 1972 à 1988**



**Source :** Cliché Kati Carine Ndontsop, Dschang, 27 Août 2018.

C'est elle qui pose la fondation et le plan de construction de l'établissement actuel. Ce plan prévoyait les bâtiments ci-après : 04 bâtiments de salle de classe en forme rectangulaire, un bâtiment du bloc administratif à un niveau au milieu, le logement des sœurs qui

<sup>111</sup>Entretien réalisé avec M. Asong, 76 ans, ancien préfet d'études et enseignant au CONODIC, Dschang, 27 Août 2018.

<sup>112</sup>ACONODIC, Lettre du président du des parents d'élèves, J-M Tonleu, adressée au SEDUC de Bafoussam, 1983.

travaillaient au collège, l'internat des filles et des garçons, le dortoir des enseignants mariés et non mariés, la chapelle, les aires de jeux, l'espace pour la cour scolaire (récréation).

**Photo 6 : Premier bâtiment du site actuel du CONODIC en 1973**



**Sources :** Archives du CONODIC, Album photo du collège

**Photo 7 : Extension du site du CONODIC en 1976**



**Sources :** Archives du CONODIC, Album photo du collège

Ainsi, elle entame la construction des premiers bâtiments de six salles de classe de 6<sup>e</sup>, les classes de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>nd</sup>e, Terminale, le rez-de-chaussée du bâtiment administratif. Retenons également qu'à cette époque, c'est la congrégation des sœurs de la Sainte Union qui était responsable du CONODIC. Donc, tous les moyens financiers liés à la construction de ces locaux étaient le fruit de leurs efforts et de l'APELCAB<sup>113</sup> :

La source des revenus provenait des reliquats de chaque année scolaire et des sacrifices consentis de toute la communauté des sœurs. Pendant ce temps, les parents d'élèves, par le canal de l'APELCAB, aidaient pour la construction de la case de passage qui servait de logement adéquat pour les coopérants, venant de l'Europe, qui aidaient dans l'enseignement suivant le modèle adopté en ce moment par le Gouvernement. De plus, maître Nomeni est le premier parent chrétien à verser 10 camions de sable comme don<sup>114</sup>.

On comprend que son dynamisme a permis de mettre en place les locaux du collège actuel. Tel que prévu dans le plan, certains éléments du plan n'ont pas été respectés, notamment l'internat et le dortoir. A partir de 1979, elle envoie plusieurs lettres au secrétariat à l'éducation du diocèse de Bafoussam pour l'instauration du second cycle au CONODIC<sup>115</sup>.

En ce qui concerne l'aspect pédagogique, la Révérende Sœur Jeanne Djuissi était une professionnelle, elle avait toujours ses astuces particulières de maman, affirme Régine Tonfack Manezeu:

Je me souviens que lors des cours de français, elle ne cessait jamais de prendre de petits exemples toujours dans la nature, autour de nous pour nous faire comprendre la leçon. Car pour elle, pierre qui roule n'amasse pas mouche. Il fallait toujours rester chez soi pour mieux comprendre la réalité de la vie et de l'enracinement. A travers ces exemples, on cernait rapidement son cours parce que l'enracinement vient du milieu dans lequel on se trouve<sup>116</sup>.

Actuellement, le collège Notre Dame est dirigé par l'Abbé Innocent Noboussé en service depuis 2016. Ce dernier continue à maintenir le flambeau de l'établissement à travers ses compétences.

---

<sup>113</sup> Association des Parents de l'Enseignement Libre Catholique de Bafoussam.

<sup>114</sup>Entretien réalisé avec M. Asong, 76 ans, ancien préfet d'études et enseignant au CONODIC, Dschang, 27 Août 2018.

<sup>115</sup> ACONODIC, Lettre de la Directrice Sœur J. Djuissi, adressée au délégué provincial de l'éducation nationale, 1978.

<sup>116</sup> Entretien réalisé avec R. Tonfack Manezeu, 63 ans, institutrice à la retraite, Dschang, 30 Août 2018.

**Photo 8 : Abbé Innocent Noboussé, Principal du CONODIC depuis 2016**



**Source :** Cliché Kati Carine Ndontsop, Dschang, 17 septembre 2018

Dans l'exercice de ses fonctions, le principal est assisté par le préfet des études qui joue un rôle très important.

### **3. Le vice principal ou la préfecture des études et le SGC**

#### **a) Le préfet des études**

La préfecture des études est gérée par le préfet des études. Il joue un rôle tant sur le plan pédagogique que disciplinaire<sup>117</sup>.

En ce qui concerne son implication sur le plan disciplinaire,

- il participe au maintien de la discipline générale dans l'établissement
- il conserve et exploite les données de synthèse sur la situation disciplinaire de l'établissement en provenance de la surveillance générale
- il assiste aux rencontres périodiques ou ponctuelles avec les professeurs titulaires et les chefs de classe qui lui permettent d'évaluer l'état de la discipline au sein de

<sup>117</sup> Entretien réalisé avec I. Tchunsie, 58 ans, Préfet des études second cycle, Dschang, 17 Septembre 2018.



l'établissement et d'envisager les solutions aux problèmes pouvant gêner le bon déroulement des enseignements.

En outre, au niveau pédagogique, les préfets des études au sein du CONODIC s'occupent du suivi pédagogique à travers les fiches de préparation, de présences, les projets pédagogiques. Il veille scrupuleusement au respect des programmes, leur évolution et leur achèvement, à l'organisation des évaluations, le déroulement de celle-ci jusqu'à la publication des résultats. Ils assurent le rayonnement de l'établissement par l'organisation des activités post et péri scolaires avec l'appui des animateurs pédagogiques et des encadreurs dûment nommés par le chef d'établissement. Ils assurent la programmation des activités spirituelles dans les emplois de temps, assurent les heures de cours selon un volume hebdomadaire donné par le SECA. Ils produisent périodiquement à l'adresse du chef de l'établissement un rapport sur la marche de la pédagogie de l'établissement<sup>118</sup>. Depuis sa création, la préfecture des études est gérée par un préfet des études qui accomplit avec tact sa mission ce qui valait à certains des sobriquets comme affirme Gaston Sonkeng :

J'ai été inscrit au collège en 1992 venant d'un lycée de Douala où j'avais été exclu. J'avais conservé mes attitudes de Douala mais le préfet des études Martin Asong à travers sa rigueur m'a remis sur les rails. Les élèves l'appelaient monsieur le gouverneur car le collège ayant un plan linéaire, il pouvait apercevoir tous ceux qui étaient dehors et les punissait au cas où la raison de leur présence à l'extérieur n'était pas fondée<sup>119</sup>

A partir de 2016, elle est gérée par deux préfets des études : Innocent Tchunsie pour le second cycle et Roger Mbiaketcha pour le premier cycle, avec la présidence qui revient de droit au préfet des études du second cycle.

**Tableau 4 : Liste des différents préfets des études du CONODIC de 1968 à 2016**

N°	NOMS ET PRENOMS	ANNEES DE PASSAGE	NATIONALITE
1	Augustin Takopudek	1968 – 1972	Camerounais
2	Martin Asong	1972 – 1992	Camerounais
3	Elroy Moses Kon	1992 – 1994	Camerounais
4	Jean Tcheboussou	1994 – 1996	Camerounais
5	Jean Pierre Tabepada	//	Camerounais
6	Flaubert Kionou	//	Camerounais

<sup>118</sup> ACONODIC, plan d'action du préfet des études, 2010.

<sup>119</sup>Entretien réalisé avec G. Sonkeng, 45ans, ancien élève du CONODIC 1992 et professeur de sport au lycée technique d'Akono, Yaoundé, 1<sup>er</sup> Novembre 2018.

7	Numbo	//	Camerounais
8	Damien Ngando	//	Camerounais
9	Appolinaire Tchinda	2003-2006	Camerounais
10	Yemene Kene	2006-2009	Camerounais
11	Oscar Lusamania Ohanga N'day	2009-2011	Congolais
12	Théophile Kana	2011-2014	Camerounais
13	Paul Ndongmo	2014-2016	Camerounais
14	Innocent Tchunsie (2 <sup>nd</sup> cycle)	Depuis Juillet 2016	Camerounais
15	Roger Mbiaketcha (1 <sup>er</sup> cycle)	Depuis Juillet 2016	Camerounais

**Source:** Tableau réalisé à partir des informations recueillies sur le terrain.

Dans l'exercice de leurs fonctions, ceux-ci sont assistés par un surveillant général coordonnateur.

#### **b) Le Surveillant Général Coordonnateur**

Aux côtés du préfet des études, nous avons le surveillant général qui est également l'un des collaborateurs directs du chef de l'établissement.

En effet, nommé par le secrétariat à l'éducation, il répond de ses tâches devant le chef de l'établissement qui est son supérieur hiérarchique direct, il est spécialement responsable du maintien de l'ordre et de la discipline au sein de l'établissement. A cet effet :

- il contrôle le comportement des élèves et des professeurs à l'intérieur de l'établissement, au regard du règlement intérieur,
- il signale au chef de l'établissement et au préfet des études toutes les violations au règlement intérieur et rend compte au quotidien de l'atmosphère générale du collège,
- il assure six heures hebdomadaires de cours, tient les cahiers de présence des enseignants et veille à ce que ceux-ci y aient accès facilement, tout en contrôlant l'exactitude de leur remplissage,
- il contrôle et sanctionne les retards et absences non motivés des élèves et signale les retards et absences des professeurs au chef de l'établissement et au préfet des études,
- il surveille les élèves pendant la pause et veille sur leur bonne tenue physique et morale,
- il signale le démarrage et la fin des cours aux heures prévues et des pauses. En outre, le surveillant général prépare le dossier des assises du conseil de discipline dont il assure le secrétariat, en établit le procès-verbal et fait appliquer les décisions.

- il veille à la tenue des C.G.E et tient le dossier disciplinaire de chaque élève,
- il dresse chaque mois l'état d'absences des enseignants qu'il présente au chef d'établissement pour transmission à la hiérarchie diocésaine,
- il produit périodiquement à l'adresse du chef de l'établissement un rapport faisant le point sur la marche de la discipline au sein du collège<sup>120</sup>. Le surveillant général coordonnateur du CONODIC est Emmanuel Tchuenta et enseignant de PCT en classe de 3<sup>e</sup>.

Cependant, retenons que le surveillant général n'a pas uniquement des tâches de coercition ou de sanction, mais il est avant tout un encadreur et un agent de sensibilisation<sup>121</sup>. La surveillance générale a connu une évolution remarquable depuis 1988.

**Photo 9 : Emmanuel Tchuenta, surveillant général coordonnateur depuis 2015**



**Source :** Cliché Kati Ndontsop, Dschang, 21 Septembre 2018.

#### **4. Le secrétariat et l'économat**

Il s'agit pour nous ici de montrer le rôle du secrétariat et du service comptable.

<sup>120</sup> ACONODIC, plan d'action du surveillant général, 2014.

<sup>121</sup> Entretien réalisé avec E. Tchuenta, 33 ans, SGC au CONODIC, Dschang, 17 Septembre 2018.



### a) Le secrétariat

Pour la bonne marche d'une institution, fut-elle scolaire, le secrétariat occupe une place de choix. C'est ainsi que le collège dispose d'un secrétariat. A l'ouverture du CONODIC, on observait une sorte de cumul de fonction. La Révérende Sœur Jeanne Djuissi affirme qu'

En tant que directrice du collège, elle était simultanément la secrétaire et comptable, puisque les moyens ne permettaient pas de recruter, surtout à cette époque où l'établissement était géré par la congrégation des filles de la sainte famille. Mais les âmes de bonne volonté nous aidaient dans l'accomplissement de nos tâches. C'était du sacerdoce<sup>122</sup>.

Du moment où la gestion de l'établissement est passée entre les mains du diocèse, on a commencé à observer un poste de secrétariat particulier. Actuellement, ce poste est géré depuis trois ans par Bedeline Fouasse. Nommée par le secrétariat à l'éducation, la secrétaire est placée sous l'autorité directe du chef de l'établissement et a pour tâches :

- la dactylographie des communiqués, rapports, sujets d'examen et autres textes qui lui sont présentés après visa du chef de l'établissement,
- la reproduction des documents et la notification des actes signés.
- la réception et la ventilation du courrier,
- le classement et la conservation du courrier arrivé ou sorti,
- la réception et la transmission des appels téléphoniques, l'accueil et le renseignement des usagers<sup>123</sup>.

### b) L'économat et la comptabilité

Le CONODIC dispose d'un service d'économat et de comptabilité. A l'établissement, on parle beaucoup plus de caissière. Ainsi, on distingue une caissière principale et une caissière secondaire.

La caissière principale est placée sous l'autorité directe du chef d'établissement et est nommée par le SECA. Actuellement, Gilbertine Kengne occupe depuis dix ans le poste de caissière principale et est chargée :

---

<sup>122</sup> Entretien réalisé avec J. Djuissi, 76 ans, ancienne directrice du collège, Dschang, 28 Août 2018.

<sup>123</sup>Entretien réalisé avec B. Fouassé, 30 ans, secrétaire au CONODIC, 18 Septembre 2018.

- de la perception des recettes dans le respect des procédures comptables et financières diocésaines et des instructions du SECA ;
- du contrôle de la solvabilité des élèves et d'établir régulièrement l'état des élèves insolvable ;
- de produire les listes des élèves et de les mettre régulièrement à jour ;
- de la tenue d'un brouillard de caisse – recettes et des brouillards de banques – recettes qu'elle achemine au SECA à la fin de chaque mois, accompagnés des reçus de caisse et bordereaux de versements ;
- de la conservation des bulletins de paie et des états de salaire, de la télé déclaration et de la déclaration des impôts ;
- à la demande du chef de l'établissement, elle perçoit les frais des dossiers d'examens officiels<sup>124</sup>.

En outre, la caissière principale peut, le cas échéant, contrôler la caisse secondaire à la demande du chef de l'établissement et venir en appui à celle-ci et au secrétariat. Elle est mise à la disposition du chef de l'établissement pour toute autre tâche complémentaire en cas de nécessité<sup>125</sup>. Celle-ci est secondée dans ses tâches de gestion des finances par une caissière secondaire.

La caissière secondaire au sein du CONODIC, tout comme la principale, est nommée par le SECA et est placée sous l'autorité du chef de l'établissement. Ce poste est occupé depuis deux ans par Christelle Nguépi. Elle a pour mission d'assurer les dépenses budgétaires validées par le chef de l'établissement et dans le respect des procédures comptables et financières diocésaines et des instructions du SECA. Il s'agit entre autres :

- du budget de fonctionnement pour l'achat du matériel pédagogique demandé par les enseignants d'une part et l'administration d'autre part<sup>126</sup>,
- de l'intendance et du paiement des versements spontanés, entendez les charges sur salaires à la CNPS, les impôts,
- de la tenue des brouillards de caisse dépense et banque dépense qu'elle achemine auprès de l'administration à la fin de chaque mois, accompagnés des bons de sortie de caisses et leurs justificatifs.

---

<sup>124</sup> ACONODIC, Des attributions de la caissière, 2015.

<sup>125</sup> Entretien réalisé avec G. Kengne, 60 ans, caissière principale au CONODIC, Dschang, 18 Septembre 2018.

<sup>126</sup> Entretien réalisé avec C. Nguépi, 31 ans, caissière secondaire du CONODIC, Dschang, 18 Septembre 2018.

**Tableau 5 : Statistiques du personnel administratif de 2016**

	Permanents	Stagiaires	Total
Hommes	06		06
Femmes	03	01	03
Total	09	01	10

**Source** : Archives CONODIC, statistique personnel administratif

Le personnel administratif du CONODIC a connu une évolution considérable depuis que sa gestion aux mains du diocèse. Le cumul de fonction n'est plus de mise. En 2010 par exemple, le personnel administratif et d'appoint était 10 dont 7 personnels administratifs permanents et 3 personnel d'appoint (2 permanents et 1 stagiaire)<sup>127</sup>. Au regard de ce tableau, on peut comprendre que seul le personnel administratif du CONODIC a évolué et à présent, est constitué de 9 permanents et d'un stagiaire. Le stagiaire est ce personnel qui est en période d'essai. Il s'agit pour le diocèse de jauger si le personnel est apte à faire son travail avant de le mettre au rang de permanent.

De ce qui précède, il est à noter que le CONODIC dispose, pour son bon fonctionnement, d'un personnel administratif opérationnel dont le dévouement reste louable. Il faut souligner qu'à son côté se dresse un personnel enseignant efficace qui travaille d'arrache-pied pour une meilleure formation des élèves de ladite institution.

## **B. CONODIC : CREUSET D'UN CORPS ENSEIGNANT DYNAMIQUE**

Il s'agit ici d'étudier le rôle de l'enseignant dans le fonctionnement de l'institution scolaire sus évoquée. Le corps enseignant qui officie au CONODIC est constitué des enseignants permanents, vacataires et stagiaires.

### **1. Les enseignants permanents du collège**

Dès la création de l'établissement, les enseignants étaient recrutés par les directrices. Marthe Mazadjou affirme à ce sujet : « je recrutais les enseignants sur étude de dossier. Il fallait être compétent. Le postulant devait nous renseigner sur sa chrétienté catholique, car il ne me venait pas à l'idée de recruter les protestants »<sup>128</sup>. Lorsque le diocèse prend la direction du collège en 1988, le SEDUC prend la charge du recrutement du personnel.

<sup>127</sup> ACONODIC, Statistique du personnel administratif et d'appoint, Janvier 2010.

<sup>128</sup> Entretien avec M. Mazadjou, 81 ans, ancienne directrice du CONODIC, Dschang, 27 Aout 2018.

Selon Samuel Inack Inack, on entend par professeur permanent un enseignant engagé à temps plein par l'enseignement catholique et touchant un salaire établi conformément au décret présidentiel N°68/DF du 23/08/1968<sup>129</sup>. Au CONODIC, l'enseignant permanent est recruté en fonction du niveau d'études, avoir au minimum le Baccalauréat et dix années d'expérience. Les permanents qui s'y trouvent avec un niveau en dessous du Baccalauréat sont ceux qui ont été recrutés avant 1988. Ces enseignants permanents sont constitués d'hommes et de femmes, des laïcs et des religieux qui ont la charge de l'éducation et de la formation de l'homme intégral que promeut le collège. À côté des enseignants permanents, nous avons les stagiaires et les vacataires.

## 2. Les stagiaires et les vacataires

Les enseignants stagiaires sont ceux-là qui sont en phase d'essai, de stage pour une période donnée et à la fin de leur stage, passent au rang de professeurs permanents, et sous l'autorité du diocèse. Par contre, un professeur vacataire, d'après Samuel Inack Inack, est un enseignant engagé à titre temporaire par l'enseignement catholique pour une durée d'une année scolaire renouvelable. Le salaire de ce dernier est fonction du nombre d'heures de cours qu'il dispense pendant un mois. Il est sous l'autorité du chef de l'établissement. Il a les mêmes obligations que les autres enseignants.

**Tableau 6 : Effectif du personnel enseignant du CONODIC de 2016**

	Permanents	Vacataires	Stagiaires	Total
Hommes	12	15	03	30
Femmes	08	03	01	12
Total	20	18	04	42

**Source** : Archives du CONODIC, Statistique du personnel enseignant.

<sup>129</sup>S. Inack Inack, *Coûts et rendement de l'enseignement catholique au Cameroun, contributions à la connaissance de l'enseignement privé*, Yaoundé, SPEC, 1982, p.25.

**Tableau 7 : Effectifs du personnel enseignant par grade ou niveau de qualification en 2015**

Permanents	Diplômes														Total		
	DiPES2		DiPES1		Maitrise ou +		Licence		BAC		MEPS		Autres				
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	T
					4	1	9	5	5	5	1	1	1	1	19	14	33
Vacataires							2	1							2	1	3
Vacatairesfonctionnaires	6	1	2								1				9	1	10
Total	6	1	2		4	1	11	6	5	5	2	1	1	1	30	16	46

**Source :** Archives CONODIC, Questionnaire statistique de l'enseignement secondaire

Le recrutement des enseignants au sein de l'établissement a connu des modifications en ce qui concerne les conditions de recrutement. Au cours des premières années de l'existence de l'établissement, la condition sine qua none était l'appartenance à l'obédience religieuse catholique. On y rencontre de nos jours des enseignants qui n'appartiennent pas à cette religion et même des étrangers. En 1989, les élèves étaient encadrés par 36 enseignants soit 27 camerounais et 09 expatriés<sup>130</sup>. En 2010, les statistiques religieuses montrent que, sur 34 enseignants on recensait 2 protestants<sup>131</sup>. Au regard de ces tableaux, on se rend compte que le premier montre une évolution au niveau des effectifs. Ces enseignants sont responsables de la qualité de l'enseignement et ont le devoir de maintenir le flambeau de la réussite du collège au niveau départemental, régional, voire national.

C'est pour cette raison qu'on les recrute en fonction de leurs qualifications professionnelles telles que présentées dans le second tableau. Les uns sont dotés des diplômes universitaires et les autres des diplômes professionnels. Ils doivent avoir les capacités

<sup>130</sup> P.L. Bétene et J.P. Messina, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Bologna, Presso Grafiche Dehoniane, 1990, p.168.

<sup>131</sup> ACONODIC, Statistiques religieuses du corps enseignant, 2014.

intellectuelles, de pouvoir travailler en collaboration avec les parents et associer étroitement les élèves à leur propre formation car, « l'Homme contemporain écoute volontiers les témoins que les maîtres ; ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont témoins. Saint Pierre l'enseignait bien lorsqu'il évoquait le spectacle d'une vie pure et respectueuse gagnant sans parole, même ceux qui refusent de croire à sa parole »<sup>132</sup>. Il faut comprendre que les enseignants dudit collège se sacrifient au quotidien pour la formation humaine, intellectuelle, spirituelle et morale.

### **C. LE PERSONNEL D'APPUI AU CONODIC**

C'est l'ensemble des personnels qui travaillent quotidiennement en collaboration avec leur chef hiérarchique de manière à faire rayonner le CONODIC. Il est constitué des surveillants de secteur, du service d'infirmerie, de la bibliothèque, du service du gardiennage et de la cantine scolaire.

#### **1. Les surveillants de secteur**

Les surveillants de secteur au CONODIC sont en étroite collaboration avec le surveillant général coordonnateur, Ils ont pour objectif général l'application de la discipline de manière à responsabiliser les élèves<sup>133</sup>. Ces derniers ont pour charge de :

- mettre en place les dispositifs de maintien de la discipline et mettre en place les membres du conseil de classe et du C.G.E (conseil général des élèves).
- combattre les absences, retards, escalades, les sorties intempestives et les flâneries des élèves. Il faut informer, sensibiliser les élèves sur les dispositions prévues par le règlement intérieur de l'établissement, contrôler les billets d'entrée - sortie tout en maîtrisant la classe.
- combattre le bavardage et trouble, remplir les fiches de discipline, billets d'exclusion du cours, recenser les perturbateurs, leur faire reconnaître leurs infractions sur leurs fiches de suivi, les sanctionner conformément au règlement intérieur en cas de besoin, convoquer le parent,
- évaluer la discipline et trouver les stratégies d'amélioration, impliquer les élèves dans le fonctionnement du CONODIC et la discipline,

---

<sup>132</sup>P.L. Béténe et J.P Messina, « Evangelii Nuntiandi », N°41, in *L'enseignement catholique au Cameroun 1890 - 1990*, Bologna, Presso Grafiche Dehoniane, 1990, p.86.

<sup>133</sup> Entretien réalisé avec J. Tcheboussou, 59 ans, surveillant de secteur au CONODIC, Dschang, 20 Septembre 2018.

- informer les parents sur l'état d'indiscipline de l'enfant.

En un mot, le rôle du surveillant de secteur tourne autour de la discipline. Les surveillants ne doivent pas dérober à cette tâche. L'effectif de ces surveillants a connu une évolution car au cours des années 1990 l'on ne pouvait compter que deux surveillants de secteur comme affirme Bernard Zeufack « j'ai été recruté au collège en tant qu'enseignant en 1994. Trois ans après on m'a nommé surveillant. Pour les secteurs, nous étions deux mais le surveillant général nous soutenait car lui aussi avait un secteur à sa charge ».<sup>134</sup>

Actuellement on peut recenser trois surveillants de secteur au CONODIC. Hormis le surveillant général qui s'occupe de la discipline de la 1<sup>ère</sup> D2, Tle D2, la propreté des bureaux des parents d'élèves, principal, secrétariat, propreté entrée principale et de la grande salle. Responsable de la levée des couleurs<sup>135</sup>, le surveillant de secteur 1, en la personne de Justine Dibakto, s'occupe de la discipline de la 2<sup>nde</sup> C2, 1<sup>ère</sup> D1, 1<sup>ère</sup> C, 1<sup>ère</sup> A4, Tle D1, Tle C, Tle A4, des couloirs et vérandas du bloc administratif, de la propreté de la salle des professeurs. Le surveillant de secteur 2, Jean Tcheboussou, s'attèle à la discipline de la 3<sup>e</sup> E1, 3<sup>e</sup> A1, 3<sup>e</sup> E2, 2<sup>nde</sup> A4, 2<sup>nde</sup> C1, à la propreté de la cour du bâtiment 2, des escaliers et couloir étage, des bureaux C1 et C2, à la propreté derrière l'étage de la 2<sup>nde</sup> C. Le surveillant de secteur 3, Clément Nzozing, s'occupe de la discipline de la 6<sup>e</sup> M1, 6<sup>e</sup> M2, 5<sup>e</sup> M1, 5<sup>e</sup> M2, 4<sup>e</sup> A, 4<sup>e</sup> E1, de la propreté de la cour du bâtiment 1 et les alentours des toilettes, résidence du principal, oratoire. Ceux-ci sont permanemment au travail et ne se reposent qu'à la sortie des cours lorsqu'ils rentrent à leur domicile. Tout ceci parce qu'ils ont le souci d'une bonne discipline, gage de travail et de réussite<sup>136</sup>.

## 2. Le service de l'infirmerie et de la bibliothèque

Le personnel de l'infirmerie est recruté par le SECA et est sous la supervision du chef de l'établissement. Au CONODIC, ce service est assuré par Claudine Mbianga en service depuis quatre ans. Elle a pour charge de veiller sur la santé physique et morale des élèves de cette institution scolaire. Elle nous affirme que :

j'ai le devoir de recevoir chaque élève qui a les problèmes de santé, de l'écouter, de le comprendre, de dépister ce qu'il a comme mal et de l'orienter si je n'ai pas le plateau technique qu'il faut. A ce niveau, je fais appel à l'administration qui à son tour fait appel

<sup>134</sup> Entretien réalisé avec B. Zeufack, 62ans, ancien surveillant de secteur au CONODIC, Dschang, 29 Septembre 2018.

<sup>135</sup> Entretien réalisé avec E. Tchuenta, 36 ans, surveillant général coordinateur CONODIC, Dschang, 17 Septembre 2018.

<sup>136</sup> Entretien réalisé avec C. Nzozing, 60 ans, surveillant de secteur, Dschang, 20 Septembre 2018.

aux parents de l'élève ou alors on délivre une permission dans le carnet de correspondance de l'apprenant pour qu'il rentre. Si c'est à mon niveau, je résous le problème et l'élève retourne en classe. Les enfants tombent régulièrement malade aux mois d'octobre-décembre dû au changement de climat. Il y'a des semaines où je peux recevoir plus de vingt apprenants malades<sup>137</sup>.

L'infirmerie dispose d'une pharmacie où l'on trouve des produits asymptomatiques, des anti-inflammatoires, les antispasmodiques, les antalgiques<sup>138</sup>. A la fin de chaque mois et chaque trimestre, l'infirmerie établit des rapports qu'elle adresse à son chef hiérarchique.

Le service de bibliothèque est également assuré par madame Claudine Mbianga, précédée par Awa et Salvador Mizagué. Le CONODIC dispose d'un fond documentaire de 2 627 livres de toutes les matières (latin, religion, allemand, espagnol, mathématiques, français, PCT, histoire, géographie, ECM). Ce fond est mis à la disposition des apprenants et des enseignants. Les élèves peuvent travailler sur place ou emprunter pour une période de cinq jours. Quant aux enseignants, ils peuvent les emprunter pour une période maximale d'un mois. Ceci les aide dans la préparation de leurs leçons. Cette bibliothèque maximise et booste les enseignements. Dans le souci d'éviter que les documents de la bibliothèque ne s'égarer, une fiche de suivi est mise à la disposition de tous ceux qui empruntent les livres.

### **3. Le service de gardiennage et la cantine scolaire**

Au sein du CONODIC, on trouve un service de gardiennage assuré par deux vigiles : un en journée et l'autre dans la nuit. Joël Ananfack est vigile de jour et fait savoir qu'il a pour rôle de veiller sur les entrées et sorties des élèves. Ceux-ci ont obligation de présenter leurs billets de sortie. Il veille également sur la tenue vestimentaire et les différentes coiffures des élèves à leur entrée. En ce qui concerne les usagers, il les enregistre via leur Carte Nationale Identité ou toute pièce pouvant renseigner sur l'identité de l'utilisateur<sup>139</sup>. Il travaille de 7 heures à 18 heures et de lundi à samedi. Pierre Djokam, vigile de nuit, a pour tâche de veiller sur le matériel du CONODIC afin d'éviter les coups de vol. Tous sont sous l'autorité du chef d'établissement.

Parlant de la cantine scolaire, c'est l'ensemble des activités menées au sein d'un établissement pour assurer la restauration des élèves et des enseignants. Au CONODIC, la

---

<sup>137</sup> Entretien réalisé avec C. Mbianga, 53 ans, infirmière au CONODIC, Dschang, 17 Septembre 2018.

<sup>138</sup> Ibid.

<sup>139</sup> Entretien réalisé avec J. Ananfack, 35 ans, vigile de jour au CONODIC, Dschang, 17 Septembre 2018.



cantine scolaire est assurée par douze vendeurs recrutés après étude de dossier. Le dossier est constitué de plusieurs pièces parmi lesquelles le certificat médical renouvelable chaque année, la liste des produits à vendre<sup>140</sup>. Chacun des vendeurs ne commercialise que ce qu'il ou elle a nommé dans la demande. Au cas contraire, il est passible d'une sanction qui va de la mise à pied au licenciement.

Soucieux du bien-être des apprenants, certains produits ont été proscrits à la vente, à l'instar du kossam, jus d'oseille, jus, canne à sucre et des arachides bouillies<sup>141</sup>. Le but est à la fois d'éviter certaines maladies liées à la mauvaise conservation et de garder l'établissement toujours propre.

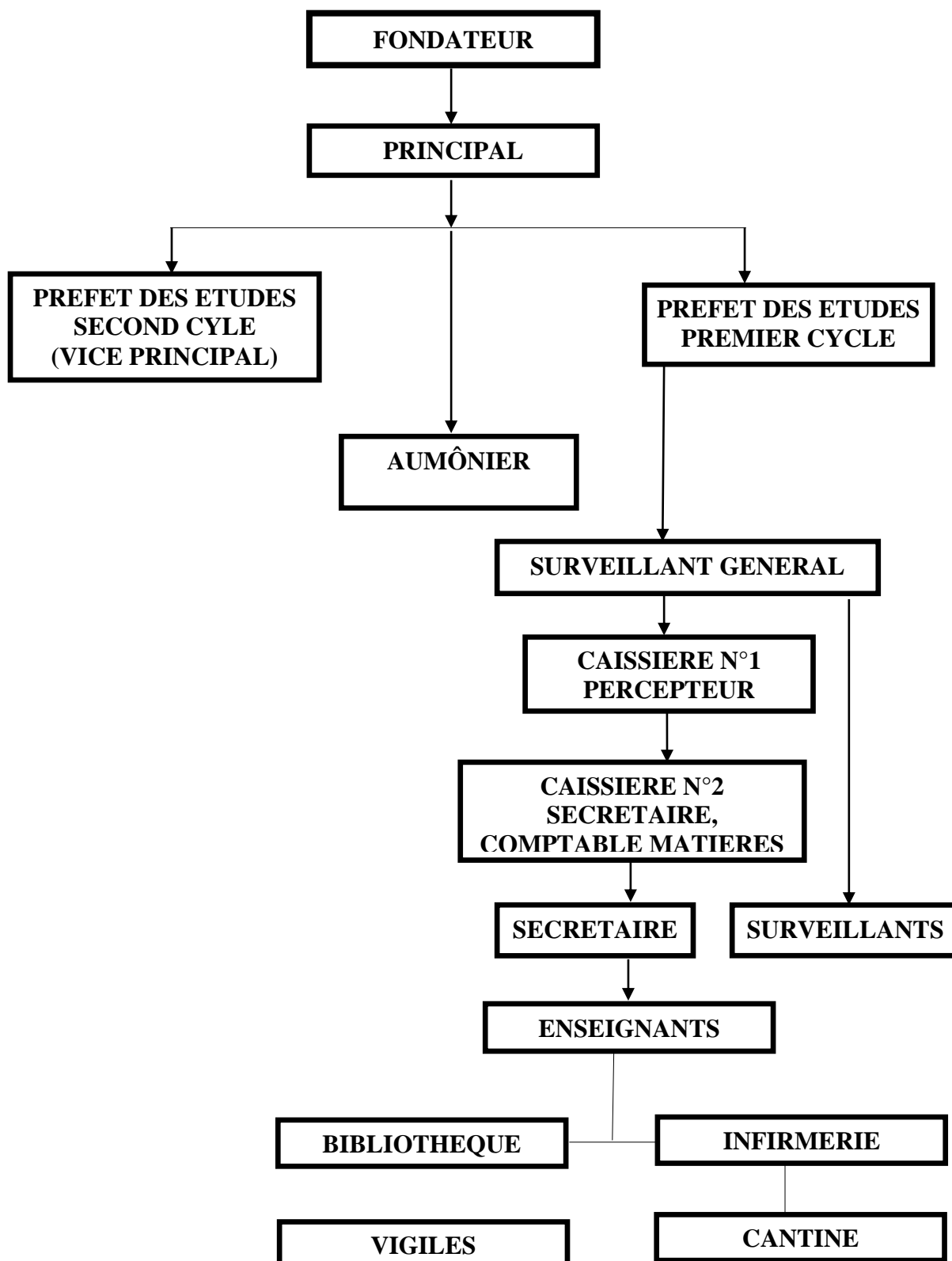
De l'organisation du CONODIC qui précède, il ressort que son organigramme a une structure pyramidale ayant à la tête le fondateur le principal, suivi d'un vice-principal (préfet des études n°1) et d'un préfet des études n°2, du personnel administratif, du corps enseignant et du personnel d'appui qui s'attèlent au quotidien au bon fonctionnement du campus. A ce niveau de réflexion, qu'en est-il de son fonctionnement ?

---

<sup>140</sup> Entretien réalisé avec Y. Ngankeng, 42 ans, vendeuse à la cantine scolaire, Dschang, 17 Septembre 2018.

<sup>141</sup>Ibid.

**Figure 1 :** Organigramme du CONODIC



**Source :** Organigramme réalisé à partir des informations recueillies sur le terrain.

### **III- LE FONCTIONNEMENT DU CONODIC**

Le Collège Notre Dame de l’Immaculée Conception de Dschang est un établissement secondaire appartenant à l’enseignement privé confessionnel. C’est un collège d’enseignement général avec en son sein deux cycles notamment le 1<sup>er</sup> cycle et le second cycle. C’est une institution ouverte à tous les camerounais sans distinction de sexe, d’ethnie et de religion qui accueille également les élèves de nationalité étrangère sans distinction de couches sociales. Ce collège est exclusivement de régime externe. Pour assurer le bien-être non seulement des apprenants, mais aussi du personnel éducatif et administratif, est mis en place un arsenal structurel et fonctionnel. Pour cela, il est question de présenter son fonctionnement de 1964 à 2016, ceci dans l’optique d’une plus grande collaboration au sein du CONODIC.

#### **A. LE FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE DU CONODIC**

Il s’agit de présenter la vie pédagogique qui règne à l’établissement. Dès sa création, le CONODIC adopte un programme basé sur les matières classiques c’est-à-dire les matières définies par le ministère en charge de l’éducation de cette période et certaines matières bien précises liées à la vie spirituelle.

##### **1. Les matières enseignées au collège**

S’agissant des disciplines d’enseignement, relevons qu’il existe un programme classique adopté par le gouvernement camerounais et un programme relatif à la formation religieuse.

##### **a) L’enseignement classique et les horaires de cours**

Le collège respecte avant tout les ordonnances du programme scolaire du gouvernement camerounais dont le Ministère des Enseignements Secondaires est en charge. Ainsi, ces enseignements sont regroupés en départements. Nous avons les départements d’Histoire – Géographie – ECM, d’Anglais, de Français, de Philosophie, de Physique-chimie -technologie, de Sciences de la vie et de la terre, d’Allemand, d’Espagnol, de Mathématiques, d’Education Physique et Sportive et bien évidemment un département de Religion. A la tête de chaque département se trouve un animateur pédagogique qui veille à l’harmonisation des enseignements au sein du département.

Il est important de noter que, les horaires de cours n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. A son ouverture, le collège avait un système de mi-temps ; c'est dire que les élèves allaient à l'école deux fois par jour comme nous l'affirme Emile Akoukeu :

J'ai intégré le collège en 1987. La journée de cours débutait à 08heures par une prière et s'achevait à 12 heures par une autre. Les cours de l'après-midi débutait à 14heures toujours par la prière et s'achevait à 17 heures par une autre prière. Le jeudi, les cours s'arrêtaient à 12heures, l'après-midi était réservé à la consigne. Les élèves qui avaient été consignés au cours de la semaine travaillaient le jeudi soir.<sup>142</sup>

C'est à partir de 1993 qu'on assiste à un système de cours en plein temps. C'est dire que les cours sont désormais continus et débutent à 07h30 mn heures pour s'achever à 15 heures<sup>143</sup>. En 1997, les cours débutaient à 07h 15mn pour s'achever à 15h 20mn. C'est en 2016 que l'abbé Innocent Noboussé a revu l'heure d'entrée à 07h 30mn question de limiter les retards<sup>144</sup>. Actuellement, les cours y sont dispensés de 07h 30mn à 15h 30mn ou 16h 25mn selon les classes, avec deux pauses : une de 15 minutes et l'autre de 25 minutes, accordées aux élèves pour la récréation. Une journée de classe au sein du collège obéit à l'emploi de temps mentionné ci-dessous :

**Tableau 8 : Répartition des horaires journaliers de classe en 2017**

07H00	:	Arrivée au CONODIC
07H05 – 07H25	:	Etudes
07H25 – 07H30	:	Rang
07H30 – 08H25	:	Premier cours
08H25 – 09H20	:	Deuxième cours
09H20 – 10H15	:	Troisième cours
10H15 – 10H30	:	Recréation
10H30 – 11H25	:	Quatrième cours
11H25 – 12H20	:	Cinquième cours
12H20 – 13H15	:	Sixième cours
13H15 – 13H40	:	Pause
13H40 – 14H35	:	Septième cours
14H45 – 15H30	:	Huitième cours

**Source** : règlement intérieur du CONODIC.

<sup>142</sup>Entretien réalisé avec E. Akoukeu, 49ans, ancien élève du CONODIC et principal du collège bilingue de Santchou, Santchou, 30 Octobre 2018.

<sup>143</sup>Ibid

<sup>144</sup> Entretien réalisé avec J. Lienou, 20ans, ancien élève du CONODIC et étudiant à l'Université de Dschang, Dschang, 21 Septembre 2018.

Cependant, les cours cessent le mercredi à 13h 15mn. Nous comprenons que le CONODIC n'exclue pas les programmes officiels de l'Etat du Cameroun afin de ne point s'éloigner de l'intégration et de la formation humaine de l'apprenant en tant que citoyen camerounais.

Le CONODIC met également en avant les activités culturelles et les activités post et péri scolaires (APPS). On entend par APPS l'ensemble des actions socio-éducatives menées en dehors des salles de classe. Conformément à l'article 2 de l'arrêté N°242/L/729/MINEDUC/MJC du 15 octobre 1979 portant organisation de ces activités, elles ont pour but de favoriser la formation théorique d'une part, de donner un enseignement pratique complémentaire d'autre part destiné à faire de tout élève en fin de scolarité, qu'il soit titulaire ou non d'un diplôme un agent du développement<sup>145</sup>. Ainsi, les activités se pratiquent au sein de divers clubs : club fanfare, théâtre, journal, bilinguisme, multiculturalisme et scoutisme.

#### **b) L'aumônerie et la religion**

Dans un collège confessionnel, il faut suivre la vie spirituelle de chaque élève, voire des enseignants. C'est pour cela qu'on y trouve un aumônier. Il s'occupe aussi de l'aspect affectif, de l'accompagnement intérieur des apprenants. Etant un prêtre ou alors un homme de Dieu, il accomplit toutes les tâches qu'un prêtre peut avoir à l'église, notamment l'écoute et les confessions, les sacrements<sup>146</sup>. Plusieurs activités entrent dans l'aumônerie. Il s'agit des différents groupes, mieux encore les mouvements d'action catholiques tels que la Jeunesse Estudiantine Chrétienne(JEC), les enfants de chœur, l'Action Catholique de l'Enfance (ACE COP MONDE), le renouveau charismatique, la chorale, justice et paix, parole de Dieu, le groupe de missionnaire de la vierge Marie (la légion de Marie tenue par la Sr Dassi), la croix rouge, le groupe de lecteurs.

Au collège, l'aumônerie se tient tous les mercredis entre 09h 20mn et 10h 20mn pour les apprenants du premier cycle et tous les jeudis à la même heure pour les apprenants du second cycle<sup>147</sup>. A cette heure-là, chaque apprenant se dirige dans la salle où siège son groupe. En plus de cela, il y a des célébrations eucharistiques par rapport à la rentrée et

---

<sup>145</sup>MINESEC, Sports et APPS, Guide d'organisation des activités post et péri scolaires dans les établissements d'enseignement secondaire du Cameroun, collection d'octobre 2015, p.5.

<sup>146</sup>Entretien réalisé avec G. Ndundap Mbokouoko, 31 ans, aumônier au CONODIC et curé à la paroisse Saint Paul Apôtre de Foréké-Dschang, Dschang, 20 Septembre 2018.

<sup>147</sup>Ibid.

certains temps forts de l'église catholique. Enfin, il y a la prière qui est obligatoire. Les apprenants prient trois fois par jour : une prière à Saint Thomas d'Aquin le matin, *l'Angélus* à 12h 20mn, une autre prière à Saint Thomas d'Aquin plus une prière usuelle à 15h 20mn<sup>148</sup>. Les apprenants appartenant à d'autres obédiences religieuses ne sont pas exemptés de la prière. Au besoin, on fait appel à un pasteur pour les protestants ou à un imam pour les musulmans lorsque sonne l'heure de l'aumônerie. A côté de l'aumônerie, il y a les cours de religion.

Le cours de religion est obligatoire pour tous les apprenants. Il est dispensé par les religieux du collège et par certains professeurs qui ont une foi avérée<sup>149</sup>. Au second cycle, la religion est dispensée sur une heure et au premier cycle sur deux heures. L'enseignement de la religion n'est pas dogmatique, mais touche tous les aspects de la religion et de la vie, amenant les apprenants à avoir un esprit critique. A travers cette étude religieuse qui prend en classe une place convenable parmi les autres enseignements, les élèves découvrent la valeur de la personne objet de l'amour de Dieu avec une mission terrestre et une destinée immortelle ; par conséquent, les vertus de respect et de charité envers soi-même et les autres. Ainsi, l'Abbé Paul Lontsié-Keuné affirme :

L'objectif de l'enseignement religieux est que l'enseignant écoute les affirmations pessimistes des élèves et cherche à leur faire comprendre qu'il est mieux de faire connaître le cadre positif de l'éthique chrétienne plutôt que de se perdre dans des analyses sur la misère humaine. Ainsi, graduellement, l'enseignement de la religion conduit les élèves à concevoir et à mettre en œuvre leur projet d'éducation intégrale »<sup>150</sup>.

C'est dans ce sillage que le CONODIC met un accent particulier sur l'enseignement et les pratiques religieuses.

---

<sup>148</sup> Ibid.

<sup>149</sup>Ibid.

<sup>150</sup>P., Lontsi – Keuné, *L'éducateur*, Douala, Macacos, 2007, p.140.

**Photo 10 : Statue de la Vierge Immaculée, Matronne du CONODIC**



**Source :** Cliché Kati Carine Ndontsop, Dschang, 20 septembre 2018

**Photo 11 : Une séance de prière de l'Angelus à midi**



**Source :** Cliché Kati Carine Ndontsop, Dschang, 20 septembre 2018.

## **2. Le patrimoine immobilier (infrastructures)**

De nos jours, le CONODIC est un grand édifice favorable à l'éducation de la jeunesse du Cameroun, mais il est important de noter que cela fut une construction de longue haleine. Lorsque la révérende Sœur Jeanne Djuissi prend les rênes du collège en 1972, elle délocalise le collège à son site actuel en 1973. Elle met la fondation de tout le collège et construit le bâtiment 1, celui du premier cycle et le rez-de-chaussée du bloc administratif. Au fur et à mesure que les effectifs augmentent, d'autres bâtiments à l'instar du bâtiment 2 du second cycle sont construits. Entre 1988 et 1993, l'abbé Isidore Sahatsop est nommé principal du collège et fait construire le 1<sup>e</sup> niveau du bâtiment administratif. En 2005, la Sœur Zulay Funes construit la grotte mariale. De 2006 à 2016, l'abbé Mathieu Sokoudjou, directeur du collège, construit le château d'eau, le bâtiment qui abrite la salle de réunion et certaines salles de classe. Les aires de jeu ne sont pas en reste.

Le CONODIC compte vingt-six salles de classe pour quatre bâtiments en dur, quatorze bureaux, trois magasins, vingt-sept toilettes, une salle de conférence et spectacle, un centre de ressources multimédias connecté à internet, une infirmerie scolaire, un oratoire et la grotte mariale, une bibliothèque, un château d'eau qui alimente les différents points d'eau dans l'établissement. Il y existe également un grand stade de football communément appelé « stade rouge » parfois exploité par les militaires du camp militaire de Dschang, un stade de handball, volleyball.

## **B. LES RESSOURCES HUMAINES AU SEIN DU CONODIC**

Quand on parle de ressources humaines d'un système scolaire, on voit élèves, enseignants et personnel administratif. Mais ici, nous allons nous attarder uniquement sur les élèves. Le fonctionnement de l'établissement repose également sur l'ensemble des effectifs dont les apprenants viennent de diverses horizons et obédiences religieuses car ces derniers constituent la matière première du système scolaire. Ils forment une sous-population particulièrement dynamique.

### **1. Les effectifs des élèves**

Dès sa création, le collège a connu un effectif assez important, variant d'une année à une autre. Au cours des années 1970-1990, l'on pouvait noter un effectif moyen de 50 à 60 apprenants par salle. Cependant, il y'avait les salles de 45, 47 élèves. Il fallait attendre



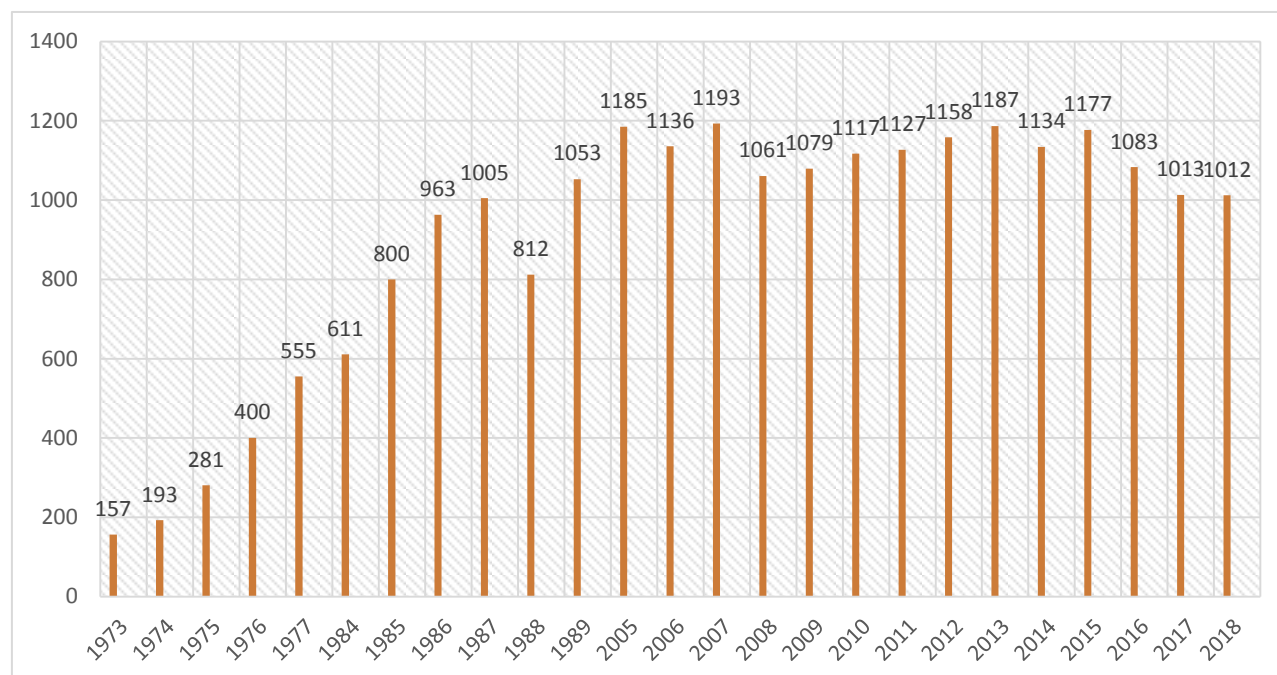
1986 pour que ce collège ouvre les portes du second cycle. Mais aujourd'hui ces effectifs ont réduit d'une part parce que, le fondateur a le souci de bien former et éduquer ses apprenants. Pour ce faire, il évite les effectifs pléthoriques dans les salles de classe. Actuellement, l'effectif moyen des élèves par salle varie entre 45 et 50 apprenants<sup>151</sup>. Le collège a accueilli entre 2017 et 2018 un effectif total de 1013 et 1012 apprenants.

**Tableau 9 : Evolution des effectifs du collège de 1973 à 2018**

Année effectifs	1973	1974	1975	1976	1977	1984	1985	1986	1987	1988	1989	2005	2006
	157	193	281	400	555	611	800	963	1005	812	1053	1185	1136
Année effectifs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
	1193	1061	1079	1117	1127	1158	1187	1134	1177	1083	1013	1012	

**Source :** Archives CONODIC, Annuaire des effectifs par année

**Diagramme 1 : Evolution des effectifs du CONODIC de 1973 à 2018**



**Source :** Diagramme réalisé à partir des données d'Archives du CONODIC.

L'effondrement du taux d'échange des matières premières au milieu des années 1980 a accentué le ralentissement de l'économie camerounaise. En 1986, le Cameroun entre

<sup>151</sup>Entretien réalisé avec I. Tchunsie, 58 ans, Préfet des études au CONODIC, Dschang, 21 Septembre 2018.

de plein fouet dans la récession économique et le franc CFA est dévalué par la suite. C'est peut-être pour cette raison que les ménages n'étaient plus à même de s'acquitter des frais de scolarisation qui s'élevaient en 1987 à 39000F pour le premier cycle et 45000F pour le second cycle<sup>152</sup> ; d'où la chute des effectifs à partir des années 1988. Cependant, le manque des données entre 1990-2004 dû à l'incendie enregistré par l'établissement en 1997 ne nous permet pas d'analyser l'évolution des effectifs de cette période.

L'autre facteur d'accroissement des effectifs est dû au fait que pendant la période du maquis à l'ouest Cameroun, les populations des villages environnants qui fuyaient les exactions de ce phénomène se réfugiaient dans la ville de Dschang où certains parents inscrivaient leurs enfants. C'est ainsi que Laurence Pélagie Anandjou affirme : « la déportation à Dschang s'annonça comme une solution salvatrice pour échapper au désastre du maquis à Bafou. Certains parents réussissent à inscrire leurs enfants dans les écoles de Dschang »<sup>153</sup>.

Par ailleurs, l'évolution des effectifs au cours de la décennie 1970-1980 peut s'expliquer par fin du maquis à l'Ouest-Cameroun en 1971 avec l'assassinat à Bafoussam d'Ernest Ouandié le 15 Janvier 1971. On assiste à la restauration de la paix dans la région de l'Ouest en général et dans la ville de Dschang en particulier. C'est cette sécurité retrouvée qui est gage de la scolarisation.

L'ouverture du second cycle en 1986 peut aussi expliquer le gros effectif de l'année d'après car on passe de 963 élèves en 1986 à 1005 élèves en 1987. A partir des années 2000, les effectifs tournent autour de 1012 et 1200 apprenants.

## **2. La situation religieuse**

A sa création, le collège est un établissement qui accueille en son sein uniquement les élèves d'obédience catholique. Mais il faut attendre le début des années 1972 pour voir désormais les élèves appartenant à d'autres obédiences religieuses. Ceci étant, il met en exergue l'action œcuménique et le syncrétisme religieux et culturel afin que chaque élève se sente chez soi. Ainsi, il n'existe plus de discrimination dans le recrutement des élèves, des bourses octroyées et même au niveau du personnel enseignant. Il se présente comme un

---

<sup>152</sup>Entretien réalisé avec E. Akoukeu, 49 ans, Principal au Collège Bilingue de Santchou, Santchou, 30 Octobre 2018.

<sup>153</sup>L.P. Anandjou, « La scolarisation à l'épreuve du maquis à l'ouest-Cameroun : le cas de la région de Bafou, 1958 – 1970 », Mémoire du DIPES II en histoire, ENS de Yaoundé I, 2016, p.60.

modèle d'hétérodoxie et d'intégration avec un nombre de protestants, de musulmans et d'autres confessions religieuses.

**Tableau 10 : Répartition des effectifs suivant l'appartenance religieuse en 2017**

Obéissance religieuse	Catholiques	Protestants	Musulmans	Autres	Total
Sexe					
Garçons	383	47	08	40	47,23%
Filles	479	35	04	17	52,76%
Total	862	82	12	57	1013
Pourcentage (%)	85%	8,10%	1,18%	5,63%	100%

**Source :** Archives CONODIC, Statistiques religieuses tout niveau et toute section confondue

Au moment de sa création, il était impensable pour la directrice de recruter des élèves non chrétiens catholiques. C'est à partir de 1975 sous la direction de Sœur Jeanne Djuissi que l'on pouvait compter parmi les élèves non catholiques comme elle l'atteste:

Lorsque j'ai été nommée directrice du collège en 1972, tous les élèves appartenaient à la religion catholique. Plus tard j'ai trouvé qu'il était injuste le fait de ne pas recevoir d'autres enfants à cause de leur religion. Le bien-fondé du CONODIC est aussi avant tout la formation intellectuelle et morale des apprenants. La condition qui leur était posée était celle de se conformer aux principes de la religion catholique dans l'établissement notamment les différentes prières et le cours de religion. A la fin de la formation, certains d'entre eux se convertissaient<sup>154</sup>.

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, l'on avait un effectif total de 1118 apprenants, dont 940 catholiques, pour un pourcentage de 84,07%. Les protestants étaient au nombre de 86 élèves, pour un pourcentage de 7,69%, les musulmans 21 apprenants, dont 1,87% et enfin les autres qui étaient 72 élèves, dont 6,44% pour un total de 178 apprenants<sup>155</sup>. Il ressort ainsi de ce tableau que plusieurs obédiences religieuses sont représentées au CONODIC. Pour un effectif total de 1013 apprenants en 2017, on recensait 862 apprenants catholiques pour un pourcentage de 85%. Les protestants étaient 82 pour un pourcentage de 8,10%, 12 musulmans pour 1,18%, et les autres 57 apprenants pour un pourcentage de 5,63% pour un total de 151 apprenants. Dans autres, nous incluons les témoins de Jéhovah, les animistes et ceux qui n'appartiennent à aucune religion.

<sup>154</sup> Entretien réalisé avec J. Djuissi, 76ans, ancienne directrice du CONODIC (1972-1988), Dschang, 27 Août 2018.

<sup>155</sup> ACONODIC, Statistiques religieuses des élèves, 2017.

### 3. Autres supports au fonctionnement du CONODIC

Il s'agit ici d'une série d'éléments qui n'a rien à voir avec les activités pédagogiques telles que connues. Ce sont des activités récréatives et de mérite qui concourent à l'atteinte des objectifs fixés au quotidien par le collège. Nous avons entre autres les activités sportives, les soirées de gala, les bourses scolaires attribuées aux élèves méritant. A cet effet, en dehors des bourses que le collège octroie, le principal encourage par ses fonds personnels les majors aux examens officiels par des primes allant de 5 000F à 100 000F<sup>156</sup>.

A côté de ces activités, nous avons aussi l'Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) qui, dans l'intérêt des élèves, promeut le bon fonctionnement de l'établissement. Nous avons également l'amicale du personnel du CONODIC (AMIPER) créée autour des années 1994. Le président de cette amicale s'appelle Kilian Tameh qui est également le porte-parole en second des enseignants. Il existe aussi une association consacrée aux anciens handballeurs du collège. Les fêtes scolaires occupent une place non moins importante. Il s'agit entre autres de la fête patronale de l'immaculée conception tous les 8 du mois de décembre, les sorties scolaires, le défilé et des compétitions de toutes sortes où le collège engrange des médailles.

## C. LES RESSOURCES DU COLLÈGE

Le fonctionnement de l'établissement repose d'une part sur les frais de scolarité et d'autre part des subventions de l'Etat et l'APEE.

### 1. Les ressources propres de l'établissement

Le CONODIC assure son fonctionnement grâce aux frais de scolarité<sup>157</sup>. Ces frais de scolarité ne sont pas restés statiques. En effet, ils ont connu un accroissement exponentiel car au cours des années 1970, la pension s'élevait à environ 15000Fcf<sup>158</sup>. Cependant, dans les années 1990, la pension coûtait 39000f pour le 1<sup>er</sup> cycle et 49000f pour le second cycle en dehors des frais des dossiers aux examens officiels. Elle était payable en trois tranches<sup>159</sup>.

---

<sup>156</sup> Entretien réalisé avec I. Noboussé, 49 ans, Principal du CONODIC, Dschang, 21 Septembre 2018.

<sup>157</sup> Article 3 du règlement intérieur des élèves du CONODIC.

<sup>158</sup> Entretien réalisé avec E. Sonkin, 67 ans, ancien élève du CONODIC et sénateur élu du SDF, Dschang, 27 Août 2018.

<sup>159</sup> Entretien réalisé avec G. Sonkeng, 45ans, ancien élève du CONODIC et enseignant d'EPS au lycée technique d'Akono, Yaoundé, 1<sup>er</sup> Novembre, 2018.

Dans les années 2000, le premier cycle coûtait 48500f contre 55000f<sup>160</sup> pour le second cycle. En 2010, le premier cycle était 64000f contre 73500f<sup>161</sup> pour le second cycle. En 2017, le montant total exigible pour le 1<sup>er</sup> cycle s'élève à 75 000f et 85 000f pour le second cycle, répartis en quatre tranches<sup>162</sup> afin de permettre aux ménages de s'acquitter progressivement de ces frais, vu la conjoncture économique qui a actuellement cours au pays. Ces taux n'incluent pas les frais des examens officiels pour les élèves des classes de Troisième, Première et Terminale. Par ailleurs, le collège fonctionne d'une part avec les ressources issues de la collecte des taxes exigibles aux vendeurs de la cantine scolaire et d'autre part de la location des espaces de terres cultivables aux enseignants et aux riverains.

Il est important de signaler que, dans les débuts du collège, l'une des sources de financement de l'institution provenait de la vente des nappes que les filles fabriquaient<sup>163</sup>. Plus tard, avec la mixité des élèves, on assistait à la culture des produits agricoles tels que le plantain, la banane, le maïs, le café, l'igname, le haricot<sup>164</sup>. Une partie de ces produits destinée à la commercialisation permettait de construire les infrastructures du collège et l'achat du matériel pédagogique. C'est ainsi qu'en 1982 le patrimoine du CONODIC faisait état des parcelles de terrain constituées de culture saisonnières telles que le maïs environ 1 hectare, haricot 200m<sup>2</sup>, 2000 plants de caféiers, une bananeraie de 680 bananiers et 375 arbres de quinquina<sup>165</sup> (cf annexe n°8 et 10).

## 2. L'État et le soutien de l'APÉE

Pour le fonctionnement du collège, l'Etat lui accorde une subvention dont le montant varie d'une année à l'autre. Au courant de l'année scolaire 1980 – 1981, l'institution reçoit une subvention de 2 220 000F<sup>166</sup>. L'année d'après, l'établissement reçoit une subvention de 3 500 000F<sup>167</sup>. Mais en 2016, le montant de la subvention a été revu à la baisse, soit 1 344

---

<sup>160</sup> Entretien réalisé avec A. Djouaka, 37 ans, ancienne élève du CONODIC et commerçante au marché centrale de Yaoundé, Yaoundé, 1<sup>er</sup> Novembre, 2018.

<sup>161</sup> Entretien réalisé avec L. Tsamo, 28 ans, ancien élève du CONODIC et étudiant à l'UCAC, Yaoundé, 30 Octobre 2018.

<sup>162</sup> ACONODIC, Document portant sur la présentation générale du collège, 2016.

<sup>163</sup> Entretien réalisé avec J. Djuissi, 76 ans, ancienne directrice du collège, Dschang, 27 Août 2018.

<sup>164</sup> Entretien réalisé avec M. Asong, 76 ans, préfet des études du CONODIC, Dschang, 29 Août 2018.

<sup>165</sup> ACONODIC, Correspondance adressée au préfet de la Menoua pour la participation au grand prix du travail manuel, 1982.

<sup>166</sup> MINEDUC, 6<sup>e</sup> Commission Nationale de l'enseignement privé, session 13, 14, 15, 16 et 17 juillet 1982, province South West, North West, Ouest, Yaoundé, 1982, p.208.

<sup>167</sup> Ibid.

496F<sup>168</sup>. Il est donc fort aisé de constater que les subventions du gouvernement aux établissements scolaires ont drastiquement diminué. Suite aux difficultés rencontrées par la trésorerie, l'Etat a d'abord suspendu cette subvention pour une période de deux à trois ans.

A côté de cet octroi éventuel de subvention pour emprunter le terme à Jean Paul Messina, il existe l'apport de l'association des parents d'élèves et enseignants à sa manière au fonctionnement du collège.

Au terme de ce chapitre, il était question de mettre en exergue l'évolution, l'organisation et le fonctionnement du CONODIC de Dschang. A présent, il est judicieux d'analyser sa contribution à la formation de la jeunesse camerounaise.

---

<sup>168</sup> Décision N°367/16/MINESEC/SG/CT1/DESG/DESTP/DEN du 27 juin 2016 portant répartition, de la subvention accordée par l'Etat aux organisations de l'Enseignement privé et aux établissements scolaires de formation privées d'enseignement secondaire normal, p. 13.

**CHAPITRE III : LE CONODIC DE DSCHANG ET SA CONTRIBUTION  
À LA FORMATION DE L'ÉLITE INTELLECTUELLE DU CAMEROUN**

L'éducation d'un enfant le prépare à une meilleure intégration sociale et professionnelle. L'école étant un facteur contribuant à cet idéal, elle a pour finalité de produire des individus socialisés à travers une éducation morale. Par ailleurs, le CONODIC ajoute à cela une éducation basée sur la spiritualité, d'où la formation intégrale de l'homme. Il est donc important pour un être humain d'avoir une éducation de qualité pour assurer sa place au sein de la société. C'est dans ce sillage que l'américain Hemingway affirme : « si à la base on ignore le rôle qu'on jouera au sein de notre famille, on peut néanmoins savoir ce qu'on voudrait faire de sa vie lorsqu'on aimerait prendre le large et ayant fait des études »<sup>169</sup>. C'est dans ce sens que l'on ressort la contribution du CONODIC de Dschang dans l'éclosion de la jeunesse camerounaise.

## **I- LES STRATÉGIES DE FORMATION**

Afin de conserver sa notoriété dans le domaine de la formation des jeunes, le CONODIC a mis sur pied des stratégies assez fortes.

### **A. UNE PHILOSOPHIE ÉDUCATIVE BASÉE SUR UNE PÉDAGOGIE RIGOREUSE**

Cette philosophie passe par les différents critères d'admission au sein de l'établissement, la discipline et l'encadrement de proximité, un système d'évaluation régulière.

#### **1. L'admission au sein du CONODIC**

A sa création, l'admission au sein du CONODIC pour tous les élèves se fait uniquement par voie de concours. Ainsi, en 1983, les dates de concours étaient prévues pour mardi 16 août et lundi 05 septembre dans l'enceinte du collège. Pour ce faire, le candidat devait se munir d'une carte scolaire d'identité, du nécessaire pour composer, de trois bulletins de notes pour entrer en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, de 300 francs de frais de concours<sup>170</sup> (cf annexe 7, p. xxix). Ici, il ne s'agissait que du premier cycle. Avec l'avènement du second cycle en 1986, l'établissement devient un collège à cycle complet. Ainsi, en dehors de l'admission par concours, l'administration procède également par un recrutement sur étude du dossier pour les

---

<sup>169</sup>E. Hemingway, *My career in writing*, Chicago press, 1977, p. 2. Cité par A. Bilong, « Le collège Saint Michel de Douala (1963 – 2013) et sa contribution à la formation d'une jeunesse camerounaise: essai d'une analyse historique », Mémoire du DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2016, p.52.

<sup>170</sup> ACONODIC, Lettre du Préfet des études, M. Asong, au chef de gare RNCF Binguela, portant conditions d'accès au CONODIC, 1983.



élèves des classes de Terminale. Pour le compte de l'année scolaire 2017, ces concours étaient prévus pour les mois de Mai, Juin et Août. Pour cela, le candidat devait se munir de la carte d'identité scolaire de l'année précédente, les trois bulletins de l'année précédente, du nécessaire pour la composition et 500F de frais de concours. On peut se rendre compte que les modalités de concours des classes de Sixième en Première n'ont pas changé. Hormis les frais de concours qui passent désormais de 300F à 500F. Pour mettre l'accent sur le mérite, une moyenne de 12/20 est requise pour espérer une place au sein de l'établissement.

## 2. L'encadrement de proximité et la discipline

L'encadrement au sein du CONODIC passe par une collaboration de proximité avec les élèves. Tout le corps administratif et le corps enseignant dynamiques et compétents sont au service de l'élève, pièce maîtresse du processus d'apprentissage. En effet, dans l'établissement, sur les emplois de temps, il est prévu des heures de permanence. Ces heures sont consacrées uniquement à l'étude. Durant ces heures, certains surveillants de secteur se chargent de diriger les apprenants dans la salle de bibliothèque afin d'exploiter à bon escient leur permanence<sup>171</sup>. La salle de recherche multimédia est aussi un lieu où les élèves vont pour enrichir leurs connaissances. Avec l'accord du préfet des études, un professeur a la possibilité de transformer une heure de permanence en une heure de rattrapage.

Cette proximité se manifeste également à travers un encadrement spirituel. En dehors de l'aumônerie et du cours de religion, l'aumônier a le devoir de suivre la vie spirituelle de chaque élève, de l'accompagnement intérieur afin de mettre l'accent sur la formation intégrale<sup>172</sup>. L'éducation ou l'enseignement n'est pas uniquement livresque. Il s'avère que les élèves peuvent poser auprès de l'aumônier des problèmes externes particuliers susceptibles de porter préjudice à l'épanouissement scolaire dudit élève. A ce niveau, il devient impérieux de suivre constamment et particulièrement cet apprenant avec l'aide, mieux encore avec l'appui de ses parents.

Outre cela, notons qu'il existe un système d'évaluation permanente : évaluation vis-à-vis des encadreurs, évaluation vis-à-vis des apprenants. Les élèves sont soumis aux évaluations de remise à niveau. Ainsi, un contrôle continu régulier permet de suivre la progression de chaque élève tout au long de l'année. Ceci se fait à travers les devoirs cibles,

---

<sup>171</sup> Règlement intérieur du CONODIC 2017.

<sup>172</sup> Entretien réalisé avec G. Ndundap, 31 ans, aumônier au CONODIC, Dschang, 20 Septembre 2018.

les devoirs surveillés mensuels, trois sessions d'examens jumelés par an et beaucoup de travaux dirigés.

L'autre stratégie de formation passe par la discipline comme on peut le voir transparaître à travers la devise de l'établissement : « prière-discipline-travail ». Le CONODIC garde la conviction selon laquelle il ne peut rien faire sans le soutien du créateur, raison pour laquelle il met Dieu en première place dans leur philosophie éducative. De cela découle la discipline puis le travail. Depuis la création du collège jusqu'à nos jours, un accent particulier est mis sur la discipline. C'est elle qui fait l'une des spécificités du CONODIC. Pour y arriver les punitions variaient d'une faute à une autre affirme Gaston Sonkeng :

Le collège a battu sa réputation sur la discipline. Les élèves pris en flagrant délit d'escalade devaient fabriquer les briques comme punition. Ces briques étaient destinées à la destruction par des potentiels escaladeurs. Une autre punition était liée aux travaux champêtres. La consigne des uns était de cultiver, semer ; les autres plus tard sarclaient. De plus, après 07h15 mn, les retardataires étaient fouettés par le principal abbé Isidore Sahatsop. Le nombre de coup augmentait après chaque 5mn<sup>173</sup>.

Actuellement cette même discipline est de mise même si les méthodes de punition ne sont plus les mêmes. C'est pour cette raison que plusieurs parents et élèves sollicitent l'établissement. L'élève Feukeng Nkondem nous fait savoir que depuis deux ans, elle est satisfaite de la formation reçue au Collège Notre Dame parce qu'il y a beaucoup de discipline, la ponctualité des enseignants contrairement à un lycée de la place où elle fréquentait<sup>174</sup>. Selon elle, il y a une sorte de « laisser – aller » dans ces établissements publics.

## **B. PERFORMANCES DU CONODIC**

Plus de cinquante ans après sa création, le CONODIC de Dschang maintient son objectif qui est celui de la formation intégrale de la jeunesse. Grâce à une discipline propre à l'établissement, le suivi de près et de qualité, il ressort que son bilan est considérable. Ceci est perceptible à travers les performances scolaires et socioculturelles.

---

<sup>173</sup> Entretien réalisé avec G. Sonkeng, 45 ans, ancien élève du CONODIC, Yaoundé, 1<sup>er</sup> Novembre 2018.

<sup>174</sup> Entretien réalisé avec Feukeng, 18 ans, élève en classe de Terminale D1 au CONODIC, Dschang, 17 Septembre 2018.

## 1. Les performances scolaires liées aux résultats des examens officiels

Analyser les performances d'une institution scolaire donne une idée sur l'évolution de ladite institution et permet d'apprécier l'effort fourni par les différents corps du personnel afin d'atteindre leur objectif. Ainsi, écrit Ndamé Essoh : « on peut apprécier les résultats d'un système éducatif de deux façons. Une première façon de le faire consiste à calculer les pourcentages d'admis aux examens de passage ou de fin de cycle. Une deuxième façon de le faire consiste à se demander dans quelle mesure les anciens élèves s'adaptent à la vie active »<sup>175</sup>. A cet effet, dans cet établissement de l'enseignement général à cycle complet sont présentés le BEPC, le probatoire et le baccalauréat, toutes séries. Ainsi, nous pouvons avoir les pourcentages d'admission dans le tableau suivant :

**Tableau 11 : Résultats aux examens officiels de 2010 à 2018**

Session Examen	2010					2011					2012				
	Inscrits	Présents	Admis	Réussite (%)	RD	Inscrits	Présents	Admis	Réussite (%)	RD	Inscrits	Présents	Admis	Réussite (%)	RD
BEPC				63,12					68,40		90	90	65	73,10	2 <sup>e</sup>
Probatoire	331	329	204	63,20					62,80		241	241	155	64,31	2 <sup>e</sup>
Baccalauréat				58,52					65,70		174	174	120	68,96	2 <sup>e</sup>

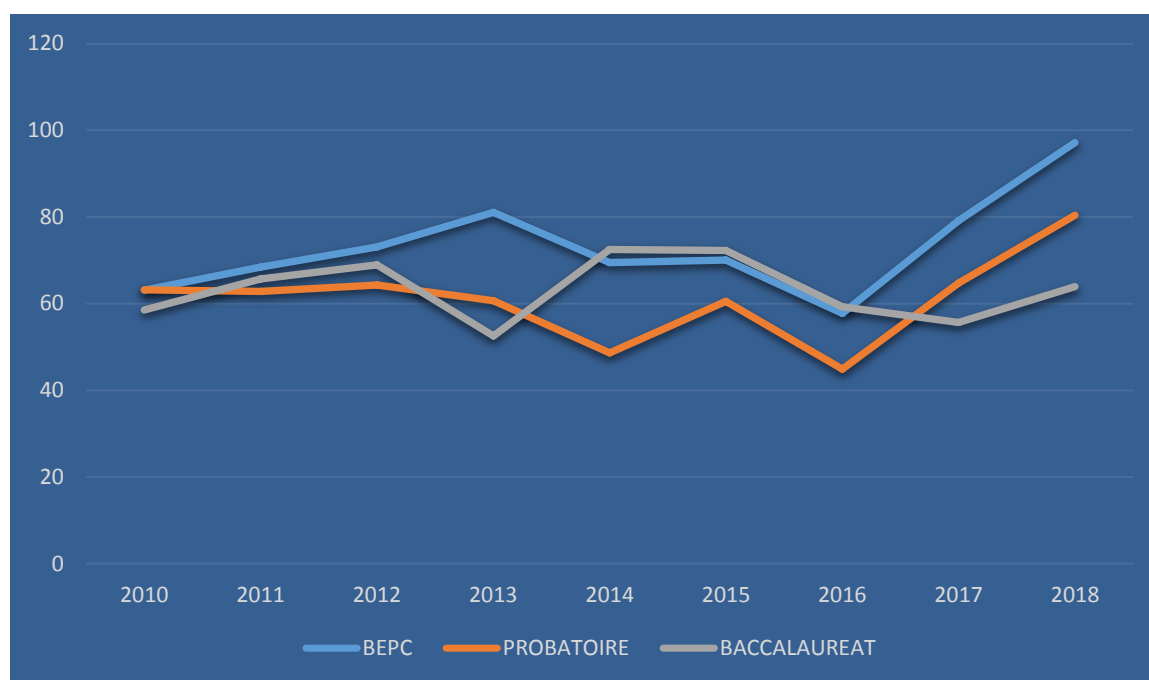
Session Examen	2013					2014					2015				
	Inscrits	Présents	Admis	Réussite (%)	RD	Inscrits	Présents	Admis	Réussite (%)	RD	Inscrits	Présents	Admis	Réussite (%)	RD
BEPC	186	185	150	81,08	2 <sup>e</sup>	155	154	107	69,48	7 <sup>e</sup>	167	167	117	70,05	4 <sup>e</sup>
Probatoire	217	216	131	60,64	3 <sup>e</sup>	182	181	88	48,61	1 <sup>er</sup>	250	248	149	60,48	3 <sup>e</sup>
Baccalauréat	235	234	123	52,53	16 <sup>e</sup>	237	236	171	72,45	2 <sup>e</sup>	157	155	112	72,25	2 <sup>e</sup>

<sup>175</sup>Ndamé Essoh, *Les problèmes posés par le système éducatif camerounais*, Yaoundé, ONAREST, 1972, p.114.

Session Examen	2016					2017					2018				
	Inscrits	Présents	Admis	Réussite (%)	RD	Inscrits	Présents	Admis	Réussite (%)	RD	Inscrits	Présents	Admis	Réussite (%)	RD
BEPC	195	194	112	57,73	5 <sup>e</sup>	130	129	94	79,09	4 <sup>e</sup>	178	177	172	97,18	1 <sup>er</sup>
Probatoire	205	205	92	44,87	7 <sup>e</sup>	173	173	112	64,73	2 <sup>e</sup>	170	168	135	80,4	1 <sup>er</sup>
Baccalauréat	205	205	121	59,22	10 <sup>e</sup>	102	102	49	55,62	10 <sup>e</sup>	216	216	138	63,9	3 <sup>e</sup>

**Sources :** Archives de la DDES et du CONODIC.

**Diagramme 2 : Pourcentages de réussite du CONODIC aux examens officiels de 2010 à 2018**



**Source :** Diagramme réalisé à partir des données recueillies sur le terrain.

Au regard des chiffres que présente le tableau ci-dessus, il est important de noter que le CONODIC est l'un des meilleurs établissements de l'arrondissement de Dschang d'une part, et du département de la Menoua d'autre part. Suivant la carte scolaire du département de la Menoua constituée de six arrondissements, l'arrondissement de Dschang compte 35 établissements scolaires, l'arrondissement de Penka-Michel 34 établissements, Nkongni 24 établissements, Santchou 18 établissements, Fongo-Tongo 12 établissements et enfin

l'arrondissement de Fokoué 10 établissements, pour un total de 133 établissements scolaires<sup>176</sup>. Au regard de ces chiffres et de ses différents rangs aux examens officiels dans ledit département, on comprend alors pourquoi l'Abbé Innovent Noboussé affirme que :

Notre mission est la formation intégrale des apprenants qui sollicitent notre institution scolaire pour leur étude. A cet effet, toute l'équipe, consciente de cela, travaille en synergie et sans relâche afin de maintenir toujours élevé le taux de réussite aux différents examens officiels. Notre objectif cette année scolaire est d'être les premiers au BEPC, Probatoire et Baccalauréat au niveau de l'arrondissement et du département. Avec la rigueur, la discipline et le travail, nous pensons y arriver<sup>177</sup>.

Conscients de la délicate mission qui est la leur, c'est-à-dire l'éducation des jeunes camerounais fers de lance de la nation, il n'est donc pas superflu d'entendre cela de la part des administrateurs du collège. L'an 2017 était sanctionné par un taux de réussite de 79,09% au BEPC, classé quatrième départemental, 64,73% au Probatoire et deuxième départemental. Au Baccalauréat, le collège est sorti dixième avec un pourcentage de 55,62%. Selon ces statistiques, nous constatons que le staff n'est pas très loin de l'objectif car en 2018, le collège a obtenu un pourcentage de 97,18% au BEPC ; ce qui lui a valu le rang de 1<sup>er</sup> départemental et régional, 80,4% au Probatoire classé 1<sup>er</sup> départemental, au Baccalauréat, 63,9% classé troisième départemental.

La qualité de la formation fait de ce collège le creuset des lauréats nationaux, régionaux, départementaux aux différents examens officiels. C'est ainsi qu'en 2017, le lauréat régional au probatoire A, en la personne d'Emmanuel Arthur Bikay, est sorti du CONODIC. Il va d'ailleurs être le premier national au Baccalauréat A, session de 2018.

Pour lui, c'est la discipline et le travail qui sont les clés de son succès :

Certes, ils sont très stricts, mais c'est cette rigueur et cette discipline qui fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui je ne suis pas à mon premier prix. En 2017, j'ai reçu le prix du premier régional au Probatoire A, par ricochet du département. Il me souvient qu'en 2014 en classe de 4<sup>e</sup>, j'ai reçu du Ministre Louis Bapès Bapès un diplôme d'encouragement pour le travail abattu<sup>178</sup>.

<sup>176</sup> ADDES de la Menoua, Carte scolaire du département de la Menoua, 2014.

<sup>177</sup> Entretien réalisé avec I. Noboussé, Principal du CONODIC, Dschang, 17 Septembre 2018.

<sup>178</sup> Entretien réalisé avec E. Bikay, 17 ans, ancien élève au CONODIC, Dschang, 21 Septembre 2018.

A côté de ce dernier, nous avons le deuxième national au Probatoire C, session de juillet 2018. Vatisse Keboué Tsoti se lance le défi d'occuper la première place à la prochaine année scolaire : « c'est en partie que je suis satisfait de mon résultat. Au Probatoire, j'ai obtenu une moyenne de 15,84, tandis que le premier national avait une moyenne de 16,11. La différence n'est que 0,27. Mon défi majeur cette fois-ci est d'être premier national »<sup>179</sup>.

Le CONODIC s'attèle au quotidien pour défendre sa réputation et garder sa renommée tant au niveau régional que national. A titre illustratif, l'OBC (Office du Baccalauréat du Cameroun) en 2017 classe le CONODIC 77<sup>e</sup>/1192 établissements au niveau national<sup>180</sup>.

Ces performances font comprendre à quel point l'administration met en place des stratégies, un système d'étude pédagogique qui permette aux apprenants de construire les différentes catégories de savoirs afin d'éclorer leur génie. Ces derniers, plus tard, seront au service de la nation camerounaise pour un développement durable. En plus des performances liées aux résultats internes et aux examens officiels, le CONODIC a un palmarès culturel.

## 2. Le palmarès socioculturel du CONODIC

Parler de palmarès culturel renvoie aux différents prix d'excellence obtenus par le collège lors de sa participation aux différentes festivités liées à la culture, au sport et au TM.

Il est important de noter que le collège Notre Dame était l'un de ceux qui appliquaient de près la politique du gouvernement en rapport avec le développement autocentré et la Révolution Verte mise sur pied par le président Ahmadou Ahidjo. Ceci étant, cette politique ne mettait pas à l'écart les institutions scolaires où le travail manuel était mis en avant et noté au CONODIC depuis 1975. C'est ainsi que le CONODIC posa sa candidature pour participer au « grand prix national du travail manuel » pour l'année scolaire 1981-1982 (annexe)<sup>181</sup> où il occupa la seconde place.

En ce qui concerne le sport, il est le détenteur de la coupe diocésaine, 1<sup>ère</sup> édition organisée en 1981. De plus, il participe à la FENASSCO (finale nationale des sports scolaires) où il remporte des prix, notamment le trophée du vainqueur dans l'arrondissement en ce qui est du football en 2004 et au JDECA en 2005. Ce tableau met en lumière les grands prix

---

<sup>179</sup>Entretien réalisé avec V. Keboué, 16 ans, élève au CONODIC, Terminale C, Dschang, 21 Septembre 2018.

<sup>180</sup> ACONODIC, Document portant sur la présentation générale du collège, 2016.

<sup>181</sup> Ibid.

obtenus par le CONODIC lors des différentes manifestations au niveau de l'arrondissement de Dschang.

**Tableau 12 : Distinctions socioculturelles du CONODIC**

Type de diplôme	Festivité	Discipline (prix)	Année	Rang	Administrateur
Diplôme d'honneur	Fête nationale, 30 <sup>e</sup> édition	Défilé du 20 mai	2002	2 <sup>e</sup>	Préfet Alfred Muluh
Diplôme de félicitation	Fête de la jeunesse, 38 <sup>e</sup> édition	Musique	2004	1 <sup>er</sup>	Préfet Awana Ateba
Diplôme enseignement secondaire	Fête nationale, 33 <sup>e</sup> édition	Concours meilleur défilant	2005	1 <sup>er</sup>	Préfet Awana Ateba
Diplôme d'excellence	Fête de la jeunesse, 41 <sup>e</sup> édition	Chorale et poème	2007	2 <sup>e</sup>	Préfet Awana Ateba
Diplôme d'excellence	Fête de la jeunesse, 42 <sup>e</sup> édition	Meilleur défilant	2008	2 <sup>e</sup>	Préfet Awana Ateba
Diplôme d'excellence	Fête nationale de l'unité, 36 <sup>e</sup> édition	Meilleur défilé	2008	1 <sup>er</sup>	Préfet Awana Ateba
Diplôme d'excellence	Fête de la jeunesse, 43 <sup>e</sup> édition	Meilleur défilant	2009	1 <sup>er</sup>	Préfet Awana Ateba
Diplôme d'excellence	Fête de la jeunesse, 44 <sup>e</sup> édition	Meilleur défilant	2010	1 <sup>er</sup>	Préfet Awana Ateba
Diplôme d'excellence	Fête de la jeunesse, 45 <sup>e</sup> édition	Chorale	2011	1 <sup>er</sup>	Préfet Paul Béa Naseri
Diplôme d'excellence	Fête de la jeunesse, 46 <sup>e</sup> édition	Karaoké	2012	2 <sup>e</sup>	Préfet Paul Béa Naseri
Diplôme d'excellence	Fête nationale de l'unité, 40 <sup>e</sup> édition	Etablissement scolaire le plus propre de la ville de Dschang	2012	3 <sup>e</sup>	Préfet Paul Béa Naseri
Diplôme d'excellence	Fête nationale de l'unité, 42 <sup>e</sup> édition	Défilé	2014	3 <sup>e</sup>	Préfet Paul Béa Naseri
Diplôme d'excellence	Fête de la jeunesse, 42 <sup>e</sup> édition	Meilleur concours de ballet à l'issue de la soirée culturelle de l'excellence de la	2014	2 <sup>e</sup>	Préfet Joseph Bertrand Maché

		jeunesse			
Diplôme d'excellence	Fête de la jeunesse, 49 <sup>e</sup> édition	Karaoké	2015	2 <sup>e</sup>	Préfet Joseph Bertrand Maché
Diplôme d'excellence	Cinquantenaire de la fête de la jeunesse	Chorale	2016	1 <sup>er</sup>	Préfet Joseph Bertrand Maché
Diplôme d'excellence	Fête de la jeunesse, 51 <sup>e</sup> édition	Défilé de mode	2017	1 <sup>er</sup>	Préfet Joseph Bertrand Maché

**Source** : tableau réalisé à partir des données collectées sur le terrain.

Ce tableau met en lumière les performances du CONODIC aux différentes activités socioculturelles. Il y ressort qu'il participait brillamment à la fête nationale de la jeunesse, à la fête de l'unité nationale, aux jeux FENASSCO, au JDECA, d'où ses différents diplômes d'excellence.

## **II- CONTRIBUTION DU CONODIC À LA FORMATION D'UNE ÉLITE CAMEROUNAISE**

La réussite des élèves du CONODIC passe par un suivi de près l'évaluation et une pédagogie développée en fonction du milieu dans lequel il se trouve. Ces différentes stratégies ont permis dès la fin de leur formation de s'intégrer dans la vie socioprofessionnelle et développer des actions afin d'apporter leur modeste contribution à la construction de l'édifice national et venir en aide aux cadets qui fréquentent l'établissement.

### **A. LES DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS DES ANCIENS DU COLLÈGE**

Il s'agit des associations mises sur pieds par des anciens du collège dont les actions sont remarquables.

#### **1. Certaines actions agissantes des anciens sportifs du CONODIC**

Il s'agit des élèves qui se sont identifiés à travers le sport. Aujourd'hui, certaines sont des cadres dans différents secteurs et d'autres qui ont construit leur carrière dans le domaine sportif. Parmi ces associations, nous avons le « club 5-0 hand-ball Notre Dame ». Le président Emile Akoukeu s'assure de regrouper les anciens afin de mettre sur pieds des projets pouvant développer l'établissement. Il affirme :



Notre objectif principal est de concentrer nos efforts afin de soutenir nos enfants, nos jeunes frères à travers les dons. De plus, nous voulons aménager le site sportif surtout le stade de handball car c'est à travers ce stade que nous nous identifions. Nous y avons longtemps joué et développé certaines de nos aptitudes »<sup>182</sup>.

Les membres se retrouvent tous les derniers dimanche de chaque mois pour avoir les nouvelles de leurs familles respectives et discuter sur la nature des contributions à allouer au collège. En 2016, cette association a offert le matériel didactique à l'établissement et le matériel d'entretien afin de rendre l'établissement toujours propre. Depuis 2017, ils sont en plein débat concernant leur apport à la fête dédiée à la patronne du CONODIC notamment la fête de l'immaculée conception qui se tient tous les 8 décembre de chaque année et à la fête du cinquantenaire de l'institution.

En dehors de cette association, nous avons des personnes indépendantes qui œuvrent pour le rayonnement du collège. Content de leur passage au sein de l'établissement, et au regard des difficultés qu'ils ont traversé dans cette école, nombreux reviennent soutenir leurs cadet notamment Daniel Tchantchou Basketteur international à clippers (USA). A cet effet, Augustin Kenne nous fait savoir que : « soucieux de relancer le basket dans le département de la Menoua en général et au collège en particulier où est né sa passion, son objectif est d'aménager le stade de basket de l'institution et envoyer la seconde partie du matériel sportif, car la première partie a déjà été faite »<sup>183</sup>. Nous comprenons que ces associations qui se définissent à travers le sport notamment le handball et basket font la fierté du CONODIC.

## **2. Les anciens du collège et leurs actions dans la fête du cinquantenaire de l'institution**

Nous avons étudié l'apport des anciens élèves dans la préparation du cinquantenaire parce que les préparatifs ont débuté depuis 2017. Suivant la chronologie historique le cinquantenaire de l'établissement devait avoir lieu en 2014. Cependant, 2018 est l'année choisie par les autorités diocésaines et l'administration du CONODIC pour l'organisation de ce cinquantenaire qui a eu lieu du 14 au 15 décembre. Les anciens se sont mobilisés en étroite collaboration avec l'administration pour la réussite de cet évènement. En effet, il s'agit pour ces derniers de mettre du leur afin de rehausser l'image de l'institution affirme Rodrigue Kouokam:

---

<sup>182</sup>Entretien réalisé avec E. Akoukeu, 49ans, Principal Collège Bilingue Santchou, Santchou, 30 Octobre 2018.

<sup>183</sup> Entretien réalisé avec A. Kenne, 51ans, enseignant d'EPS au CONODIC, Dschang, 27 Septembre 2018.

L'objectif est de rassembler tous les anciens élèves de la première à la dernière promotion afin de venir en aide à nos petits frères. Cette question d'aide reste notre leitmotiv afin d'encourager ces derniers. Cette année nous avons prévu remettre les dons notamment les bancs de classe. Cependant le besoin urgent de l'augmentation des ordinateurs dans la salle multimédia se pose avec beaucoup d'activité nous dit le principal. Ainsi nous avons mis le projet des bancs en attente pour acheter les ordinateurs. De plus nous avons prévu des dons pour les meilleurs élèves, les subventions de la pension des orphelins et des plus démunis<sup>184</sup>.

Au programme, plusieurs activités ont été menées telles que les conférences débats, les matches des incollables et les activités sportives.

Au regard de ce qui précède nous comprenons que les actions des anciens élèves sont visibles et ceux en faveur de la formation des cadets qui fréquentent l'établissement.

**Photo 12: Remise des ordinateurs lors du cinquantenaire du CONODIC**



**Source :** cliché Kati Carine Ndontsop, Dschang, 15 décembre 2018

---

<sup>184</sup> Entretien réalisé avec R. Kouokam, 35ans, ancien élève et chef d'entreprise, Douala, 20 novembre 2018.

**Photo 13: Remise des dons aux élèves lors du cinquantenaire du CONODIC**



**Source** : cliché Kati Carine Ndontsop, Dschang, 15 décembre 2018.

## **B. LECONODIC : BERCEAU DE LA FORMATION D'UNE ÉLITE INTELLECTUELLE**

Il s'agit de montrer la place que les élèves formés par le collège occupent dans le secteur public et privé.

### **1. Le secteur public**

Le collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang, comme toutes les institutions éducatives, ne déroge pas à son devoir de formation intellectuelle et spirituelle des apprenants dont nombreux occupent des postes de responsabilités dans différents domaines de la vie socioprofessionnelle. Pour ressortir cet apport, le tableau suivant met en lumière les individus qui se sont démarqués en occupant des postes de responsabilités au sein de l'administration. Tableau : les anciens élèves du CONODIC et leur statut actuel.

**Tableau 13 : Quelques anciens élèves du CONODIC dans les postes de l'administration**

Nom et prénoms	Fonction ou statut
Gérome Tegontsop	Technicien Supérieur d'Agriculture à Mbouda
Jean Kenfack	Technicien d'agriculture Bafoussam
Emmanuel Temgoua	Chef du village <i>Siteuh</i> / Huissier de justice Dschang
Raphael Kenfack	Colonel armée de l'air Douala
Marie-hélène Fomethé	Députée régionale des affaires sociales Ouest à la retraite
Barthélemy Atabong	Procureur de la République près le Tribunal de Ntui
Sonkin Etienne	Chef d'entreprise / sénateur
Julienne Sonkin	Directrice école publique de Letsa Dschang
Hubert Donguetsop	Cadre au Ministère des mines Yaoundé
Rodrigue Kouokam	Chef d'Entreprise Imprimeur de formation prestataire de service Douala
Bernard Zeufack	Professeur à la retraite
Rose Kenfack	Proviseur Lycée de Livouli –Foto (Dshang)
Crylle Ndes	Administrateur des postes Délégué départemental de la Mifi
Jean Paul Mekontchou	Docteur vétérinaire / délégué départementale Dschang
Chrétien Ndo	Ingénieur du Génie Civil en fonction au Ministère des Travaux Publics Directeur de l'Aménagement Routier
Pascal Mbouna	Professeur Lycée Technique de Dschang
Cécile Manessong	Professeur de français Lycée classique de Bafoussam

**Source** : Tableau réalisé sur la base des informations recueillies sur le terrain

Il ressort de ce tableau que les anciens élèves du CONODIC occupent des fonctions dans plusieurs domaines professionnels au Cameroun. Ainsi, ils apportent leur modeste contribution à la construction de l'édifice nationale. A travers leurs parcours, ils se présentent comme des modèles d'une jeunesse en déperdition. Il faut tout de même noter que la liste n'est pas exhaustive car quelques-uns seulement ont pu être répertoriés. D'autres n'ont pas embrassé le chemin de la fonction publique et se sont installés à leur propre compte. Ils travaillent dans leurs secteurs sans relâche pour leur épanouissement et celui du Cameroun.

## 2. Dans le secteur privé et sportif

En fonction de leur qualification universitaire et de l'offre d'emploi, certains anciens élèves du CONODIC apportent leur expertise dans le domaine privé et sportif. Le tableau ci-dessous met en lumière les postes occupés par quelques anciens élèves du CONODIC.

**Tableau 14 : Quelques anciens élèves du CONODIC exerçant dans le secteur privé**

Nom et prénoms	Fonction ou statut
Midiade Diafa	Ingénieur en informatique
Standing Kom	Architecte
Younthe Ngoula	Chef d'entreprise auto-école Yacinthe à Dschang
Dr Innocent Alemazong	Gynécologue Strasbourg
Marie Kenmegne	Médecin hôpital des Sœurs de Bafoussam
Etienne Koudjou	Chef d'Entreprise
Augustin Takam	Chef d'entreprise
Thibau Nguekou	Cadre Brasserie Cameroun
Michel Anoudem	Ingénieur en bâtiment
Kadji Nguegang	Opérateur économique
Médard Talie	Agent ENEO à Dschang
Mirabeau Tsogou	Secrétaire d'une micro finance
Guembou Talla	Commerçant Marché Central Douala
Gabriel Nda	Principal d'un collège
Denis Temateu	Ingénieur de génie civil
Alain Noel Tonleu	Ingénieur en informatique
Alain Nana	United Bank of Africa agence de Bafoussam
Anderson Zebaze	Cadre Orange Cameroun Douala
Benjamin Nchimie	Cadre dans une compagnie de téléphonie mobile
Théodore Ngalemo	Propriétaire d'une clinique
Théophile Kitio	Prestataire de service en hôtellerie
Etienne Zeukeng	Chef service maintenance ENEO Bafoussam

**Source** : Tableau réalisé sur la base des informations recueillies sur le terrain

**Tableau 15 : Quelques sportifs sortis du CONODIC**

Nom et prénoms	Fonction ou statut
Rodrigue Kouokam	Président National de Karaté wadorio
Leonel Wamba	Joueur équipe national de football de moins de 17 ans (U17)
Daniel Tchantchou	Basketteur international équipe clippers (USA)
Hortense Tchami	Joueuse équipe national handball Cameroun
Thierry Sonfack	Joueur international de Ruby Dubai
Gaston Sonkeng	Entraîneur international de lancée de poids, javelot, marteau en Asie
Oben Echi	Footballeur international Belgique

**Source** : Tableau réalisé à partir des informations recueillies sur le terrain

Il ressort de ces tableaux que les anciens élèves du CONODIC se retrouvent également dans les différents secteurs multidimensionnels qui prédisposent l'apprenant à exercer tous les métiers. Les acquis leur permettent de s'intégrer dans la vie courante malgré l'adversité.

Au sortir de ce chapitre, il était question pour nous de montrer la contribution du CONODIC à la formation de la jeunesse camerounaise, nous pouvons comprendre que cette contribution se situe à tous niveaux. Ces derniers reconnaissent l'effort fourni par les dirigeants et ne manquent pas d'apporter leur gratitude auprès de l'institution à travers des dons afin de soutenir l'administration et leurs jeunes frères dans l'accomplissement de leurs missions. Cependant l'établissement est confronté à plusieurs difficultés qui freinent son élan à contribuer efficacement à la formation de ces jeunes.

**CHAPITRE IV : PROBLÈMES DU CONODIC DE DSCHANG ET  
PERSPECTIVES**

Précédemment évoqué, l'objectif du CONODIC et sa raison d'être sont d'assurer la formation spirituelle, intellectuelle, morale et physique de chaque élève à lui confié. Après une évaluation de plus de cinquante ans d'existence, cette institution a apporté sa contribution à la formation de la jeunesse et d'une élite intellectuelle à Dschang en particulier et au Cameroun en général. Etant donné que la perfection n'est pas de ce monde et qu'aucune œuvre humaine n'étant parfaite, l'institution a connu des moments de gloire et de périodes obscures liées aux problèmes qui entravent le bon fonctionnement de cet établissement. Cette partie de notre travail présente les difficultés endogènes et exogènes auxquelles fait face le CONODIC d'une part, les perspectives afin de garder et conserver sa place de choix en tant qu'institution locomotive de la formation intégrale dans l'arrondissement de Dschang.

## **I- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LE CONODIC**

A en croire Jean Tcheutchoua, secrétaire à l'enseignement privé laïc/Ouest Cameroun, l'enseignement privé confessionnel et laïc dans la région de l'Ouest ploie sous le poids de plusieurs difficultés<sup>185</sup>. Le CONODIC n'est pas épargné par cette réalité. Il fait ainsi face à des problèmes qui portent préjudice à son bon fonctionnement. Ceux-ci sont situés à deux niveaux, notamment les problèmes d'ordre externe et les problèmes d'ordre interne.

### **A. LES DIFFICULTÉS ENDOGÈNES**

Il s'agit des difficultés qui sont à la fois d'ordre académique et social.

#### **1. Sur le plan académique**

##### **a) La baisse des effectifs**

Les difficultés rencontrées par l'institution sur le plan académique sont à double volet : la baisse des effectifs et le manque de certaines infrastructures. L'instabilité des effectifs connue par le collège s'est accrue durant ces deux dernières années, ceci est dû à plusieurs raisons. D'une part, les frais de scolarité sont assez élevés, comparativement aux autres établissements privés et publics de la ville et surtout, mentionnons que nous sommes en zone périurbaine où se posent des problèmes financiers.

---

<sup>185</sup>J. Tcheutchoua, « éducation et enseignement privé à l'Ouest : les responsables font le diagnostic », propos recueillis par P.V. Ngabang, disponible sur Ouestmediainfo.cm, consulté le 02 septembre 2018.



## **b) L'insuffisance des infrastructures scolaires**

L'autre difficulté à laquelle fait face l'établissement est l'insuffisance des infrastructures scolaires. Bien que l'établissement ait connu une sorte d'avancée dans ce domaine, il n'en demeure pas moins vrai qu'il a des lacunes. Au niveau sportif, il y a une insuffisance criarde des infrastructures sportives. Augustin Kenné atteste que « les infrastructures dont nous disposons ne sont pas conformes. Cependant nous usons de notre ingéniosité pour dispenser les cours d'éducation physiques et sportives quoique toutes les disciplines ne pouvant se pratiquer à cause de ce manque d'infrastructures »<sup>186</sup>.

L'autre difficulté que rencontre l'établissement est le manque de laboratoire pour les expériences. Le CONODIC est un établissement d'enseignement secondaire à cycle complet. Les élèves des classes scientifiques n'ont pas de plateforme pour mettre en pratique les enseignements reçus. Il en découle une inadéquation entre théorie et pratique

## **2. Les difficultés d'ordre social**

Parler de difficultés sociales revient pour nous de mettre en exergue le comportement de certains encadreurs, la transformation de l'établissement en centre de redressement, la modicité des salaires.

### **a) Le relâchement de certains parents et la transformation de l'établissement en centre de redressement**

Le triste constat que nous avons fait est que certains parents pensent que l'éducation de leurs enfants incombe totalement à l'institution scolaire. Pour eux, l'objectif est le règlement des frais exigibles de scolarité. Une fois fait, ils ne suivent plus leurs enfants, ils ne consultent pas minutieusement le carnet de correspondance afin de savoir les raisons pour lesquelles l'enfant a de mauvaises notes à une matière donnée. Ce laxisme se manifeste également à travers les résultats de l'apprenant. C'est cette situation que décrypte M. Tchunsie :

Nous parvenons à avoir un contrôle total sur nos apprenants. Cependant, le problème majeur que nous rencontrons vis-à-vis d'eux est l'abandon de ces derniers par leurs parents.

---

<sup>186</sup> Entretien réalisé avec A. Kenne, 51ans, Maitre principal d'EPS au Conodic, Dschang, 21 Septembre 2018.

Il n'y a pas le suivi après les classes et ceci se répercute sur le travail de l'élève, nous amenant rapidement à convoquer les parents pour plus de dialogue et sensibilisation<sup>187</sup>.

Au début de chaque année scolaire, l'établissement reçoit de nouveaux élèves, soit par voie de concours ou sur étude de dossiers. Ayant constaté le degré d'indiscipline et du bas niveau scolaire de leur progéniture, les parents les envoient au collège afin que les encadreurs les redressent. Ceci étant, le collège se transforme en un centre de redressement disciplinaire et pédagogique. Au regard de la renommée de cet établissement, surtout quand on voit les résultats des examens officiels, les parents font sortir leurs enfants des lycées et des collèges privés laïcs pour les inscrire au CONODIC. C'est le cas de l'une de mes collègues qui a fait envoyer son fils au CONODIC, venant du lycée classique de Dschang dont la raison majeure était l'indiscipline<sup>188</sup>. Cette situation se fait rapidement ressentir au niveau des surveillants et des enseignants. A cet effet, Joël Kaffo atteste que : « les élèves qui viennent des lycées ont un niveau très bas et ceci nous amène à doubler les efforts afin de les mettre au même niveau que l'ensemble des élèves de la classe donnée et d'atteindre notre objectif »<sup>189</sup>. Cette indiscipline se manifeste par l'incivisme de certains apprenants à travers les exactions prosrites par le règlement intérieur, la désobéissance notoire envers les chefs de classe et les surveillants de secteurs.

## **b) Le comportement de certains enseignants et la non cohérence des programmes**

### **• Le comportement de certains enseignants**

L'attitude de certains enseignants vis-à-vis des apprenants pose des difficultés au sein de l'établissement. Cette incompréhension que décrivent certains élèves est une source de frustration pour ces derniers qui peut les amener à ne plus porter davantage intérêt au cours. Or, la pédagogie demande aussi le sens de l'écoute. Feukeng Choupy affirme que : « le problème que je relève au sein de cet établissement est l'incompréhension de certains professeurs. Certes ils ont le souci de nous transmettre les savoirs, de nous aider à construire les nôtres, cependant, ils doivent aussi nous écouter. Ils se comportent à la limite comme des tyrans »<sup>190</sup>. Face à cette situation, c'est par l'entremise du Principal ou Préfet des études que le problème est résolu.

---

<sup>187</sup>Entretien réalisé avec E. Tchunsie, 58 ans, préfet des études N°1 au CONODIC, Dschang, 18 Septembre 2018.

<sup>188</sup>Entretien réalisé avec P. Nkenfack, 50 ans chef service SAPPs au DDES Dschang, Dschang, décembre 2017.

<sup>189</sup>Entretien réalisé avec J. Kaffo, enseignant de Physique -Chimie -Technologie au CONODIC, 27 ans, Dschang, 18 septembre 2018.

<sup>190</sup>Entretien réalisé avec Feukeng, 17 ans, élève en classe de Terminale D, Dschang, 21/09/2018.

- **Les programmes non cohérents**

A l'heure où la mondialisation s'est installée dans notre système éducatif, il est judicieux que le gouvernement prenne en considération les réalités locales dans la mesure où il doit tenir compte des problèmes réels des apprenants et des enseignants. Il ne suffit pas d'adopter de nouvelles méthodes pédagogiques comme les APC<sup>191</sup> mais de l'accompagner avec les manuels scolaires harmonisés afin de rendre ce que nous voulons d'opérationnel pour les générations futures. Ainsi l'une des causes du travail insuffisant rencontrée par le CONODIC en 2012 est l'absence des manuels scolaires, supports incontournables chez les élèves<sup>192</sup>.

**c) La modicité des salaires**

Il s'agit ici de montrer l'impact de la conjoncture économique qui ne permet plus aux enseignants de vivre aisément au quotidien. Les revenus, parlant des salaires, s'avèrent insuffisants. Le salaire n'est pas proportionnel au travail abattu au quotidien. Dès sa création, les enseignants recrutés par l'établissement ne gagnaient pas grand-chose. Pour certains il s'agissait du sacerdoce, d'un appel à la mission chrétienne, aider le collègue et par ricochet les enfants qui avaient besoin des connaissances. A cet effet Jeanne Djuissi déclare : « il y 'avait quelques enseignants qui travaillaient pour une modeste somme de 500f par heure. Pour eux, il s'agissait de la continuité de l'œuvre amorcée par leurs pères qui étaient des moniteurs pendant la période coloniale »<sup>193</sup>. Lorsque le diocèse prend le contrôle du collège en 1988, les salaires des enseignants permanents s'élevaient jusqu'à 75000f<sup>194</sup> et 95000f dans les années 2000.

A côté de ces difficultés internes se greffent les difficultés externes.

## **B. LES DIFFICULTÉS EXTERNES**

Ici, nous avons à la fois des difficultés sociales et économiques.

### **1. Les difficultés sociales**

---

<sup>191</sup> Approche Par les Compétences développée par le Canada afin de développer les compétences chez les apprenants pour résoudre les problèmes dans les situations de vie courante. Elle est adoptée dans le système éducatif camerounais en 2011 et opérationnalisée en 2014.

<sup>192</sup> ACONODIC, Rapport Assemblée Générale, Causes explicatives des résultats, juin 2012.

<sup>193</sup> Entretien réalisé avec J. Djuissi, 76ans, ancienne directrice du collège, Dschang, 27 Septembre 2018.

<sup>194</sup> Entretien réalisé avec B. Zeufack, 62 ans, enseignant du CONODIC à la retraite, 21 Septembre 2018.

Le collège Notre Dame de l’Immaculée Conception fait face à plusieurs difficultés sociales dont les conséquences impactent sur le bon fonctionnement de l’établissement. L’absence d’une barrière en bonne et due forme qui diminue l’effort de la surveillance générale. En plus l’accès au collège n’est pas aisé, étant donné qu’il est situé à plusieurs kilomètres du centre-ville, l’état de la route pour y accéder n’est pas bon. En saison de pluie, la route est presque impraticable. Les moto-taximen doublent les tarifs ; ce qui oblige certains élèves à marcher à pied, d’où le retard. Ce retard contribue à la dégradation de la discipline, lequel impacte directement sur les résultats de l’apprenant.

Par ailleurs, il existe une certaine rivalité autour du collège causée par la multiplication anarchique des établissements scolaires dont la conséquence est la diminution des effectifs. Le tableau ci-dessous met en lumière l’ouverture des institutions scolaires autour du collège.

**Tableau 16 : Carte scolaire de la ville de Dschang**

Nom de l’établissement	Distance par rapport au CONODIC	Date de création
Lycée de Ndzie	3km	2000
Lycée de Zenmeh	3,2 km	2005
Lycée de Makong I	5 km	1997
Lycée classique de Dschang	2 km	1960
Lycée Bilingue de Dschang	2,5 km	C.E.S 1991- lycée 2004
Lycée Bilingue de Ndzong – Foto	3 km	2009
Collège bilingue Intellexi	500 m	1971
Collège Albert Camus	1,8 km	1971
Collège Menoua Espoir	1 ,8 km	1981
COPLAR	1,5 km	1971
IPPR	1 km	1980

**Source** : archives de la Délégation des Enseignements Secondaires de Dschang.

On constate à travers ce tableau que la prolifération des établissements scolaires autour du CONODIC affecte l’évolution de son effectif. Face à cette baisse ou stagnation de ces effectifs, le collège met en place des stratégies adéquates pour garder sa notoriété, laquelle est perceptible au niveau des résultats des classes de passage et des examens officiels.

## 2. Les difficultés économiques

Les difficultés économiques dans ce contexte se résument à l’incapacité de certains parents de payer les frais de scolarité de leurs enfants. Ceci est dû au fait que Dschang est

situé dans une zone périurbaine (presque rurale) où la majorité des parents vivent de petits commerces et de la vente des produits agricoles. Si tant est vrai qu'il y a des parents d'élèves qui ne trouvent aucun inconvénient aux frais de scolarité, d'autres parents par contre les trouvent très élevés. Solange Tonfack souligne :

J'ai deux enfants inscrits dans cet établissement, l'un en 4<sup>e</sup> et l'autre en 1<sup>ère</sup>, pour une somme totale de 160 000F. J'ai réglé la première tranche et je suis venue demander un moratoire car je n'ai pas encore réuni la totalité de la deuxième tranche qui s'élève à 70 000F. Je trouve la pension élevée, mais ... je suis une couturière et si j'avais une source de revenus stable, j'aurais réglé cette pension sans difficulté car l'enseignement est de bonne qualité<sup>195</sup>.

On note à cet égard que le niveau de vie dans cette zone, vu la conjoncture économique, ne permet pas à certains parents de s'acquitter rapidement de la scolarité. La conséquence de cette situation notoire est perceptible et impacte sur le bon fonctionnement du collège.

L'autre difficulté majeure que rencontre le CONODIC se situe au niveau des subventions. En effet, il s'agit des moyens financiers que le gouvernement camerounais met à la disposition des établissements scolaires afin de les soutenir dans le projet éducatif et le bon fonctionnement de ces derniers. A sa création, cette institution recevait des subventions qui variaient d'une année à l'autre.

Malheureusement, le gouvernement, depuis la crise économique qui a secoué le pays, s'est senti obligé de réduire ces subventions. Du coup, la gestion du collège devient difficile à partir de ses propres moyens financiers. Ces subventions accordées à l'établissement par l'Etat s'avèrent insuffisantes et parfois accusent un grand retard.

## **II- PERSPECTIVES POUR PLUS DE RAYONNEMENT**

Le CONODIC fait face à moult difficultés. Pour résoudre ces dernières, l'institution se fixe quelques perspectives à long et à court terme tant sur le plan interne qu'externe.

### **A. ESQUISSES DE SOLUTIONS AUX PROBLÈMES INTERNES DU CONODIC**

Il s'agit des solutions pour résoudre les problèmes infrastructurels et académiques.

---

<sup>195</sup>Entretien réalisé avec S. Tonfack, 46 ans, couturière au marché A de Dschang, Dschang, 24 Septembre 2018.

## 1. L'amélioration de la qualité des infrastructures

De prime abord, l'environnement joue un grand rôle dans le processus d'apprentissage. L'acquisition des savoirs passant d'une part par la théorie et d'autre part par la pratique, il est impérieux pour l'établissement de se doter d'un laboratoire pour les apprenants des classes scientifiques. S'il est vrai que, pour pallier à ce problème, l'établissement utilise des kits, il n'en demeure pas moins vrai qu'il y a urgence de construire un laboratoire pour la pratique de certaines expériences<sup>196</sup>.

Par ailleurs, au niveau sportif, la construction de certaines aires de jeu, des stades de sport, notamment le volley-ball, le basket-ball, est indispensable pour l'épanouissement physique de ses apprenants. Le collège s'est donné pour mission de refaire ces infrastructures sportives.

Bien plus, le collège ne possède pas de barrière en bonne et due forme ce qui rend parfois difficile le travail des surveillants. À cet effet, Clément Nzozing affirme que : « la clôture en haie ne permet pas de sécuriser totalement les apprenants et certains élèves qui d'ailleurs escaladent cette barrière. Cela reste un défi à relever par notre institution<sup>197</sup>. Au sujet de ces infrastructures, Etienne Sonkin déclare qu' « il est vivement souhaitable, au regard de la longévité du CONODIC où j'ai fréquenté, de bénéficier d'un développement notable de ses infrastructures et son épanouissement au plan religieux, c'est-à-dire que ce dernier connaisse une certaine extension notamment une barrière d'envergure »<sup>198</sup>. Nous pouvons donc comprendre que l'urgence de la mise en place de certaines infrastructures se pose avec acuité.

## 2. Une meilleure conscience professionnelle et les nouvelles stratégies pédagogiques

La renommée de l'établissement passe par le travail acharné de l'administration et des enseignants. Ceux-ci fournissent des efforts au quotidien afin d'apporter les savoirs aux apprenants. Ceci ne peut se faire que par une conscience professionnelle animée. C'est dans cette optique que Gilbert Tsafack nous fait savoir que la « conscience professionnelle est le complément de la vocation et l'application volontaire du travailleur à bien effectuer son

---

<sup>196</sup>Entretien réalisé avec Feukeng Choupy, 17 ans, élève en classe de Terminale D, CONODIC, 17 Septembre 2018.

<sup>197</sup> Entretien réalisé avec C. Nzozing, 60ans, surveillant de secteur au CONODIC, 17 Septembre 2018.

<sup>198</sup>Entretien réalisé avec E. Sonkin, 67 ans, sénateur, Dschang, 27 Août 2018.

travail, à bien s'acquitter de sa tâche. Elle représente la morale professionnelle, le sentiment et l'enthousiasme »<sup>199</sup>. Ceci met en exergue la responsabilité de l'enseignant qui repose d'abord sur le souci du devenir de la jeunesse qu'il encadre afin que celle-ci puisse faire face aux situations de vie présentes et à venir. Elle se traduit non seulement par l'amour de son travail et des élèves, mais aussi le sens de donation de soi.

De plus, faire recours à l'académie renvoie ici aux stratégies pédagogiques. Des efforts doivent être consentis dans l'optique d'améliorer davantage la qualité et la quantité des rendements des apprenants. Pour cela, le collège entend :

- mettre les élèves des classes de 3<sup>e</sup>, 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et Tle au travail intensif à la fin de chaque séquence.
- rencontrer les élèves des classes d'examens ayant obtenu moins de 09/20 devant leurs parents pour une sensibilisation et pour la signature d'un engagement de performance et d'amélioration des résultats, rappel des engagements des parents par rapport aux fournitures scolaires lors de leur assemblée générale.
- dès le retour des vacances de Noël, revoir et réactualiser les différentes progressions arrêtées en début d'année, trouver les stratégies communes par département afin d'aider les apprenants à améliorer leur travail. l'implication des professeurs principaux dans le suivi des groupes d'études et devoirs à domicile pour seconder les préfetures des études.
- le suivi permanent des cours de remise à niveau. Il s'agit également de s'occuper particulièrement des « fonds de classe », c'est-à-dire les élèves les plus faibles de la classe. Chaque enseignant s'occupe des « fonds de classe » en ce qui concerne sa matière.

Ces solutions pourraient permettre au CONODIC de booster les performances de ses élèves afin d'être les leaders aux examens officiels au niveau régional et national

En dehors des solutions internes évoquées, nous avons aussi des solutions externes.

## **B. LES SOLUTIONS EXTERNES**

La résolution de certaines difficultés rencontrées par l'établissement nécessite l'effort conjugué à la fois de l'administration, du personnel et des parents.

---

<sup>199</sup>G. Tsafack, *Ethique et déontologie de l'éducation*, Yaoundé, Presse Universitaire d'Afrique, 1998, p.52.

## 1. L'octroi des bourses et la révision des salaires

Le travail étant la clé du succès, du mérite et de l'excellence, il est ainsi important de valoriser le travail de l'enseignant et des apprenants. Ceci passe par l'octroi des bourses. Comme par le passé, le diocèse de Bafoussam devrait allouer des fonds à chaque établissement confessionnel de sa zone de compétence afin d'organiser une cérémonie dans l'optique de primer les meilleurs élèves d'une part et d'autre part les enseignants, gardiens et promoteurs de l'action éducative. Quoiqu'insuffisant, le collège à son niveau encourage déjà le personnel qui respecte un certain nombre de critères, notamment l'assiduité, la ponctualité, le taux de réussite de plus de 90% en sa matière, un sens large de socialisation et de collaboration. Cette appréciation et ces encouragements sont des sources de motivation pour une meilleure implication, une exaltation au culte permanent de l'effort.

Certains enseignants trouvent insuffisants leurs salaires qui sont en inadéquation avec le travail abattu au quotidien. Revoir ces salaires à la hausse serait bénéfique pour l'employeur qui est l'archidiocèse, car pour améliorer la qualité de l'éducation, il faut passer par un bon statut social.

## 2. Appel à la conscience parentale

L'éducation de l'enfant prend corps au sein de la famille. L'institution scolaire est considérée comme le relais de l'action éducative. Ceci met en exergue le rôle capital que jouent les parents dans la formation de leur progéniture en vue d'une meilleure insertion dans la vie. Le travail en synergie de l'administration, personnel afin de promouvoir la formation des apprenants implique la forte collaboration des parents. Il s'agit de sensibiliser les parents afin qu'ils prennent acte de la responsabilité qui est la leur dans cette construction de la personne humaine<sup>200</sup>. Venir s'acquitter des droits scolaires reste loin de ce qui est attendu d'eux. Ils doivent de temps en temps se rapprocher de leurs enfants.

Par ailleurs, l'association des parents d'élèves et enseignants est une plateforme conjointe où les parents s'expriment pour dénoncer ou proposer des solutions pour un meilleur encadrement de leurs enfants. Il est important de participer à cette réunion question de s'enquérir des informations liées au comportement de l'élève en salle auprès de son

---

<sup>200</sup>Entretien réalisé avec I. Tchunsie, 58 ans, préfet des études second cycle au CONODIC, Dschang, 17 Septembre 2018.



professeur titulaire. Ce suivi de près est un atout favorable pour une réussite incontestable des apprenants car l'épanouissement de tous va avec l'action de tous les acteurs éducatifs à savoir : l'administration, les enseignants, les élèves et les parents.

### **3. L'accord des moratoires aux parents et le recyclage des enseignants**

Les frais de scolarité exigés aux parents par l'enseignement confessionnel s'avèrent très élevés et plusieurs parents éprouvent des difficultés énormes pour s'en acquitter. L'apprenant peut se retrouver hors de l'établissement en cas d'insolvabilité. Ceci porte préjudice à l'élève qui perd les leçons et devient difficile de se rattraper. Alors, il serait souhaitable de revoir les frais de scolarité à la baisse. Bien plus, accorder les moratoires aux parents qui se trouvent dans l'incapacité de payer la pension de leurs enfants en fonction du calendrier établi par l'établissement.

Pour maximiser les rendements scolaires, il est impérieux de procéder au recyclage des enseignants. Car les approches, les stratégies du gouvernement en matière d'éducation ne sont pas figées ou statiques. Il serait souhaitable pour l'administration de regrouper les enseignants catholiques du département de Dschang pour une formation en vue d'améliorer les techniques d'enseignement.

Au terme de ce chapitre dont l'objectif était de mettre en lumière les difficultés auxquelles fait face le CONODIC et les propositions de solutions y afférentes. Il ressort de notre analyse que, depuis sa création, le parcours du CONODIC n'a pas été un long fleuve tranquille. Ce dernier a rencontré des difficultés relevant des facteurs internes et externes. Cependant, grâce aux multiples suggestions apportées, le CONODIC pourra retrouver ses lettres de noblesse d'antan.



**CONCLUSION GÉNÉRALE**

L'objet de notre étude était de montrer l'œuvre d'enseignement catholique à la formation de l'élite camerounaise à l'Ouest Cameroun à travers la contribution du Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang. Il ressort de notre analyse que, cette aire géographique a connu une éducation dite traditionnelle qui variait selon le genre et le statut social avant l'avènement de l'école occidentale. Les colons allemands arrivent à Dschang en 1895 et quatorze ans après, c'est-à-dire en 1909, ils ouvrent deux écoles professionnelles d'agriculture et des eaux et forêts. L'arrivée des pères Pallotins à Dschang en 1910 va être le point de départ de l'enseignement catholique grâce à l'action des sœurs de la Sainte Unions des Sacré-Cœur de Jésus et de Marie arrivées au Cameroun le 22 février 1931. On assiste d'abord à la création de la pouponnière, puis de l'aspiranat, le noviciat lequel pose les jalons du CONODIC créé en 1964.

Ensuite, en étudiant l'évolution, l'organisation et le fonctionnement du CONODIC, nous retenons que cette institution à l'origine était prévue uniquement pour la gent féminine. Il faut attendre 1968 pour voir accueillir en son sein le genre masculin d'où sa mixité. L'évolution infrastructurelle est notable, car le collège s'est vu délocalisé en 1974 sur son site actuel. Plusieurs raisons expliquent cette délocalisation notamment l'étroitesse des premiers locaux suite à l'augmentation des effectifs, le désir de se rapprocher de la zone urbaine. Son organisation suit celle mise en place par l'éducation catholique. Au niveau du fonctionnement, il respecte les programmes officiels mis en place par le ministère en charge de l'éducation. A cela, s'ajoute la religion qui est l'une des spécificités de l'enseignement catholique qui assure la formation à la fois morale et spirituelle des apprenants. Malgré les efforts fournis, le collège a connu des difficultés qui ont impacté sur sa notoriété. Il s'agit entre autre de la baisse des effectifs, l'insuffisance des infrastructures scolaires et les difficultés économiques liées à l'incapacité de certains parents de s'acquitter les frais de scolarité de leurs enfants.

En dépit de toutes ces difficultés endogènes et exogènes, cet établissement à travers le sens de responsabilité, l'abnégation et le loyalisme du personnel toujours dynamique n'a pas dérogé à sa mission, celle d'inculquer des valeurs nobles aux apprenants lesquelles vont leur permettre de se construire une personnalité et s'intégrer dans la société. C'est dans cette optique que nous avons montré l'apport des jeunes qui ont séjourné au CONODIC, et aujourd'hui apportent leur appui à la construction de l'édifice nationale tant sur le plan politique que socio-économique.

On reconnaît ainsi le rôle qu' a joué et continu de jouer le CONODIC à la formation des élèves en conduisant les personnes à la maturité humaine et leur enseignant non seulement à maîtriser un savoir et un savoir-faire mais à réaliser son être de fils ou de fille de Dieu. Les études menées sur l'histoire de l'évangélisation du Cameroun dégagent une conception pallotine de l'école situant celle-ci au centre d'un programme missionnaire qui s'articule autour de l'ensemble trinomial église-école-dispensaire. Dans le cas d'espèce, la paroisse Sacré-Cœur de Dschang, le CONODIC et le l'hôpital Saint Vincent de Paul sont situés sur un grand terrain de 59hectares cédés aux colons par le chef du quartier Siteuh sous les recommandations du chef Foto Nelo (1892-1915) pendu par les allemands. Aujourd'hui, connaître la relation qui existe entre ces trois ensembles peut s'avérer nécessaire, question d'appréhender dans l'espace et le temps l'évolution de cette philosophie d'apostolat missionnaire.

## SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I- SOURCES PRIMAIRES

#### A. DOCUMENTS D'ARCHIVES

##### 1. Archives DDES de la Menoua

- ADDES, Questionnaire statistique de l'enseignement secondaire, 2010 et 2016.
- ADDES, Carte scolaire de la ville de Dschang, 2014.
- ADDES, Document portant sur les résultats aux examens officiels, 2010-2018.

##### 2. Archives du CONODIC

- ACONODIC, Document portant sur la présentation générale du CONODIC, 2016.
- ACONODIC, Résultats aux examens officiels de 2010 à 2018
- ACONODIC, Statistique du personnel administratif et enseignant et d'appoint, 2010.
- ACONODIC, Statistique du personnel administratif et enseignant et d'appoint, 2016.
- ACONODIC, Statistique religieuse tout niveau et toutes sections confondues de 2010 à 2016.
- ACONODIC, Annuaire des effectifs des élèves de 1973 à 2018.
- ACONODIC, Tableau synoptique des principaux du CONODIC.
- ACONODIC, Conseil de classe en fin du deuxième trimestre, 1983.
- ACONODIC, Lettre du président des parents d'élèves, Jean-Marie Tonleu, adressée à Monsieur le secrétaire de l'éducation du diocèse de Bafoussam, 1983.
- ACONODIC, Lettre de la directrice du CONODIC Sœur Jeanne Djuissi, adressée à Monsieur le Préfet du département de la Menoua, 1982.
- ACONODIC, Lettre du préfet des études Martin Asong, adressée au préfet de la Menoua, 1982.
- ACONODIC, Règlement intérieur du CONODIC, 2016.
- ACONODIC, Album photo du CONODIC.

### 3. Archives privées

- Album photo Sœur Marthe Mazadjou.

### 4. Décrets décisions et arrêtés

- Décision N°367/16/MINESEC/SG/CT1/DESG/DESTP/DEN du 27 Juin 2016 portant répartition des subventions accordées par l'Etat aux organisations de l'enseignement privé et aux établissements scolaires de formation privés d'enseignement secondaire normal.
- Arrêté N°41/J1/23/MINEDUC/DEP/1995, Section 2, article portant définition des attributions des différents organes et responsables des établissements scolaires ou de formation privé.

## B. SOURCES ORALES

N°	Noms et prénoms	Age	Statut	Date et lieu entretien
1	Abbé Innocent Noboussé	49 ans	Principal CONODIC depuis 2016	12 septembre 2018, Dschang
2	Abbé George Ndundap Mbokouoko	31 ans	Aumônier au CONODIC	20 septembre 2018, Foréké – Dschang
3	Annette Djouaka	37ans	Ancienne élève du CONODIC	1 <sup>er</sup> novembre 2018, Dschang
4	Augustin Kenne	51ans	Maitre principal d'EPS au CONODIC	21 septembre 2018, Dschang
5	Bedeline Fouassé	32 ans	Secrétaire Principal	18 septembre 2018, Dschang
6	Bernard Zeufack	62ans	Ancien surveillant et professeur au CONODIC	29 septembre 2018, Dschang
7	Christelle Nguepi	33 ans	Caissière Secondaire	18 septembre 2018, Dschang
8	Claudine Mbianga	53 ans	Infirmière au CONODIC	17 septembre 2018, Dschang
9	Clément Nzozing	60 ans	Surveillant de secteur au CONODIC	20 septembre 2018
10	Emile Akoukeu	49ans	Ancien élève et principal du Collège Bilingue Santchou	30 octobre 2018, Santchou
11	Emmanuel Bikay	17 ans	Ancien élève du CONODIC	21 septembre 2018, Dschang
12	Emmanuel Tchuenta	33 ans	SGC CONODIC	17 septembre 2018, Dschang
13	Etienne Sonkin	67ans	Ancien élève du CONODIC et sénateur	27 Août 2018, Dschang
14	Etienne Tsané	75ans	Agriculteur	14 juillet 2018, Fongo –

				Tongo
15	Feukeng Nkondem	18ans	Elève Terminale D au CONODIC	17 septembre 2018, Dschang
16	Gaston Sonkeng	45ans	Ancien élève et enseignant d'EPS au lycée technique d'Akono	1 <sup>er</sup> novrmbre 2018, Yaoundé
17	Gilbertine Kengne	60 ans	Caissière Principal	18 septembre 2018, Dschang
18	Innocent Tchunsie	58 ans	Préfet des études second cycle CONODIC	17 septembre 2018, Dschang
19	Jean Claude Tchouankap	60ans	Historien/écrivain	28 Août 2018, Dschang
20	Jean Tcheboussou	59 ans	Surveillant de secteur, ancien préfet des études, ancien professeur au CONODIC	30 décembre 2017, Dschang
21	Jeannette Sobze	Environ 80 ans	Ménagère	14 juillet 2018, Fongo – Tongo
22	Joël Ananfack	35 ans	Vigile du jour au CONODIC	17 septembre 2018, Dschang
23	Joel Kaffo		Enseignant de PCT au CONODIC	18 septembre 2018, Dschang
24	Joel Lienou	20 ans	Ancien élève et étudiant à Dschang	21 septembre 2018, Dschang
25	Martin Asong	76 ans	Préfet d'étude retraité	27 août 2018, Dschang
26	Ngouné	73 ans	Notable à la chefferie Lap (Dschang)	16 juillet 2018, Dschang
27	Pétronille Nkenfack	50 ans	Chef service SAPPS à la DDES Dschang	20 décembre 2017, Dschang
28	Régine Tonfack Manezeu	63 ans	Institutrice à la retraite	30 août 2018, Bafoussam
29	Rodrigue Kouokam	35ans	ancien élève et chef d'entreprise Global Services	02 novembre 2018, Douala
30	Sœur Jeanne Djuissi	76 ans	Ancienne directrice CONODIC (1972-1988)	27 août 2018, Dschang
31	Sœur Marthe Mazadjou	81 ans	Ancienne directrice CONODIC (1968-1972)	29 Août 2018, Dschang
32	Solange Tonfack	46ans	Ancienne élève et parent d'élève	24 octobre 2018, Yaoundé
33	Vatiste Keboué Tsoti	16 ans	Elève de Tle C au CONODIC	21 septembre 2018
34	Yvonne Ngankeng	42 ans	Vendeuse à la cantine scolaire CONODIC	17 septembre 2018, Dschang

## II- SOURCES SECONDAIRES

### A. OUVRAGES GÉNÉRAUX

- Abwa Daniel, *Cameroun, histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, Editions Clé, 2010.
- Durkheim Emile, *Le suicide*, Paris, PUF, 1930.
- Edzoa Titus, *Méditations en prison*, Yaoundé, Shabel, 2008.
- Fèbvre Lucien, *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Collins, 1953.
- Guifo Jean Pierre, *Le statut international du Cameroun 1921 – 1961*, Yaoundé, Editions de l'ESSOAH, 2007.
- Ki-zerbo Joseph, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.
- Ki-zerbo Joseph, « la tradition orale en tant que source de l'histoire africaine » in Laya D., (s/d) *La tradition orale*, Niamey, CRDTO, 1972.
- Mukéné Pascal, *L'ouverture entre l'école et le milieu en Afrique noire pour une gestion pertinente connaissances*, Fribourg, Vivaldi, 1998.
- Mveng Engelbert, *Histoire du Cameroun*, T2, Yaoundé, CEPER, 1985.
- Mvesso André, *L'école malgré tout, les conditions d'une contribution de l'école à l'essor africain*, Yaoundé, PUY, 1998
- Ngoh Victor Julius, *Cameroun 1884-1985. Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.
- Nicoué Gayibor Théodore, *Sources orales et histoire africaine : approches méthodologiques*, Paris, Harmattan, 2011.
- Noupa, *Code de politesse Bamiléké Ouest-Cameroun : les interdits, valeurs de culture et de dynamisme*, 2<sup>e</sup> édition, Dschang, PUD, 1986.
- Osama Nicolas, *L'éducation au Cameroun précolonial, aperçu historique*, Yaoundé, Saint Paul, 1987.
- Reboul Olivier, *La philosophie de l'éducation*, Paris, PUF, 1989.
- Temgoua Albert Pascal, *Le Cameroun à l'époque des Allemands 1884 – 1916*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- Towa Marcien, *Les principes de l'éducation au Cameroun précolonial : aperçu historique*, Yaoundé, Saint Paul, 1987.
- Tsafack Gilbert, *Comprendre les sciences de l'éducation*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Tsafack Gilbert, *Ethique et déontologie de l'éducation*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 1998.



## B. OUVRAGES SPÉCIALISÉS

- Atangana Engelbert, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun. Réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours)*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Bétene Jean Lucien et Messina Jean Paul, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Bologna, Presso Grafiche Dehoniane, 1990.
- Fondjo Thomas, *Les écoles des missions*, Yaoundé, Saint Paul, 2006.
- Inack Inack Samuel, *Coûts et rendements de l'enseignement catholique au Cameroun, contribution à la connaissance de l'enseignement privé*, Yaoundé, SPEC, 1982.
- Le Bayon Goustan, *Les prêtres du Sacré-Cœur et la naissance de l'église au Cameroun. Kumbo -Nkongsamba-Bafoussam*, Paris, procure des missions SCJ, 1986.
- Lontsie-Keuné Pierre, *L'enseignement privé au Cameroun, 1976-2005*, Douala, Macacos, 2006.
- Lontsie-Keuné Paul, *L'éducateur*, Douala, Macacos, 2007.
- Messina Jean Paul, et Slangeren, *Histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Paris, Editions Karthala, 2005.
- Mveng Engelbert, *Eglise catholique au Cameroun, 100 ans d'évangélisation 1890-1990, Album du centenaire*, Rome, Presso Grafiche Dehoniane, 1990.
- Ndamé Essoh, *Les problèmes posés par le système éducatif camerounais*, Yaoundé, ONAREST, 1972.
- Sagne Augustin, *Cameroun. L'évangile à la rencontre des chefferies 1917-1964*, Suisse, œuvre Saint-Augustin, 1997.
- Soh Pius, *Pre-colonial traditional education on the North – West Grassfield of Cameroon*, Yaoundé, ONAREST, 1979.

## C. THÈSES ET MÉMOIRES

### 1. Thèses

- Essiben Madiba, « *Evangélisation et colonisation en Afrique : l'héritage scolaire du Cameroun 1885 – 1956* », Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en histoire, Université de Bâle, 1976.
- Quartullo Giuliana, « *L'art et l'artisanat à Dschang : du sacré à la profanation (1907 – 2012)* », Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en histoire, Université de Dschang, 2010.

## 2. Mémoires

- Agoumé Mbabé Eléonore, « Monographie historique de l'institut Victor Hugo de Yaoundé (1990-2010), », mémoire du DIPES II en histoire, ENS de Yaoundé, 2015.
- Anandjou Laurence Pélagie, « La scolarisation à l'épreuve du maquis à l'ouest – Cameroun : le cas de la région de Bafou, 1958 – 1970 », mémoire du DIPES II en histoire, ENS de Yaoundé, 2016.
- Bilong Larissa Agathe, « Le collège Saint Michel de Douala (1963-2013) et sa contribution à la formation d'une jeunesse camerounaise : essai d'analyse historique » », mémoire du DIPES II en histoire, ENS de Yaoundé, 2016.
- Bounougou Linus, « L'église catholique et l'éducation des jeunes au Cameroun : cas du collège Notre Dame de Mimetala de 1940 à 2007 », mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2008 – 2009.
- Jiotsa Albert, « Programmes et manuels scolaires au Cameroun sous administration coloniale française : 1916-1960 », mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2007.
- Kepgué Justin, « L'enseignement au Cameroun sous la période française : 1945 – 1957 », mémoire du DIPLEG en histoire, ENS de Yaoundé, 1987.
- Magni Justine, « Les prêtres du Sacré cœur dans l'ouest Cameroun, leurs actions et ses conséquences 1912 – 1945 », mémoire du DIPES II en histoire, ENS de Yaoundé, 1982.
- Mawa Clémence, « L'enseignement privé confessionnel au Cameroun : 1887 – 1987 », mémoire de DEA en histoire, Université de Yaoundé I, 2007 – 2008.
- Ngongang Nadège, « Le sixa à l'ouest – Cameroun sous administration française : 1922 – 1960 », mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004.
- Nyobe Jean, « L'enseignement privé confessionnel vu à travers le passé », mémoire de Maîtrise en sociologie, Université de Yaoundé, 1981.
- Nzeusseh Clarisse, « Le collège Saint Thomas d'Aquin de Bafoussam et sa contribution à la formation de la jeunesse camerounaise : 1963-2014 », mémoire du DIPES II en histoire, ENS de Yaoundé, 2016.
- Tchinda Jean Martin, « Grandeur, décadence et renaissance d'une ville camerounaise : Dschang (1903-2007) », mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Dschang, 2009.

#### D. OUVRAGES MÉTHODOLOGIQUES

- Anonyme, Guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires et articles, département d'histoire, Université de Yaoundé I.
- Beaud Michel, *L'art de la thèse*, 5ed, Paris, La découverte, 2006.
- Lawrence Olivier, (S/d), *L'élaboration d'une problématique de recherche: sources, outils, méthodes*, Paris, L'Harmattan, 2005.

#### E. ARTICLES, REVUES

- Dikoumé Albert François, et Ngoufo Théodore, « le peuplement des hautes terres de l'Ouest », in Kuété Martin, (S/d), *Espace, pouvoir, et conflits dans les hautes terres de l'Ouest-Cameroun*, Yaoundé, PUY-CEREHT, 2000.
- Hemingway Ernest, *My career in writing*, Chicago press, 1977.
- Ladurantie Gérard., « Quelques aspects actuels de l'éducation des filles au Cameroun », *Encyclopédie mensuelle d'Outre – Mer*, Vol IV, Novembre 1953.
- MINESEC, Sports et APPS, Guide d'organisation des activités post et péri scolaires dans les établissements d'enseignement secondaire au Cameroun, collection d'octobre, 2015.
- MINEDUC, « 6<sup>e</sup> Commission nationale de l'enseignement privé, session du 13 – 17 juillet 1982, province South West, North West, Ouest », Yaoundé, 1982.

#### F. DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

- Dictionnaire Universel, Paris, Cedex, 2010.
- Encyclopédie Universelle Gand Larousse, Vol n°4, Paris, Jean Lamour, 1993.
- Encyclopédie Universelle Grand Larousse, Vol n°13, Paris, Jean Lamour, 1993.
- Encyclopédie Universelle Grand Larousse, Vol n°6, Paris, Jean Lamour, 1993.

### III- SOURCES NUMÉRIQUES

- Fouellefack Kana Célestine, « Acteurs locaux de l'implantation du catholicisme dans le pays Bamiléké », in *Chrétiens et société XVI – XXe siècle*, N°13, Université Jean Moulin III, 2006, disponible sur [http : //www.theses.fr](http://www.theses.fr), consulté le 06/01/2018.
- Mengolo Emmanuel, « L'œuvre catholique d'enseignement au Cameroun (1890 – 2014) : une progression dans l'exigence de la qualité. Approche en droit canonique et

en droit camerounais », Thèse de Doctorat en droit, Université de Paris – Sarclay, 2016, disponible sur [http : //www.theses.fr](http://www.theses.fr), consulté le 06 janvier 2018.

- Mungala Anicet, « L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales », in *Revue socialiste de culture négro – africaine l'Ethiopiennes* N°29, 1982, disponible sur [http : //ethiopiennes.refer.sn](http://ethiopiennes.refer.sn), consulté le 10 juillet 2018.
- Tcheutchoua Jean, « éducation et enseignement privé à l'Ouest : les responsables font le diagnostic. », propos recueillis par P.V., Ngabang, 03 Août 2017, disponible sur [http// www.ouestmediainfo.com](http://www.ouestmediainfo.com), consulté le 02 septembre 2018.



## ANNEXES

Annexe 1 : Attestation de recherche .....	120
Annexe 2 : Demande d'autorisation pour interviews et dépôt de questionnaire .....	121
Annexe 3 : Demande d'autorisation de prendre des photos au CONODIC .....	122
Annexe 4 : Demande d'autorisation de collecte des données statistiques.....	123
Annexe 5 : Règlement intérieur du CONODIC 2016.....	124
Annexe 6 : Conseil de classe de 1983 .....	131
Annexe 7 : Correspondances .....	134
Annexe 8 : Candidature au grand prix du travail manuel de 1982 .....	140
Annexe 9 : Liste des élèves de quelques classes (1984).....	141
Annexe 10 : Facture d'achat du matériel didactique et de vente.....	146
Annexe 11 : Questionnaires.....	150

### Annexe 1 : Attestation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF HISTORY

### ATTESTATION DE RECHERCHE

Le Chef de Département d'Histoire **Salvador EYEZO'O** de l'École Normale Supérieure de Yaoundé, certifie que l'étudiante **NDONTSOP KATI CARINE**, Matricule **CM04-07LSH0061**, est inscrite au niveau IV du Département d'Histoire et mène actuellement une recherche sur : **"L'oeuvre d'enseignement Catholique à l'Ouest - Cameroun : le Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang (1964 - 2018), étude historique"**

Nous la recommandons auprès des responsables des centres de documentation, archives et toutes les institutions nationales ou internationales en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 22/12/2017

Le Chef de Département

*Px Salvador Eyezo'o*

## Annexe 2 : Demande d'autorisation pour interviews et dépôt de questionnaire

17 SEPT 2018

DSCHANG SEPTEMBRE 2018

**NDONTSOP KATI CARINE**  
**Ecole Normale Supérieure de Yaoundé**  
**Histoire V**  
**670362330**  
**698656955**  
[ndontsopkati@yahoo.fr](mailto:ndontsopkati@yahoo.fr)

A  
**MONSIEUR LE PRINCIPAL DU COLLEGE**  
**NOTRE DAME DE L'IMMACULEE**  
**CONCEPTION DE DSCHANG**

**OBJET :** Demande d'une autorisation pour des interviews et un dépôt de questionnaires auprès du personnel enseignant du CONODIC

Monsieur le principal,

Je viens très respectueusement auprès de votre haute bienveillance solliciter une autorisation pour des interviews et un dépôt de questionnaires auprès de votre personnel et les élèves de votre institution.

Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de DIPESII en histoire à l'Ecole normale Supérieure de Yaoundé intitulé "**L'oeuvre d'enseignement Catholique à l'Ouest - Cameroun : le Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang (1964 - 2018), étude historique**": Les sources orales et surtout les personnes ressources me sont d'une importance indispensable pour la collecte des informations, analyse profonde des données sur l'évolution du collège afin de mieux présenter mon travail.

Dans l'attente d'une suite favorable veuillez accepter Monsieur le principal l'expression de ma profonde gratitude.



LE PRINCIPAL

Innocent Njasse  
 Prêtre de Jésus-Christ

NDONTSOP KATI CARINE



### Annexe 3 : Demande d'autorisation de prendre des photos au CONODIC

7 SEPT 2018  
DSCHANG SEPTEMBRE 2018

**NDONTSOP KATI CARINE**  
[ndontsop@yahoo.fr](mailto:ndontsop@yahoo.fr)  
Ecole Normale Supérieure de Yaoundé  
Histoire V  
698-65-69-55  
670-36-23-30

A

**MONSIEUR LE PRINCIPAL DU CONODIC**

**OBJET :** Demande d'une autorisation de prendre des photographies

**Monsieur le Principal,**

Je viens très respectueusement auprès de votre haute personnalité solliciter une autorisation spéciale pour prendre certaines photographies dans l'enceinte de votre institution.

En effet, dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de DIPES II en Histoire à l'Ecole Normale supérieure de Yaoundé dont le titre est "**L'oeuvre d'enseignement Catholique à l'Ouest - Cameroun : le Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang (1964 - 2018), étude historique**". J'aurai besoin des photographies pour illustrer mon travail (les photos des anciens dirigeants et élèves du collège du bloc administratif, certaines salles de classe, les aires de jeu, qui sont le symbole des cinquante ans du site) celles-ci me seront d'une importance capitale pour mon travail.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer Monsieur le Principal l'expression de ma profonde gratitude.

**LE PRINCIPAL**

  
*Abbé Innocent Nkousse*  
Prêtre de Jésus-Christ

**NDONTSOP KATI CARINE**





## Annexe 4 : Demande d'autorisation de collecte des données statistiques

NDONTSOP Kati Carine  
Ecole Normale Supérieure Yaoundé  
Histoire V  
Tel : 670362330 / 698656955  
Email : ndontsopkati@yahoo.fr

Dschang le 18 septembre 2018



A

**MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ  
DÉPARTEMENTAL DES  
ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRES**

**Objet :** Demande d'autorisation de collecte des données statistiques

**Monsieur de Délégué,**

Je viens très respectueusement auprès de votre haute bienveillance solliciter une autorisation de collecte des données statistiques portant sur le CONODIC de Dschang au sein de votre institution de compétence.

En effet, dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de DIPES II en Histoire à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé intitulé "L'oeuvre d'enseignement Catholique à l'Ouest - Cameroun : le Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang (1964 - 2018), étude historique", les données statistiques (effectifs annuels des élèves, pourcentage de réussite aux examens officiels, différents rang au classement départemental, bref toutes les informations susceptibles de nous aider) me seront d'une importance capitale dans la rédaction dudit mémoire.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer Monsieur le Délégué, l'expression de ma profonde gratitude.

**Pièces jointes :**

- Une attestation de recherche délivrée par le chef de département d'histoire de l'ENS Yaoundé
- Deux demandes d'autorisation du principal du CONODIC

**LE DÉLÉGUÉ**

**NDONTSOP Kati Carine**

*Chief SAAF Bien  
pour mettre à la disposition  
de recevoir les informations  
du Collège Notre Dame de l'Immaculée  
Conception de Dschang*  
24/9/2018

## Annexe 5 : Règlement intérieur du CONODIC 2016

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRES  
DIOCESE DE BAFOUSSAM  
SECRETARIAT A L'EDUCATION  
COLLEGE NOTRE DAME DE  
L'IMMACULEE CONCEPTION  
BP. 316 Tél. 345.19.64  
DSCHANG

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail - Patrie

PRIERE – DISCIPLINE - TRAVAIL

# REGLEMENT INTERIEUR DES ELEVES

### PREAMBULE :

Le Collège Notre Dame de l' Immaculée Conception de Dschang, est un Collège Catholique d' enseignement général (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle). Tout élève qui y entre, doit respecter la spécificité chrétienne selon les normes définies par les autorités diocésaines de Bafoussam. Le Collège Notre Dame de Dschang offre à chaque élève, un cadre favorable pour sa formation intégrale : (humaine, intellectuelle, spirituelle et morale).

Pour atteindre ce but, l'administration du Collège compte sur la participation effective des enfants à leur propre formation. C'est pourquoi, dans le souci de cette auto - formation, la Direction du Collège Notre Dame partage non seulement ses responsabilités, mais encore son autorité avec les différents conseils qui existent au sein du Collège, tout en respectant nos valeurs africaines, pour mieux participer à la vie économique, politique, socioculturelle et religieuse de notre pays. Le présent règlement intérieur apparaît ainsi comme un code qui balise le quotidien des élèves au Collège Notre Dame

### TITRE I : DE LA NATURE DE L'ETABLISSEMENT

**Art. 1 :** Le Collège NOTRE Dame de l'Immaculée Conception est un établissement confessionnel d'enseignement général à régime externat.

**Art. 2 :** L'admission en son sein se fait par concours ou par un recrutement précédé d'un examen minutieux du dossier du candidat.

**Art. 3 :** L'établissement assure son fonctionnement grâce aux frais de scolarité. chaque élève des Classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 2<sup>nd</sup>e doit s'en acquitter en un seul versement ou en deux versements avant 31 Janvier. Les élèves des classes d'examen versent la totalité de leur scolarité avant l'envoi de leurs dossiers pour se faire inscrire aux examens officiels

### TITRE II : DU DEBUT ET DE LA FIN DES COURS

**Art. 4 :** Les cours commencent le matin à 07h30 et se terminent dans l'après midi 15H30 min ou 16h 25min selon les classes; deux pauses de 15 et 25 min sont accordées aux élèves pour la récréation.

Les cours et les pauses se récapitulent de la manière suivante :

07h00 arrivé au CONODIC

07h05 – 07h25 étude

0725 – 07h30 rang

07h30 – 08h25 : 1<sup>er</sup> cours

08h25 – 09h20 : 2<sup>ème</sup> cours

09h20 – 10h15: 3<sup>ème</sup> cours

10h15 – 10h30 : Récréation

10h30 – 11h25 : 4<sup>ème</sup> cours

11h25 – 12h20 : 5<sup>ème</sup> cours

12h20 – 13h15 : 6<sup>ème</sup> cours

13h15– 13h40 : Pause

13h40 – 14h35 : 7<sup>ème</sup> cours

14h35 – 15h30 : 8<sup>ème</sup> cours

N.B : Les cours cessent le mercredi à 13h15mn

**Art. 5 :** Le premier cours commence par la prière et le dernier est clôturé par la prière. L'Angélus est récité avant la pause de 13h15

### **# PRESCRIPTIONS POUR LES COURS :**

**Art. 6 :** Tous les cours sont obligatoires pour tous les élèves. Un contrôle de présence doit se faire à chaque cours par le professeur.

**Art. 7 :** Le cours ne doit être perturbé ni de l'intérieur, ni de l'extérieur de la classe. En dehors du Principal, vice Principal, du Surveillant général et de ses adjoints, du Caissier principal, personne ne peut s'arroger le droit d'interrompre le déroulement d'un cours

**Art. 8 :** L'exclusion d'un élève de tout cours doit être exceptionnelle. Le professeur qui exclut un élève doit faire un rapport circonstancié au Surveillant du bloc concerné. Dans ce rapport il doit proposer une sanction ( Cf billet d'exclusion du cours)



**Art. 9 :** Tout élève exclu par un professeur doit se présenter immédiatement au surveillant de son bloc. Il ne peut quitter de son propre chef l'enceinte du Collège sous aucun prétexte.

**Art. 10 :** Tout élève surpris pendant les heures de cours en train d'errer ou de vagabonder, s'expose à des :

A) sanctions allant de la retenue à l'exclusion temporaire, voire définitive en cas de récidive.

B) Pendant les cours il est strictement interdit aux élèves de marcher sur la véranda afin de ne pas distraire ceux qui sont en classe. Le silence est aussi rigoureusement exigé dans les salles de classe, les couloirs, les WC et pendant les déplacements pour la levée des couleurs nationales, les cours de TM, EPS informatique, aumônerie et activités culturelles

#### # **DE LA CEREMONIE DES COULEURS :**

La levée des couleurs nationales est un geste symbolique qui doit revêtir un caractère solennel et inspirer aux jeunes citoyens des sentiments patriotiques.

**Art. 11 :** La cérémonie des couleurs se fait une fois par semaine sous la responsabilité des surveillants. Elle s'effectuera tour à tour par les différentes classes dont l'ordre de passage sera établi par la surveillance générale. Les jours des cérémonies sont fixés les lundis à 07h05. Les absences et les retards ne sont pas tolérés. Pendant la cérémonie, tout le monde se met au garde-à-vous.

**Art. 12 :** Dans le plus grand respect et recueillement, l'hymne national est exécuté en français ou en anglais. Les perturbateurs ou les absents seront sévèrement punis. Tous les élèves de la classe concernée sont obligés d'être présents à la cérémonie.

#### # **DU RETARD, ABSENCES ET QUELQUES SANCTIONS DANS L'ETABLISSEMENT :**

**Art. 13 :** a) Un élève absent à un cours ne peut suivre un autre sans billet de la surveillance ;

b) Le retard est compté à partir de 7h30 min tous les matins. Les retardataires attendront devant le bureau du surveillant général où ils se feront enregistrer dans le cahier des retards avant d'aller dans la salle de permanence. Les élèves qui arrivent après l'accueil des retardataires seront considérés comme absents et leurs cas traités conformément aux textes relatifs à la discipline.

c) Les absences et les retards non justifiées seront sanctionnés de la manière suivante :

1. 3 à 5 heures d'absence = 1 avertissement verbal
2. 6 à 8 heures d'absence = 1 retenue de 2h
3. 9 à 16 heures d'absence = 1 avertissement écrit aux dossiers avec convocation des parents + 4h retenue
4. 17 à 24 heures = 1 blâme + convocation des parents + 6heures de retenue
5. 25 à 35 heures = 1 exclusion temporaire de 3 à 8 jours avec convocation des parents
6. + de 35 heures : conseil de discipline avec risque d'exclusion définitive
  - 3 retards = 1 avertissement verbal
  - 4 à 6 retards = 1 retenue de 3 heures
  - 7 à 9h retards = consigne de 4h, 1 avertissement écrit avec convocation des parents
  - 10 à 12h 1 retenue de 6h, 1 blâme avec convocation des parents

**Art.13B :** Au delà de 3 consignes pour retards c'est-à-dire de 12 retards l'élève écope une mise à pied de 3 à 8 jours.

**Art.13 C :** Les retenues sont comptabilisées par heure. Pendant un trimestre 10h de retenues entraînent 1 blâme. Au-delà de 20h l'exclusion définitive pourra être prononcée avec l'avis du conseil de discipline

**Art. 14 :** Les retardataires ne seront normalement admis en classes qu'au début de la 2<sup>ème</sup> heure de la journée.

**Art. 15 :** Est considéré comme absent au cours, tout élève qui n'est pas présent au contrôle des présences ou qui n'est pas venu au Collège Notre Dame du tout.

**Art. 16 :** Une autorisation d'absence peut être accordée par le Principal ou son adjoint pour les sorties hors de la ville, pourvu que les raisons évoquées par l'élève soient convaincantes et appuyées de preuve, notamment la présence des parents ou tuteurs.

**Art. 17 :** Tout élève absent doit obligatoirement rencontrer le surveillant de son secteur qui lui remettra un billet l'autorisant à regagner sa classe. Les billets de sortie sont établis exclusivement par le Surveillant général ou ses adjoints.

**Art. 18 :** Il y aura un système de fiches hebdomadaires pour les absences. Chaque surveillant prendra soin, à la fin de chaque semaine, de les comptabiliser avant de la présenter au surveillant général qui prendra soin d'informer le Principal sur l'évolution de la discipline au sein du collège.

**Art. 19 :** Quand un professeur est absent ou bien même quand une classe a une heure creuse, les élèves doivent considérer cette heure comme une heure d'étude et la mettre à profit pour travailler consciencieusement et cela sous la responsabilité du chef de classe ou son représentant.

#### # **DE LA RECREATION :**

**Art. 20 :** Pendant les heures de récréation, chaque élève doit sortir avec ses fournitures scolaires. Ils doivent aussi rester dans l'enceinte de l'établissement.

Les élèves qui restent dans une salle de classe pendant la récréation seront rendus responsables de tous les cas de vol pouvant y être signalés et seront tenus de rembourser les objets volés sans préjudice.



Art. 21 : Tout accident survenu pendant la récréation hors du Collège Notre Dame ou des aires de jeux n'engage que la victime et l'auteur de l'accident, la sanction pour les contrevenants peut aller de la consigne de 2 heures à l'exclusion temporaires de 4 jours avec tâches non scolaires.

#### # DES PERMANENCES :

Art. 22 : Les heures de permanence sont exclusivement consacrées à l'étude. Il est donc strictement interdit aux élèves, sous peine de sanction, de traîner dans l'enceinte du Collège ou ses abords immédiat (marché, aires de jeux, jardins...), sans une autorisation de la surveillance Générale. Pendant la permanence, l'étude est personnelle ou dirigée. Les chefs de classe ne sont pas habilités à laisser leurs camarades sortir de leur classe pendant ces permanences.

Art. 23 : un professeur a la possibilité de transformer une heure de permanence en une heure de rattrapage avec l'accord du préfet des études.

Art. 24 A : Quand les cours de rattrapage seront organisés, les élèves seront prévenus à temps et par le fait même tenus d'y être présents en tenue sous peine de sanction au même titre que celles prévues pour les cours normaux (absences comptabilisées ou notes de 00/20 attribuées aux devoirs non faits.)

Art. 24 B : N.B : Tout élève qui sollicite un service de l'administration en temps de classe doit être en tenue

Art. 25 : Les élèves bavards ou troubleurs seront passibles d'une sanction allant de la consigne de 2 heures au blâme avec inscription au dossier ; en cas de récidive, une exclusion temporaire de 3 à 8 jours peuvent être prononcés

#### # SORTIES MOTIVEES :

Art. 26 : Les sorties avant les sonneries sont formellement interdites. Même pour les élèves ayant terminé une interrogation écrite. Les sorties pendant les cours sont interdites sauf dans les cas suivants :

- a) En cas de convocation par une autorité du CONODIC, l'élève ayant obtenu la permission de sortie au professeur se présente devant l'autorité munie de son billet de convocation.
- b) L'exclusion d'un élève par un professeur: l'élève indiscipliné, sur la demande du professeur se rendra immédiatement à la surveillance de son secteur, muni d'un billet d'exclusion délivré par son professeur
- c) Permissions exceptionnelles accordées par le professeur aux élèves fortement indisposés pour aller aux toilettes ou des malades qui se rendent à l'infirmerie. N.B : ils doivent retourner en classe avec le billet de l'infirmière ou du surveillant

### TITRE IV : DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL DE CLASSE

Art. 27 : Le conseil de classe veille sur la discipline générale de la classe et intervient au besoin pour sanctionner une faute commise par un ou plusieurs élèves de la classe. Si l'intéressé reste insensible à la sanction ou ne l'exécute pas, il est traduit devant le titulaire et si le refus à l'obéissance persiste, il doit comparaître devant le conseil de discipline.

Art. 28 : Les membres du conseil de classe sont élus par les élèves (sous la supervision du titulaire ou du Surveillant du secteur) ou nommés par l'administration, de commun accord avec le titulaire, parmi les élèves les plus travailleurs et les plus disciplinés.

Art. 29 : Le conseil de classe comprend :

- un chef de classe (ancien élève du CONODIC)
- un adjoint au chef de classe
- un secrétaire
- Deux conseillers dont l'un sera une fille

Art. 30 : a) Le chef de classe : Il est l'auxiliaire de l'administration, du titulaire de classe et du corps professoral. Il est le porte parole de la classe. Il est responsable du maintien de l'ordre et de la discipline en classe en l'absence du professeur. Il doit de ce fait dresser une liste des perturbateurs qu'il confie à la surveillance d'attache en fin de permanence. Il convoque et supervise le conseil de classe, élabore le plan de classe et assure la maintenance et bon état des équipements de la classe et alerte la surveillance en cas de dégradation.

b) Le sous-chef : Il est le collaborateur principal du chef de classe. Il est responsable de la propreté générale de la

classe et du matériel de nettoyage. Il remplace le chef de classe en cas d'empêchement.

Le chef de classe et son adjoint peuvent être destitués pour les motifs suivants :

- Traduction au conseil de discipline,
- Paresse, absentéisme, complaisance dans le travail
- Manque de collaboration avec la direction.

En cas de destitution, des nouvelles élections sont organisées pour les remplacer. Par contre, un bon chef de classe peut bénéficier des avantages suivants : Félicitations de la Direction du Collège, attention particulière de la Direction vis-à-vis de ses problèmes scolaires. Dans tous les cas, on tiendra aussi compte du rapport circonstancié du surveillant du secteur concerné ainsi que de l'avis du titulaire de la classe

c) Le secrétaire : Il est le responsable du port et de l'entretien du cahier de texte, du cahier de discipline et de la



- feuille de présence. Il est aussi le rapporteur du conseil de classe. Il ne doit rentrer à son domicile avec les documents du Collège

d) **Les conseillers** : Ils conseillent le chef, son adjoint, les élèves et veillent à la propreté des élèves.

**Art. 31** : Tout élève inscrit dans une classe reçoit une place dans la salle et sera tenu de la conserver jusqu'à la fin de l'année scolaire. Tout changement de place ne peut intervenir que sur la demande du Professeur ou du chef de classe. Dans ce cas, c'est le titulaire qui notifiera le changement de place à l'élève concerné.

#### TITRE V : DU TRAVAIL SCOLAIRE

**Art. 32** : L'élève est tenu d'avoir toutes ces fournitures scolaires.

**Art. 33** : Les interrogations écrites ou orales, les devoirs surveillés et les compositions trimestrielles constituent des moyens de contrôle des connaissances. La nature et la fréquence des devoirs surveillés et des interrogations sont fixées par un texte organique de la Direction. Il faut un maximum de trois (03) interrogations écrites par trimestre, par matière et par classe.

**Art. 34** : Des sanctions graves sont prises à l'encontre des élèves qui ne se soumettront pas au rythme des interrogations écrites et des devoirs surveillés : la note 00/20 sera attribuée aux élèves en cas d'absences non justifiées lors de ces devoirs écrits.

**Art. 35** : Il est prévu également des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive en cas de mauvais résultats et d'insuffisance de travail en fin d'année scolaire. Il est recommandé à chaque élève de préserver sa place au Collège Notre Dame par un travail sérieux et une conduite exemplaire :

- Avertissement de travail pour une moyenne de 7 à 8 sur 20,
- Blâme de travail pour une moyenne inférieure à 7 sur 20,
- Exclusion pour une moyenne annuelle inférieure de 7 sur 20.

**Art. 36 : Fraude en composition :**

Le surveillant de salle doit saisir des documents comme preuve matérielle de la fraude. L'accusation sera appuyée sur la citation des témoins ; tout élève pris avec un document, même s'il ne s'en sert pas, sera exclu du Collège pour 03 jours et une note de 00/20 lui sera attribuée. En cas de récidive, l'exclusion définitive sera prononcée par le conseil de discipline. Ces dispositions sont valables pour les élèves surpris en communication orale pendant le déroulement d'une composition. Les fraudes en devoirs sont sanctionnées par la note de zéro.

**Art. 37** : Peuvent être récompensés, les élèves qui se distinguent par le travail et la discipline :

- \* Tableau d'honneur :
- \* Encouragement :
- \* Félicitations :
- \* Promotion en fin d'année en classe supérieure à partir de 10/20

**Art. 38** : L'acquisition de l'une de ces sanctions est le fait de la moyenne générale obtenue par l'élève des différentes moyennes par discipline et de la conduite de l'élève. Le veto d'un professeur ou du surveillant général au vu de son dossier disciplinaire peut conduire le conseil de classe à refuser à l'élève concerné l'attribution d'une distinction. Ce refus constitue en soi une suggestion d'avertissement qui doit pousser l'élève à s'amender.

**Art. 39** : Les erreurs de tous genres constatées sur les bulletins de notes sont notifiées au professeur titulaire qui saisira sans tarder le Préfet des études, seul habilité à rectifier ces erreurs. Les revendications sont admises dans la première semaine du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre, et le plutôt possible après la remise des bulletins de fin d'année

**Art. 40** : Si l'absence à la composition est motivée (certificat médical, excuse acceptée comme valable par le Principal ou le Préfet des Etudes) ; la moyenne de l'année sera établie en ne tenant compte que des deux autres notes trimestrielles affectées de leurs coefficients. Lorsqu'un élève est absent à 2 compositions, il s'expose au redoublement. Le conseil de classe est souverain pour statuer sur son cas.

**Art. 41** : Si l'absence à la composition n'est pas motivée, l'élève aura automatiquement 00/20 et sera pénalisé dans sa moyenne.

#### TITRE VI : DES ACTIVITES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

La direction du Collège Notre Dame attache beaucoup d'importance aux activités qu'elle organise en son sein en vue d'appliquer la formation théorique qu'elle dispense aux enfants pour l'équilibre de leur formation : physique, intellectuelle, morale et spirituelle. Un temps particulier est donné aux activités religieuses pour lesquelles nous avons dégagé un temps.

**Art. 42** : Les membres du bureau d'une activité culturelle ou religieuse sont élus par les adhérents de leurs associations, mais pour prendre effectivement leurs fonctions, ils doivent être approuvés par la direction du Collège, compte tenu de leur travail scolaire et de leur conduite. Ils incarnent l'administration du Collège.

**Art. 43** : Les membres du groupe doivent l'obéissance aux divers responsables de groupe et sont tenus de se conformer à leurs règlements intérieurs.

**Art. 44** : L'assiduité et la ponctualité sont exigées à tous les élèves pour toutes les activités ; l'absence à l'aumônerie sera sévèrement punie.

#### TITRE VII : DU TRAVAIL MANUEL ET DU SPORT



**Art. 45 :** Le travail manuel est une discipline scolaire obligatoire affectée d'un coefficient au même titre que toutes les autres disciplines. Chaque élève devra s'acquitter consciencieusement de la tâche qui lui est confiée par les responsables.

**Art. 46:** Le refus de travailler, les absences au T.M, le défaut de matériel considéré comme un refus de travailler, méritent les mêmes sanction que pour les autres disciplines.

**Art. 47:** L'E.P.S est obligatoire au même titre que les autres disciplines. Aucun élève ne peut se soustraire aux épreuves physiques d'E.P.S sans présenter un certificat médical qui l'en dispense ou une excuse jugée valable par le Principal ou son adjoint est déposé à la Surveillance générale qui prend des dispositions pour informer les professeurs concernés et ne peut être retiré qu'en fin année.

**Art. 48:** La tenue de sport est uniforme pour tous les élèves.

\* **Pour le premier cycle :** d'un short rouge, d'un maillot rouge, des bars rouges, ainsi qu'une paire de tennis.

\* **Pour le second cycle :** d'un short vert, d'un maillot vert, des bars verts, ainsi qu'une paire de tennis.

**Art. 49:** L'élève inapte doit être présent, en tenue de sport, à toutes les séances et doit avoir une note provenant des cours théoriques. Les professeurs doivent venir chercher les élèves en classe et doivent les ramener 10min avant la fin de l'heure pour leur permettre de s'approprier pour le cours suivant.

**Art. 50 :** Le refus de faire le sport, les absences au sport entraînent la sanction d'**exclusion au cours suivant pour une tâche non scolaire.**

**Art. 51 :** Les consignes se feront soit le mercredi, après les cours, soit le samedi matin. Les parents seront informés par un billet qui sera remis à l'élève. Les absents aux consignes ne pourront suivre le cours suivant qu'après avoir effectué leur consigne.

**Art. 51 :** Les retenues sont comptabilisées par heure. Pendant un trimestre, 10 heures de retenue entraînent un avertissement. 20 heures de retenue entraînent un blâme. Au-delà de 20 heures, l'exclusion définitive pourra être prononcée après avis du conseil de discipline.

#### TITRE VIII : DE LA TENUE DE CLASSE

**Art. 53 :** La tenue de fréquentation est obligatoire. Cette tenue obéit au coloris et à la coupe désignée par l'administration du Collège Notre Dame.

*Pour les filles :* Robe Pascaline ample qui déborde les genoux (rose en haut frappée de l'écusson de l'école Catholique à droite et bleu marine en bas) avec une ceinture bleu marine nouée à gauche de la taille

*Pour les garçons :* Chemise veste rose ample avec 3 poches (frappée d'un écusson de l'école Catholique à droite) ; pantalon tergal bleu marine pied ample pouvant monter au dessus des genoux et redescendre sans pression jusqu'au dessous des chevilles : pas de pantalon sauté Les noms, les prénoms et classes sont brodés au fil bleu marine sur la partie gauche du haut de la tenue et suivant l'ordre de l'état civil.

**Art. 54 :** Sauf les pull-overs autorisés par le collège. Tout autre habit surchargeant la tenue sera définitivement confisquée.

**Art. 55 :** Sont également confisqués définitivement les casquettes, des lunettes fantaisistes, perruques, bagues, colliers, bracelets, foulards etc. Il faut donc éviter des tenues excentriques.

**Art. 56 :** L'élève garde ses cheveux peignés propres et courts ne pouvant pas retenir le crayon ; les garçons ne doivent pas porter la barbe ; les tresses sont faites simplement au fil noir. Les coiffures suivantes : rastas, rallonge, curling, tapis etc ...ne sont pas permises. Les nattes simples allant sans interruption du front à la nuque (06 nattes minimum et 12 maximum) sont acceptées uniquement pour les filles.

**Art. 57** Le téléphone portable, les appareils musicaux, sont strictement interdits aux élèves dans l'enceinte du collège : Tout contrevenant verra son appareil détruit. Les jouets, les sandalettes, les sabots, des chaussures haut talon, le vernis, le rouge à lèvres, le bleu ou noir à paupière, les faux cheveux, les chignons, les perles, boucle pendantes etc. sont également interdits

**Art. 58 :** Tout contrevenant aux présentes dispositions s'expose à la confiscation des ces objets ou à l'exclusion du propriétaire pour mise en règle.

#### TITRE IX : DE LA CONSERVATION, DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET DU MATERIEL SCOLAIRE

**Art. 59 :** Les élèves sont tenus de conserver intacts les locaux et matériels scolaires mis à leur disposition. Ils doivent éviter en particulier de casser les portes, les vitres, les tables et les bancs etc..... Ils doivent aussi éviter de salir les murs, de soutirer les installations électriques. Les sanitaires et robinets, de faire disparaître les tables, les bancs et les chaises des salles de classe.

**Art. 60 :** Tout élève sortie frauduleusement ou surpris en train d'escalader ou de forcer une clôture, une barrière ou une fenêtre sera automatiquement frappé d'une exclusion temporaire de 3 à 8 jours et ne réintégrera le Collège qu'accompagné de son parent ou tuteur, après avoir selon le cas, payé un sac de ciment ou réparé les dégâts dans les 48h qui suivent son forfait





- Le C.G.E. est l'organe de participation des élèves à la marche de l'établissement. Il reçoit les informations, participe à l'élaboration de certaines décisions, et en suit l'exécution.
- Le Principal peut également réunir le bureau du C.G.E. chaque fois que le besoin se fait sentir,
- Le C.G.E. peut réunir les conseils de classe pour recueillir des suggestions, ou pour transmettre des informations.

### **2. LES CONSEILS DE CLASSE :**

Les conseils de classe jouent dans leur classe le même rôle que le C.G.E. dans l'établissement. La durée de leur mandat est d'un an. Ils doivent, à l'intérieur du C.G.E. faire un rapport périodique, écrit sur la marche de leur classe, rapport adressé à la Direction. Les titulaires sont les conseillers techniques des conseils de classe.

### **3. LE CONSEIL GENERAL DES PROFESSEURS :**

Le conseil général des professeurs (C.G.P.) regroupe tous les professeurs en tant que solidairement responsable de l'éducation des élèves de l'établissement.

a) Le CGP tient normalement une réunion par mois. Ses réunions extraordinaires peuvent avoir lieu sur l'initiative des professeurs ou de la Direction.

b) Le CGP a le droit d'être informé par la Direction et les autres responsables sur tout ce qui intéresse la marche de l'établissement (sauf ce qui tombe sous le couvert du secret).

c) Le CGP prend des décisions générales sur la marche de l'établissement, conformément au règlement en tenant aussi compte de l'opinion des parents et des élèves 9/10

d) Le Conseil général des professeurs est présidé par le principal ou son représentant.

### **4. ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE) :**

a) L'APE du CONODIC devra être structurée par les parents eux-mêmes

- Tenir au moins une réunion par trimestre
- Etre représenté par un bureau qui travaille en permanence avec la Direction du Collège
- Etre associé aux grandes décisions de Notre Dame
- Etre informé sur toute la marche du Collège

b) Le parent veillera à payer la scolarité de son fils à temps pour lui permettre de pouvoir fréquenter sans ennui et aussi pour permettre à l'établissement de fonctionner normalement.

c) Le parent doit également fournir à son fils le matériel nécessaire pouvant lui permettre de bien travailler en classe, sinon il serait responsable de son échec.

### **5. CONSEIL DE DISCIPLINE :**

Le Conseil de discipline se tient toutes les fois que c'est nécessaire. Les membres du Conseil de discipline sont

- Le Principal
- Le Vice-principal ou préfet des Etudes
- Le Surveillant général
- Le Surveillant du bloc concerné
- Le Représentant des professeurs
- Le Titulaires de classe
- Le Président du conseil général des élèves
- Deux représentants du conseil de classe de l'élève
- Le Représentant des parents d'élèves.

Fait à Dschang, 10 Septembre 2016

Le principal

Abbé INNOCENT NOBOUSSE

### **Ampliations :**

- DDES/MENOUA
- SECA
- Préfecture des Etudes
- Surveillances CONODIC
- Affichages salles des Prof.
- Titulaires des classes
- Représentant des Professeurs



## Annexe 6 : Conseil de classe de 1983

Collège Notre-Dame

B.P. 11 Dschang

C.O.N.S.E.I.L. D.E. CLASSES EN FIN DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 83

Le 25 mars 1983 et à 9h 25, les Professeurs du Collège Notre-Dame de l'Immaculée Conception de Dschang, se sont regroupés dans la salle de conférences pour donner chacun son point de vue sur le 2<sup>e</sup> trimestre écoulé et sous la présidence effective de la Rde Soeur Jeanne DJUISSI, Directrice dudit Collège.

L'ORDRE DU JOUR DE CETTE IMPORTANTE ASSISE COMPORTAIT :

- I. Visa du 2<sup>e</sup> Trimestre 1982/83
  - a) Aspect de l'examen trimestriel
  - b) Discipline
- II. Remarques Générales.
- III. Résultats
- IV. Divers.

La Rde Soeur Directrice introduit cette rencontre par une longue prière de méditation dans laquelle, elle invite chacun des professeurs à reconstruire sa part dans le succès ou dans l'insuccès des enfants, voire dans la désertion de certains enfants en cours de scolarité. Elle continue en qualifiant le 2<sup>e</sup> trimestre de tout temps difficile entraînant un résultat décevant, et occasionnant maintes questions à se poser à tous les niveaux ; chacun de nous peut tout de même trouver les causes ambiantes du succès ou de l'échec, ajoute-elle. Ainsi elle lance un vibrant appel contre l'inconscience professionnelle à l'endroit de certains parmi nous professeurs ce qui risque de périr notre milieu scolaire.

En général on accuse le "Bavardage", les "Absences notaires", surtout en 5<sup>e</sup> et l'inattention des élèves de 4<sup>e</sup>. L'accentuation doit se porter sur la "motivation" des cours des professeurs, car c'est- une classe transitoire.

EXAMENS En dépit du remous soulevé par les professeurs par la modification des épreuves en (6<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>), les épreuves de tout l'Etablissement étaient au niveau et bien dosées. Il est répété aux professeurs pour une N<sup>ème</sup> fois que les épreuves peuvent être modifiées par la Direction en appui sur le cahier de texte et la programmation annuelle mise en place.

En 5<sup>e</sup>, la lacune en Math émane du manque de partage de connaissances et l'effort individuel ; et pourtant en 4<sup>e</sup> elle est causée par la paresse individuelle et la puberté de plusieurs élèves.

RESOLUTIONS Les groupes d'étude doivent être rendus obligatoires en 5<sup>e</sup> et en 4<sup>e</sup>. Insister sur les devoirs non faits à la maison. Rendre les cours actifs.

REMERCIEMENTS Le Préfet des Etudes a profité pour faire le bilan des enquêtes menées au sujet de la fraude des épreuves de Math et technologie en classe de 4<sup>e</sup>. Ces enquêtes se poursuivent, dit-il, et je tiens à continuer jusqu'au bout afin de posséder des éléments sûrs car vous professeurs avez voulu l'arrêter. La liste, conclut-il.

.../...



.../... RESULTS :

En 5e 6 sur 59 ont eu la moyenne sup. ou égale à 10 Moy. de la classe 08,0  
 10 ont eu une Moy. sup. ou égale à 9 1ère DJEMELY Agathe 11,66  
 13 " " " à 8 2e NKEULIFACK Odette 11,04  
 16 " " " à 7 3e DJOURACK Barthélemy 10,95  
 6 " " " à 6 4e TENGOUA Joseph 10,75  
 6 " " " à 5 5e TSOGMO Edouard 10,57  
 1 a eu une Moy. sup. ou égale à 4 6e EWANGUE .N. Madeleine 10,25  
 59e NDONGPACK Louis Aimé 04,5

4e 2 sur 54 ont eu la Moy. sup. ou égale à 10. Moyenne de la classe 07,22  
 7 ont eu une Moy. sup. ou égale à 9 1er SONGMO Victor 10,34  
 8 " " " à 8 2e NGUINGO Jean 10,20  
 10 " " " à 7 3e NDONPACK Rachelle 09,84  
 12 " " " à 6 4e Nelong Mecheitang 09,82  
 16 " " " à 5 5e FOLBO Madeleine 09,55  
 6 " " " à 4 64e ARK. ND. Julienne 04,10

5eM2 7 sur 55 ont eu la Moy. sup. ou égale à 10 Moy. de la classe 08,59 08,  
 1er TANKEM Jude 14,09 ; 2e NDUO marthe 11,50 ; 3e DJA LYON 11,  
 4e NBOGHI Pascal 11,07 5e TCH. Sylvianne 10,89  
 55e ASSOUGAHA Martine 04,96

5eM1 16 sur 54 ont eu une Moyenne sup. ou égale à 10 moyen de la classe 09,  
 10 ont eu une Moy. sup. ou égale à 9  
 4 " " " 6 1er TANKEM Jude 14,09  
 9 " " " 7 2e MBA Gabriel 13,99  
 11 " " " 6 3e KA DEM Christian 12,89  
 4 " " " 5 4e DJOYEM Chine 12,52  
 5e TIGBOU Sidenie 12,24  
 54e FOUNDJOU Marie 05,10

6eM4 22 ont eu une Moy. supér. ou égale à 10 Moy. de la classe 10,18  
 8 ont eu une moy. supér. ou égale à 9 1er BONGMO Marie Chantale 14,85  
 13 " " " à 8 2e JAZA Achille 14,76  
 2 " " " à 7 3e NGUEGAN Revière 13,68  
 2 " " " à 6 4e NGUANI Christiane 13,55  
 2 " " " à 5 5e FOLSPACK Jean-Florent 13,51  
 49e TARCUBO Mathias 05,51

6eM3 20 sur 45 ont eu une Moy. sup. ou égale à 10 Moyenne de la classe 10,0  
 9 ont eu une moyenne sup. ou égale à 9 1ère NDONPACK Cécile 14,14  
 6 " " " à 8 2e FROBEO Blandine 12,55  
 6 " " " à 7 3e KEMPACK Joseph 12,27  
 4 " " " à 6 4e NGUINGO Cyr 12,17  
 5e KEMOGNE Marie 12,02  
 45e YOUNGO ORLETTE 06,02

6eM2 24 ont eu une Moy. sup. ou égale à 10 Moy. de la classe  
 10 ont eu la Moy. supér. ou égale à 9 1ère WANDJI KANDEM Hortence 12,  
 9 " " " à 8 2e Clotilda Ava Marie 12,26  
 5 " " " à 7 3e MANDJI Françoise 11,81  
 2 " " " à 6 4e TCHENTOROU Jean-Paul 11,51  
 5e TCH. F. Félicité 11,45  
 50e L. K. U. A. C. K. 05,00

//.....//

.../...

6em1

12 sur 48 Ont eu la moyen. sup. ou égale à 10 moyenne de la classe 09,19

8 9 ont eu une moyen. supé. ou égale à 9

15	"	"	8	1er NDOU KUMBA Martin	13,29
7	"	"	7	2e TCHOUBE Fidèle	12,48
6	"	"	6	3e LOWE Judith	11,37
2	"	"	5	4e Kenfack Thomas	12,29
				5e TAZANOU Irène	12,05

48e NDOUBISSI Pascal 05,00

CAUSES DE L'ORIGINE :

Volonté défaillante - Paresse notoire - Passivité des enfants  
de certains Parents.

SOLUTIONS :

Porter une attention toute particulière aux classes défaillantes et surtout en 3e et en 4e . Se rappeler qu'on éduque l'enfant malgré lui et de ce fait presser les nonchalants et soutenir le moral des débrouillards.

DIVERS :

Une fois de plus l'interdiction est portée de remplir le cahier de textes en encre rouge. Il est aussi demandé de fournir un effort en interre flash et en interrogations périodiques et mensuelles. Remarque est faite sur la remise tardive des notes, la non programmation des matières du 2e année et 3e trimestre ; on en réclame encore à KANGANG Victor, Kouam Jacques, Momé Remy et à Brother Clément, ceux-ci déclarent enfin que l'élaboration de ces programmes est difficile mais le Conseil leur est prodigué de prendre attache avec la préfecture des Etudes.

L'encouragement est adressé aux professeurs qui sacrifient leur temps pour aider les enfants (heures d'étude) et ceux qui s'améliorent en ponctualité.

La Direction regrette encore la non production des dossiers de certains professeurs, ceux-ci sont impérativement invités à le faire avant la rentrée du 11 Avril 1969.

Ont pris part à la rentrée :

Rde Secur Directrice, Tadoukeng Robert, ASONG Martin, Jean-Paul Kakmeni,  
Nguana Martin, Nansong Jonas, NSEUNA, Kouam, Kangang Victor, MOMO Remy.



SECRETIRE DE LA SEANCE  
Martin ASONG.



## Annexe 7 : Correspondances

DIOCESE DE BAFONGUEN.  
COLLEGE NOTRE-DAME DE ESCHANG.  
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES.

Eschang le 19 Janvier 1983.

Monsieur le Secrétaire à l'Education  
du Diocèse de Bafoungou.

OBJET: PROBLEME DE L'HEURE, LE SECOND CYCLE.

Monsieur le Secrétaire,

Après avoir pris connaissance de votre convocation officielle en date du 10/01/83; le Bureau des Parents d'élèves du Collège Notre-Dame de Eschang, Collège autorisé sous N°004 du 22 Septembre 1964 et reconnu sous N° 06 AEJEC, SP, SP, du 03 Mars 1967, reprend le grand plaisir de vous assister autour de votre plan d'action à savoir:

- Contact avec les élèves,
- Visite de l'établissement et contrôle de la tenue des documents administratifs,
- Présidence du Conseil d'établissement de l'année scolaire 1982-83,
- Personnel administratif de l'établissement,
- Le bureau des parents d'élèves,
- 2 délégués des professeurs permanents; 1 délégué des professeurs vacataires, 5 délégués du Bureau du Conseil des élèves et les responsables spirituels de la paroisse d'implantation de l'établissement.

Monsieur le Secrétaire,

Nous vous remercions du service rendu efficace, en allégeant la tâche des chefs d'établissement à savoir leur augmenter le personnel administratif service financier, la préfecture des études.

L'an dernier, compte tenu des grands besoins des parents de ce collège, le bureau a sollicité l'ouverture du second cycle, demande qui a été accueillie et appuyée par vous.

Grande a été notre surprise, notre déception à la rentrée, lorsque nous n'avons pas retrouvé notre nom parmi les bénéficiaires des places attribuées de cette année 1982-83. Mais espérant que ce n'était qu'une partie remise, nous continuons à réitérer mais cette fois à chaude lampe cette demande qui nous tient de plus en plus à coeur.

Monsieur le Secrétaire à l'Education, votre auguste suite,

Au regard de notre dévouement habituel que vous connaissez et suivez avec intérêt, de grâce pour nous encourager à poursuivre nos activités avec enthousiasme, appuyez de tout votre poids cette supplication éplorée. Nous sommes déjà à la vingtième année depuis l'ouverture du collège et nous restons toujours un enfant rampant, à quand la marche libre d'adulte? Pourrons-nous plus longtemps éteindre les remords des parents? Ils se trouvent déjà à bout de patience. Il serait temps de remédier à cette situation si tendue.

Monsieur le Secrétaire à l'Education, la collaboration entre la Direction, les professeurs et les délégués des élèves est franche, étroite et loyale. Cette année, malgré la peste porcine qui s'est abattue dans le Département, les parents de ce collège ont fait plus que jamais, de gros efforts pour s'acquitter de leurs responsabilités.

Nous vous remercions de nous avoir affectés à temps les professeurs. Nous en faisons dans le cadre de bon usage la part de l'œuvre éducative dans notre Diocèse, par l'établissement

...2...

des contacts directs et réguliers, car l'œil du maître engraisse le porc.  
 Monsieur le Secrétaire à l'Éducation, compte tenu de la volonté  
 des responsables de l'éducation scolaire dans notre Diocèse, à savoir, gard  
 une unité scolaire, de la Maternelle au second cycle, nous vous remercions  
 d'avoir inclut l'Inspecteur des Ecoles de la Menoua dans votre suite?  
 D'autre part parmi les personnes amplifiées les parents ne figurent pas al  
 qu'ils sont concernés.

Monsieur le Secrétaire à l'Éducation, nous ne terminerons pas  
 notre propos sans vous souhaiter une fois de plus un heureux séjour parmi  
 nous et une bonne continuité de vos visites dans le Diocèse et nous vous  
 prions de transmettre à Son Excellence Monseigneur André Manking, Evêque  
 de Bafoussam, nos sincères vœux de bonheur, de longévité et de sainteté  
 pour que vive et progresse l'éducation dans notre Province et dans notre  
 collège.

Fait à Dschang le 19 Janvier 1983.

Pour les parents, le Président.



- Jean-Marie TONLE. -



Collège Notre-Dame  
B.P. 11

Devise : DISCIPLINE-TRAVAIL-SUCCES

DSCHANG

Monsieur le Délégué Provincial de l'Education Nationale,

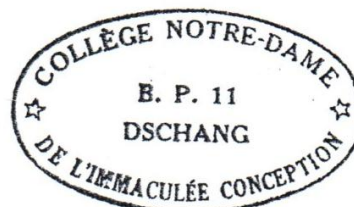
Nous sommes très heureux de cet honneur que vous nous faites aujourd'hui en visitant notre Etablissement et nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous. C'est la première fois depuis trois ans que nous recevons un Délégué ici pour un si long temps (deux heures). Nous en sommes très fiers et nous vous remercions vivement pour cette visite dans notre enceinte scolaire.

Nous vous félicitons parce que vous gouvernez magistralement les écoles de notre chère Province. Grâce à vos conseils, nous vivons dans une atmosphère favorable au travail. Cette année, nous avons un meilleur encadrement au point de vue étude, travail manuel et sport. Nous tenons à ce que nos études soient pour nous une réussite totale dans tous les sens, nous avons une grande confiance envers nos encadreurs et nous espérons que cette année nous conduira à ce que vous attendez de nous.

En ce qui concerne notre position par rapport à la Nation, nous sommes les fers de lance et nous nous préparons pour devenir plus tard de bons citoyens camerounais responsables en premier lieu de notre développement individuel et collectif. Nous avons pris à coeur la recommandation du Gouvernement sur la Révolution Verte : comme nous en avons matériellement la possibilité, nous nous appliquons au Travail Manuel qui est noté chez nous depuis quatre ans. En voici quelques preuves : ignames, bananes, plantains maintenant; en d'autres saisons maïs, arachides, macabos. Oui, grâce à nos encadreurs dévoués et attentifs, vos conseils nous parviennent et nous nous efforçons de les appliquer. Merci de nous guider avec tant de clairvoyance.

Nous avons cependant un regret : celui de ne pas pouvoir terminer notre formation secondaire au Collège-Notre-Dame, faute de bâtiment et de second cycle. Veuillez nous aider s'il vous plait, à résoudre ce grave problème qui fait le souci de nos parents car " Pierre qui roule n'amasse pas mousse ".

En toute fierté, nous vous souhaitons Bonheur et Longévité et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Délégué, nos meilleurs voeux de santé et de bonne et heureuse année 1978-1979.



DIOCESE DE BAFOSSAM.

\*\*\*\*\*

COLLEGE NOTRE-DAME DE L'IMMACULEE CONCEPTION

BP.11 DS CHANG.

Dschang le 16 Mai 1982.

Madame la Présidente de la Section OFUNC,

Monsieur le Préfet,

Chères Autorités,

Honorables Invités,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Camarades,

C'est avec un grand plaisir que les jeunes du Collège Notre-Dame Dschang vous accueillent dans cette salle à l'occasion du 10<sup>è</sup> Anniversaire de notre République Unie du Cameroun.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, que cette auguste Assemblée, me permette de vous souhaiter tout d'abord, au nom de tous les élèves, du corps professoral, des Parents d'Elèves, de la Rde Mère Directrice et en mon nom personnel, nos vœux de bonheur, de longévité et de santé parfaite. Soyez donc bienvenus parmi nous et sentez-vous chez vous.

Cette ambiance amicale que nous vous réservons au cours de cette soirée culturelle est assez significative et révélatrice de la bonne collaboration dont nous pourrions bénéficier auprès de vous pour l'accomplissement de la délicate mission qu'est l'éducation des jeunes. Ce n'est donc pas par hasard que le Collège Notre-Dame a été choisi parmi tant d'autres de la ville de Dschang et qui a pendant longtemps fait l'honneur aux activités socio-culturelles et qui dispose encore de sérieuses potentialités pour continuer à polariser l'attention de toute la population de la Ménoua.

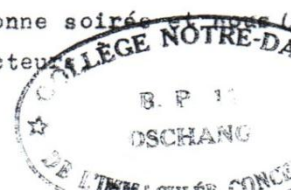
Madame la Présidente de la Section OFUNC, Monsieur le Préfet, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, le militantisme des Jeunes du Collège Notre-Dame est vraiment bien remarqué dans le Parti, voire leur responsabilité dans les Organes de Base de l'Union Nationale Camerounaise : Cellules, Comités de Base et même dans la Sous-Section et Section JUNC.

Dans le domaine sportif, le Collège Notre-Dame est détenteur de la Coupe Diocésaine 1<sup>ère</sup> édition en 1981. Et dans le cadre intellectuel et de travail manuel, les résultats obtenus sont bien sûr croissants.

C'est pourquoi nous vous prions de transmettre à notre Chef d'Etat et Président National de l'Union Nationale Camerounaise, son Excellence AHMADOU AHIDJO, nos vœux de bonheur et de longévité pour ce 10<sup>è</sup> anniversaire de notre Etat Unitaire.

Ce soir, le Collège Notre-Dame vous réserve un plat de résistance : BALLET MODERNE, RECITAL DE POEMES, SKETCHES et une petite pièce théâtrale intitulée "LA FACTURE".

Nous souhaitons à toute l'Assistance une très bonne soirée et prions de garder silence pour découvrir le secret des acteurs.  
Merci./-





DIOCESE DE BAFUSSAM.  
 DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.  
 COLLEGE NOTRE-DAME DE L'IMMACULEE  
 CONCEPTION. BP.II DSCHANG.

DSCHANG le 5/04/1982 .

A Monsieur le PREFET du Département  
 de la Méroua. D S C H A N G-

OBJET: DEMANDE D'ATTESTATION D'UTILITE PUBLIQUE.

Monsieur le Préfet;

J'ai l'honneur de venir par la présente, solliciter de votre haute bienveillance, une Attestation de reconnaissance d'utilité publique à l'appui de la demande d'extension du Collège Notre Dame de l'Immaculée Conception de Dschang en cours.

En effet, depuis des années, les Parents d'Elèves dudit Etablissement ne râtent aucune occasion de réclamer auprès des Autorités de notre Ordre d'enseignement le Second Cycle qui, permettrait et garantir la stabilité et le succès de leurs enfants aux études, car "Pierre qui roule n'amasse pas mousse".

Cette année enfin, considérant les efforts concrets réalisés en ce sens, notamment en érigeant un deuxième bâtiment de 6 classes, une salle de conférences et deux bureaux, ce vœu est pris au sérieux, et le Secrétaire à l'Éducation Catholique du Diocèse de Bafoussam est sur le point de déposer, ce mois-ci, le dossier de demande d'extension; qui comprend, entre autres pièces, une lettre de l'Autorité Administrative de la Localité, attestant qu'une telle demande répondrait à un besoin et à une attente du Public Local. Je crois que la nécessité du Second Cycle d'Enseignement Général pour ledit Collège est tellement évidente qu'elle n'est plus à démontrer...

C'est pourquoi, comptant sur votre compréhension et sollicitud, j'attends avec confiance votre lettre pour faire aboutir favorablement notre requête, pour servir et valoir ce que de droit.

En attendant, veuillez croire, Monsieur le Préfet, à notre dévouement à l'œuvre de construction nationale qui passe par l'éducation des jeunes.

La Directrice-

Soeur Jeanne DJUISSI



Collège Notre-Dame  
de l'Immaculée Conception  
B.P. 11 Dschang

Dschang, le 02 Août 1983

A Mr. Ehaudza NGABA Jacques  
Chef de Gare RNCF Binguela  
B.P. 39 Yaoundé.

Objet : Réponse de demande de Renseignements.

Monsieur,

Prenant acte de votre lettre en <sup>date</sup> du 5 juillet 1983 nous mettant au courant de vos souhaits pour l'admission de votre fille Resalie en classe de 6ème dans notre Etablissement, je vous remercie d'avance pour cette heureuse initiative et vous informe que le régime est Externat pour tous.

Cependant l'admission dans toutes les classes se fait par voie du concours dont les dates suivantes sont d'ores et déjà retenues.

Entrée en classe de 6ème

Mardi le 16 Août et Lundi le 05 septembre 1983 au sein du collège.

Entrée en 5e, 4e et 3e

Lundi le 05 septembre 1983.

Le Candidat doit se munir :

- d'une carte scolaire d'identité,
- du nécessaire pour composer,
- de 3 bulletins de notes pour entrée en 5e , 4e et 3e
- de 300frs frais de concours.

Espérant que cela se réalisera comme souhaité, je vous prie d'agréer,  
Monsieur le Chef, Nos saluts les meilleurs.

Merci !

Pour la Direction  
Le Préfet des Etudes.



## Annexe 8 : Candidature au grand prix du travail manuel de 1982

DIOCESE DE BAFUSSAN.

=::=:=::=:

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT.

=::=:=::=:

COLLEGE NOTRE-DAME DE L'IMMACULEE  
CONCEPTION. BP. 11 DSCHANG.

=::=:=::=:

A Monsieur le PREFET De la

MENOUA.

OBJET: CANDIDATURE AU GRAND PRIX DU TRAVAIL MANUEL.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de venir par la présente, vous informer de l'intention du Collège Notre-Dame de l'Immaculée Conception de Dschang de participer au Concours du "Grand Prix National du Travail Manuel" pour l'année scolaire 1981-82.

Comme activités, le Collège a des parcelles de terrain de cultures différentes à savoir:

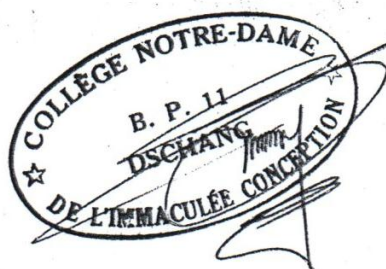
- a) Cultures saisonnières: Maïs environ 1 hectare.  
Haricot environ 200 M2.
- b) Cultures à long terme: Cafés environ 2000 jeunes plants  
- Bananeraie environ 680 bananiers  
- Quinquina environ 375 arbres.

Nous attendons donc la visite de la Commission Départementale de Sélection lors de sa tournée pour lui présenter nos travaux.

Espérant vous recevoir, veuillez croire Monsieur le Préfet à nos souhaits les meilleurs.

La DIRECTRICE ET P.O

Le Préfet des Etudes.



*Martin D. J. Asong*



## Annexe 9 : Liste des élèves de quelques classes (1984)

COLLEGE NOTRE-DAME  
B.P 11 Dschang

LISTE DES ELEVES DE 5<sup>ème</sup> M1 POUR 1983-1984

1-ALEMAZONG Innocent	56-TSAGUE Jean-CLAUDE
2-ALEMDJOU Jean-Claude	57-TSAGUE Pierre
3-ATONZON Gilbert	58-TSANO Michel
4-AWA Marie-Clotilde	59-TSOPFACK Pierre
5-AZOWO Bernard	60-ZEBAZE Marcel-auguste
6-BESONG NDEP MBOH YENGU	61-ZIMO ZEMTSOP Sidonie;
7-DEMEZE NANTIA Pápin Célestin	
8-DONFACK Jacques	
9-DONFACK Sylvestre	
10-DONGHO Louis	
11-DONGHO Christine-aurélie	
12-FOLEFACK Marie-Claire	
13-FOULIFACK Hilaírine	
14-KAMEGNI KAMDEN Téléphore Joe	
15-KENDJI NOUBOUWO Honorine	
16-KENFACK Thérèse	
17-KENFACK Thomas	
18-KENNEGNE Marie	
19-KENNANG Victor	
20-KENNE KOUTIO Hortence	
21-KENGSSONG TSANE Augustin	
22-KOUDJOU Christine	
23-KOUDJOU Etienne	
24-MADIEU Jeannette	
25-MAKENANG Marie-Pascal	
26-MAKOU Ludoxie	
27-MANENING Charlotte	
28-MANESSONG Cécile	
29-MATENGOUSSONG Laurentine	
30-MATSAWO Bibiane	
31-MBOUNA Lévis	
32-MEKONTCHOU DONGMO Jean-Paul	
33-METAMPA Henri	
34-METAMPA NGUIN FACK Jacques	
35-NANFACK GUY-Norbert	
36-NGUEPI TERATOU Emilienne-Célestine	
37-NGUINGO Ernestine	
38-NGUINGO François	
39-NGUINGO Lucienne	
40-NGUINGO Chrétien	
41-NGOUFACK DODO Virginie	
42-NGOUNE Ernestine	
X 43-NGOUFACK Thérèse	
44-PIEMBENG Maurice	
45-SONGANG Augustin	
46-TAKAM Augustin	
47-TAPANFACK Alain-Simplice	
48-TAPONG Jeanne	
49-TCHI NTCHOU Désirée-Régine	
50-TCHI NTEU Michel	
51 temfack Etienne	
Y 52-TESSA Charles-GUY ToukAM Tazenfack Rosalie	
53-TSAFACK Brigitte	
54-TSAFACK Madeleine	
55-TSAFACK NANTIA Albert legrand	







COLLEGE NOTRE-DAME  
B.P 11 DSCHANG

	Sac	Fr. Afr	Gr. Let.	Lang. Angl.	Math.	Sc. Nat.	Techn.	Arts	Ed. Civ.	Aut.
1-ACHINGUI ZEBAZE Micheline										
2-ARKANDA YAKA Julienne		X	X		X	X	X	X		X
3-ASSOMTA Marie Mékin	X	X	X	X	X	X	X	X		
4-DJEUFACK Pierre					X	X	X	X		
5-DONFACK Marie-Louise										
6-FOLEFACK Honorine		X	X	X	X	X	X	X		X
7-FONKIA Régine					X	X	X	X		
8-FOTSÉ Grégoire		X	X	X	X	X	X	X		
9-GATSI Adèle	X	X	X	X	X	X	X	X		
10-NGOUNI Justine	X	X	X	X	X	X	X	X		X
11-NGUIFÉ Clotilde	X				X	X	X	X		
12-JIEUFACK Ferdinand					X					
13-KENGMÉ KANA Filomène										
14-KENHOUNG Bonaventure										
15-KENMEUGNE Félix										
16-KITIÉ Théophile										
17-KOUGANÉ Adelaïde		X	X	X	X	X	X	X		X
18-MADICK Elisabeth				X	X	X	X	X		X
19-MEMEAFO Justine	X	X	X	X	X	X	X	X		
20-MEUDÉ Marthe					X	X	X	X		
21-METSANOU Timoléon					X					
22-MOMÉ Josephine										
23-MOSSE Cassien										
24-MEZAMÉ Monique	X	X	X	X	X	X	X	X		X
25-NANFA Edouard					X	X	X	X		
26-NCHIMIE Benjamin	X	X	X	X	X	X	X	X		
27-NDONGMÉ TONTSA Michel					X	X	X	X		
28-NGALEMÉ Théodore										
29-NGOUFACK Germaine	X	X	X	X	X	X	X	X		
30-SADEU Jean-Mathias		X	X	X	X	X	X	X		X
31-SIMÉ KOM Clarice	X	X	X	X	X	X	X	X		X
32-SONFACK Michel		X	X	X	X	X	X	X		
33-SONFACK Serge Janvier	X	X	X	X	X	X	X	X		
34-SONFACK TEMGOUA Edouard		X	X	X	X	X	X	X		X
35-TANKEU Jude	X	X	X	X	X	X	X	X		
36-TCHEBETCHOU Chantal	X	X	X	X	X	X	X	X		X
37-TEDONGUE Justine				X	X	X	X	X		X
38-TSAFACK Madeleine	X	X	X	X	X	X	X	X		X
39-TSAFAC K Marthe			X	X	X	X	X	X		X
40-VOFACK François				X	X	X	X	X		
41-WAMBO SIMÉ Makogain					X	X	X	X		
42-WAMBO TAJUTEU Joseph	X	X	X	X	X	X	X	X		
43-YUMSU Sylvie				X	X	X	X	X		
44-ZANFOUET Julienne	X	X	X	X	X	X	X	X		
45-ZENKENG Etienne				X	X	X	X	X		X

LISTE DES ÉLÈVES DE LA 4<sup>ème</sup> pour 1983-8



DIOCESE DE BAFOUSSAN.

COLLEGE NOTRE-DAME

BP.11 DSCHANG.

\*~\*~\*~\*~\*

A Monsieur le Chef Service Département  
de la Jeunesse et Sport de la  
MENOUA.

A DSCHANG

OBJET: / LISTE DES ATHLETES POUR LE CROSS COUNTRY, OUVERTURE SAISON OSSUC  
POUR 1983-84.

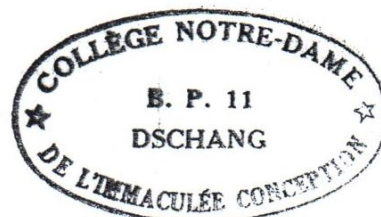
A/ EQUIPE DE GARCONS.

1-NDA Gabriel  
2-TAWALIE André  
3-FOTSING Gabriel  
4-MBOUFACK Pierre  
5-NDES Cyrille Blaise  
6-FOGOUANG Simon  
7-KENPACK Joseph  
8-JELEZECK Denis  
9-KINGUE Serge André  
10-DJIGPACK Sédal Reger  
11-FOKAP Pascal  
12-TSIMBO Patrice Amédée  
13-TEMPACK Etienne  
14-NDO Chrétien  
15-MEKONTCHOU Dongmo Jean Paul  
16-FEUFACK Thomas  
17-DJONG NGASSA  
18-NGUEFACK Jean-Norbert  
19-TAKODJI Gerentin  
20-ZEUFACK Célestin

B/ EQUIPE DE FILLES.

1-ALIMA Marie Claire  
2-MAKOU DJOU Marie-Florence  
3-MBEMO Philomène  
4-MAPONDJOU Alice  
5-AWOU Honerine Nièle  
6-NGOUFACK Germaine  
7-MADICK Elisabeth  
8-MEUDO Marthe  
9-NGUIEFO Clotilde  
10-SIMO KOM Clarice  
11-NGOUNE Justine  
12-BAGNECK Anne Marie  
13-PODIE Josephine  
14-MANEWA Marie Claire  
15-COUNDOUA Hungurla Gisèle  
16-MAKOUTSING Béatrice  
17-djouken Thérèse  
18-KOUGUEN Valerie  
19-FONKWA Hildegard  
20-ZAMBOU Hurguette.

Fait à Dschang le 27/10/84.




Annexe 10 : Facture d'achat du matériel didactique et de vente

DSCHANG -

Bien vouloir tout mettre en l'œuvre  
pour livrer les plants de caféier  
du Collège NOTRE DAME.

King le 06.06.80



Signature: [Handwritten signature]

DSCHANG le 7/06/80

PAVE COMPANY  
LIBRAIRIE BANIERE  
BP 140 DSCHANG

Doit: Collège Notre Dame  
DSCHANG

J. Calvès Manufacture à BISTIN

trois cent cinquante francs

Signature: [Handwritten signature]

PAVE COMPANY  
LIBRAIRIE BANIERE  
BP 140 DSCHANG



Kennegne Michel

~~100~~ 100 Archang



Livres au collège Notre-dame  
150/11 Archang

15 C quinze camions des pierres

soit:  $8000 \times 15 = 120000 \text{ f}$ ,

cent vingt mille francs —



Archang le 14-4-1979

Boîte Postale 130  
DSCHANG

**FACTURE** No 040128

*Dschang* le *16/4/79*

Vente au Comptant

DOIT Collège notre Dame

IMP. G. F. DLA 4-78

No	DESIGNATION	Quantité	P. U.	MONTANT
	<i>S.A.</i>	<i>5</i>	<i>1300</i>	<i>6500</i>
		<i>vingt</i>		



Arrêté la présente facture à la somme de *six mille cinq cents francs*

**CAPLAME**  
Boîte Postale 130  
DSCHANG

**FACTURE** No 040129

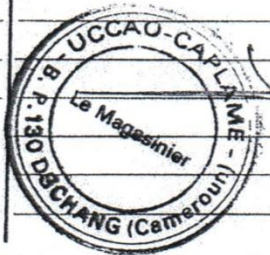
*Dschang* le *16/4/79*

Vente au Comptant

DOIT Collège notre Dame

IMP. G. F. DLA 4-78

No	DESIGNATION	Quantité	P. U.	MONTANT
	<i>20-70-70</i>	<i>2</i>	<i>1300</i>	<i>2600</i>
		<i>deux</i>		



Arrêté la présente facture à la somme de *Deux mille six cents francs*



B. P. 130  
D S C H A N G

FACTURE N° 004043

Dschang le 9-6-80

VENTE AU COMPTANT

DOIT college notre Dame  
B. P 11 Dschang

IMP. G. F. DLA

No	DESIGNATION	Quantité	P. U.	MONTANT
	eng 20-10-10	2 Deux	1600	3200



Arrêté la présente facture à la somme de Trois mille deux cent fcs

CAPLAME  
B. P. 130  
D S C H A N G

FACTURE N° 064044

Dschang le 9-6-80

VENTE AU COMPTANT

DOIT College notre Dame  
B. P 11 Dschang

IMP. G. F. DLA

No	DESIGNATION	Quantité	P. U.	MONTANT
	S. A	5 cinq	1300	6500



Arrêté la présente facture à la somme de Six mille cinq cent fcs

### Annexe 11 : Questionnaires

**QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX PERSONNES RESSOURCES POUR LA COLLECTE DES DONNEES SUR LE THEME : « L'ŒUVRE D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE A L'OUEST-CAMEROUN : LE COLLEGE NOTRE DAME DE L'IMMACULEE CONCEPTION DE DSCHANG (1964-2018), ETUDE HISTORIQUE » DANS LE CADRE DE LA REDACTION DU MEMOIRE DU DIPES II**

Nom et Prénom : .....

Qualité : .....

Âge : .....

1- Depuis combien d'années exercez-vous au CONODIC ?.....

2- Quels sont les mécanismes de nomination des personnels ?.....

3- Qui nomme les autres membres du personnel du CONODIC ?.....

4- Quels sont les critères de recrutement des enseignants au CONODIC ?.....

5- Quel est le mode de recrutement des élève (concours, étude de dossier, autres).....

6- Quel est l'effectif moyen de salle de classe ?.....

7- Qu'est ce qui fait la spécificité et la force du collège ?.....

8- Êtes-vous satisfait de vos résultats scolaires? Si non que faut-il faire ?.....

9- Le rôle que jouent les différents les différents agents de l'administration ?.....

10- Qu'est ce qui fait la force ou la particularité du CONODIC ?.....

11- Quels sont les sources de financement de cet établissement ?.....

12- Le collège bénéficie-t-il des subventions ? Si oui sur quelles bases sont-elles accordées ?.....

13- Pouvez-vous nous informer qui les intellectuels formés par le CONODIC

Et dans d'autres domaines ?.....

14- Le CONODIC a-t-il une association des anciens élèves ? (Si oui orientez-nous vers eux).....

15- Quels sont les problèmes auxquels le collège fait face de nos jours ?.....

16- Que faites-vous à votre niveau pour résoudre ces problèmes ? .....

17- Quelles sont les propositions que vous formulez aux pouvoirs publics afin de rehausser l'image du collège ?.....

18- Avez-vous d'autres suggestions susceptibles de nous aider dans notre recherche ?.....

## QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX AUTOCHTONES ET PARENTS

1- Avez-vous entendu parler du CONODIC ? .....

.....

2- Que savez-vous du CONODIC ?.....

.....

3- Avez-vous des enfants qui y fréquentent ?.....

.....

4- Comment trouvez-vous les frais de scolarité ?.....

.....

5- Que font-ils qui vous déplaisent ? (discipline).....

.....

6- D'après vous le collège garde-t- il sa notoriété d'entant ? Pourquoi ? .....

.....

7- Comment appréciez-vous la discipline et les résultats scolaires du CONODIC ?.....

.....

.....

8- Quelles sont vos doléances auprès des administrateurs du collège ?.....

.....

## PERSONNEL ADMINISTRATIF

**Nom et Prénom** .....

Sexe..... – Religion.....

Âge 20 - 35  35 – 50  50 et +

Diplôme professionnel : BAC  Licence,  DIPES  , DIPES II,  Master

Doctorat, Autres à préciser

Fonction .....

### Questions

1- Depuis combien d'années enseignez-vous au CONODIC ?.....

2- Quelle est la particularité de cet établissement ?.....

3- Qu'est ce qui fait du CONODIC un cadre favorable pour la formation ?.....

4- Quelles sont les transformations majeures au sein du collège ?.....

Sur le plan pédagogique  Infrastructuel  Organisationnel  Managérial

5- Quelle appréciation faites-vous des rendements scolaires ?.....

6- Quelle appréciation faites-vous du traitement financier du personnel ?....Satisfaisant -  
insatisfaisant - insuffisant ?

Pourquoi ?.....

7- Quelles sont les difficultés rencontrées par le collège ? .....

8- Quels sont les défis du CONODIC (formation, gestion, organisation) ?.....

9- Quelle suggestion faites-vous pour rehausser l'image du collège ?.....

10- Quand a-t-on instauré le second cycle au CONODIC ? Pourquoi ?.....

11- Quel est le rang qu'occupe le CONODIC au classement scolaire départemental,  
régional ?.....

## QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ELEVES

### A- IDENTIFICATION

Noms et prénoms.....

Sexe ..... Religion .....

Âge 10- 15  15- 20  + de 20

Niveau cycle 1  cycle 2

Date

### B- QUESTIONS

1- Pourquoi avoir choisi le CONODIC ?

2- Discipline  Succès  Proximité  Le cadre  Qualité de l'enseignement

Autres (raisons à préciser)

3- Êtes-vous satisfait de la formation reçue au CONODIC ? .....

4- Pourquoi ?.....

5- Pensez-vous que cet établissement soit une référence par rapport aux autres ?.....

Pourquoi ?.....

.....

6- Quels sont les problèmes que vous relevez au sein de l'établissement ?.....

.....

7- (Indiscipline, absentéisme des enseignants, le manque de motivation des élèves, le non-paiement des frais de scolarité, les effectifs pléthoriques, insalubrité, autres (à préciser) .....

.....

8- Pratiquez-vous les activités post et périscolaires ?.....

9- Lesquels ? (activités sportives et culturelles, kermès, conférences, voyages d'étude, journées portes ouvertes, excursions, activités relatives aux journées internationales), autres à préciser.

10- Pourquoi pratiquez-vous ces activités post et périscolaires ? Ou alors quelles sont les valeurs transmises ?.....

11- Avez- vous des suggestions pour plus de rayonnement du CONODIC.....

## TABLE DES MATIÈRES

<b>DÉDICACE.....</b>	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATION ET ACRONYMES.....</b>	<b>iv</b>
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>v</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>vi</b>
<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>viii</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>ix</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>1</b>
I-CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU SUJET .....	2
II-LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET .....	3
III-INTÉRÊT DU SUJET .....	4
IV-LA DÉLIMITATION DU CADRE SPATIAL ET TEMPOREL.....	5
V-CLARIFICATION CONCEPTUELLE .....	6
VI-REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	7
VII-PROBLÉMATIQUE.....	11
VIII-DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ET SOURCES .....	12
IX-DIFFICULTÉS RENCONTRÉES .....	14
X-PLAN DU TRAVAIL .....	15
<b>CHAPITRE I : L'ÉDUCATION DANS LA VILLE DE DSCHANG AVANT 1964.....</b>	<b>17</b>
I-SITUATION DE L'ÉDUCATION À DSCHANG À L'ÉPOQUE PRÉCOLONIALE ET COLONIALE .....	18
A.GÉNÉRALITÉS DE L'ÉDUCATION TRADITIONNELLE CHEZ LES PEUPLES DE DSCHANG.....	18
1.L'enfant dans le contexte social .....	18
2.Les institutions éducatives traditionnelles et techniques d'enseignement.....	19
B.L'ÉDUCATION DU JEUNE GARÇON ET DE LA JEUNE FILLE DE DSCHANG PENDANT LA PÉRIODE PRÉCOLONIALE.....	21
1.L'éducation traditionnelle de la jeune fille de Dschang à l'époque précoloniale.....	22
2.L'école traditionnelle et le garçon à Dschang .....	24
II-LES JEUNES DE DSCHANG ET L'EDUCATION COLONIALE .....	26
1.Les écoles confessionnelles pendant la colonisation .....	27



2.L'administration coloniale : acteur de l'éducation .....	29
<b>III-LE CONTEXTE DE CRÉATION DU CONODIC .....</b>	<b>34</b>
<b>A.LES RAISONS DE CRÉATION .....</b>	<b>34</b>
1.Les raisons d'ordre historique .....	34
2.Les raisons d'ordre religieux et social .....	35
<b>B.GENÈSE DU CONODIC DE DSCHANG.....</b>	<b>36</b>
1.Le noviciat : socle de l'éducation de la jeune fille à Dschang .....	36
<b>CHAPITRE II : EVOLUTION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU</b>	
<b>CONODIC DE DSCHANG .....</b>	<b>40</b>
<b>I-ÉVOLUTION DU CONODIC .....</b>	<b>41</b>
<b>A.DE LA VIE RELIGIEUSE À L'ÉDUCATION MIXTE.....</b>	<b>41</b>
1.De l'école des filles à l'école mixte .....	41
2.Les premières années du collège mixte (1968 – 1972) .....	43
<b>B.GÉOLOCALISATION ET DÉLIMITATION TERRITORIALE DU CONODIC ....</b>	<b>45</b>
1.Localisation de la zone d'étude .....	45
2.Délimitation territoriale du CONODIC de Dschang .....	48
<b>II-L'ORGANISATION DU COLLÈGE NOTRE DAME DE L'IMMACULÉE</b>	
<b>CONCEPTION DE DSCHANG DE 1964 À 2017 .....</b>	<b>49</b>
<b>A.LE PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CONODIC .....</b>	<b>49</b>
1.Le fondateur.....	49
2.Le principal : locomotive du collège .....	50
3.Le vice principal ou la préfecture des études et le SGC .....	55
4.Le secrétariat et l'économat .....	58
<b>B.CONODIC : CREUSET D'UN CORPS ENSEIGNANT DYNAMIQUE.....</b>	<b>61</b>
1.Les enseignants permanents du collège .....	61
2.Les stagiaires et les vacataires.....	62
<b>C.LE PERSONNEL D'APPUI AU CONODIC .....</b>	<b>64</b>
1.Les surveillants de secteur.....	64

2.Le service de l'infirmierie et de la bibliothèque .....	65
3.Le service de gardiennage et la cantine scolaire .....	66
III-LE FONCTIONNEMENT DU CONODIC .....	69
A.LE FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE DU CONODIC .....	69
1.Les matières enseignées au collège .....	69
2.Le patrimoine immobilier (infrastructures).....	74
B.LES RESSOURCES HUMAINES AU SEIN DU CONODIC .....	74
1.Les effectifs des élèves .....	74
2.La situation religieuse.....	76
3.Autres supports au fonctionnement du CONODIC .....	78
C.LES RESSOURCES DU COLLÈGE .....	78
1.Les ressources propres de l'établissement .....	78
2.L'État et le soutien de l'APEE .....	79
<b>CHAPITRE III : LE CONODIC DE DSCHANG ET SA CONTRIBUTION À LA FORMATION DE L'ÉLITE INTELLECTUELLE DU CAMEROUN</b> .....	81
I-LES STRATÉGIES DE FORMATION .....	82
A.UNE PHILOSOPHIE ÉDUCATIVE BASÉE SUR UNE PÉDAGOGIE RIGOREUSE .....	82
1.L'admission au sein du CONODIC.....	82
2.L'encadrement de proximité et la discipline .....	83
B.PERFORMANCES DU CONODIC .....	84
1.Les performances scolaires liées aux résultats des examens officiels.....	85
2.Le palmarès socioculturel du CONODIC.....	88
II-CONTRIBUTION DU CONODIC À LA FORMATION D'UNE ÉLITE CAMEROUNAISE .....	90
A.LES DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS DES ANCIENS DU COLLÈGE.....	90
1.Certaines actions agissantes des anciens sportifs du CONODIC .....	90
2.Les anciens du collège et leurs actions dans la fête du cinquantenaire de l'institution	91

B.LECONODIC :BERCEAU DE LA FORMATION D'UNE ÉLITE	
INTELLECTUELLE .....	93
1.Le secteur public .....	93
2.Dans le secteur privé et sportif .....	94
<b>CHAPITRE IV : PROBLÈMES DU CONODIC DE DSCHANG ET PERSPECTIVES</b>	
.....	97
I-DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LE CONODIC .....	98
A.LES DIFFICULTÉS ENDOGÈNES .....	98
1.Sur le plan académique .....	98
2.Les difficultés d'ordre social.....	99
B.LES DIFFICULTÉS EXTERNES.....	101
1.Les difficultés sociales.....	101
2.Les difficultés économiques .....	102
II-PERSPECTIVES POUR PLUS DE RAYONNEMENT .....	103
A.ESQUISSES DE SOLUTIONS AUX PROBLÈMES INTERNES DU CONODIC .....	103
1.L'amélioration de la qualité des infrastructures .....	104
2.Une meilleure conscience professionnelle et les nouvelles stratégies pédagogiques .....	104
B.LES SOLUTIONS EXTERNES .....	105
1.L'octroi des bourses et la révision des salaires .....	106
2.Appel à la conscience parentale .....	106
3.L'accord des moratoires des paiements et le recyclage des enseignants .....	107
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>108</b>
<b>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>111</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>119</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>154</b>